

Aujourd'hui



S 5 LA SÉRIE MONDIALE

Faisant face à l'élimination, les Phillies de Philadelphie ont tenu le coup hier, en l'emportant 2-0 sur les Blue Jays de Toronto.

A3 AUTOROUTE

Le conseil des ministres approuve la construction d'un tronçon de 12,5 km de l'autoroute 30, qui reliera l'autoroute 10 à la 15.

C1 DENISE PROULX

La comédienne Denise Proulx est décédée hier à Montréal, victime du cancer. L'épouse de «Symphonie» était âgée de 64 ans.

Sommaire

Années classées

- immobilier..... B6 à B9
- merchandises..... B8-B9
- emplois..... B9
- automobiles..... B10-B11
- propositions d'affaires..... B11
- Arts et spectacles**
- informations..... C1 à C6
- ciné-horaire..... C4-C5
- été-horaire..... C6
- Bandes dessinées..... B9
- Bridge..... B11
- Décès..... C10
- Économie..... A9 à A16
- Editorial..... B2
- Êtes-vous observateur?..... B6
- Feuilleton..... B7
- Horoscope..... B8
- Le monde..... C11-C12
- Loteries — résultats..... A7
- Mots croisés..... B10
- Mot mystère..... B11
- CAHIER SPORTS**
- Denis Arcand..... S7



L'opposition officielle: Bloc ou Reform?

Le Reform Party est maintenant deuxième avec 19%, trois points de plus que les Conservateurs

LOUIS FALARDEAU

Les Canadiens s'apprêtent à se donner un gouvernement libéral, sans doute majoritaire, mais le doute persiste quant au parti qui formera l'opposition officielle.

C'est ce qui ressort d'un sondage Gallup réalisé entre le 17 et le 20 octobre auprès de 1011 répondants représentatifs des électeurs de l'ensemble du Canada. La marge d'erreur avec un tel échantillon est de plus ou moins 3,1 p. cent dans 19 cas sur 20. Elle est

beaucoup plus forte pour les résultats régionaux (plus ou moins 6 p. cent au Québec).

Le sondage révèle que les Libéraux mènent largement avec 44 p. cent des intentions de vote, une hausse de 4 à 5 points par rapport aux précédents sondages nationaux. C'est le Reform Party qui est maintenant deuxième à 19 p. cent, trois points de plus que les Conservateurs (16 p. cent). Le NPD ferme la marche à 7 p. cent.

Avec plus de 40 p. cent des suffrages, le Parti libéral peut espérer former un gouvernement majoritaire, surtout s'il balaie l'On-

tario comme le laisse prévoir ce sondage. En 1988, les Conservateurs, avec 43 p. cent des voix, avaient fait élire 169 députés contre une opposition moins dispersée. Avec le même score, les Libéraux auraient au moins autant d'élus.

C'est le premier sondage qui place le parti de Preston Manning devant celui de Kim Campbell, et même si l'écart est en-deçà de la marge d'erreur, la chute du PC ne fait pas de doute puisqu'il fait 5

VOIR OPPOSITION EN A 2

Intentions de vote

	PLC	BLOC	PC	REFORM	NPD	AUTRES
Canada	44%	12%	16%	19%	7%	2%
Québec	31	50	14	—	3	2
Maritimes	59	—	30	5	5	2
Ontario	56	—	18	21	3	3
Prairies	39	—	9	34	15	3
Colombie	29	—	16	34	15	5
Britannique						

SONDAGE GALLUP

Infographie La Presse

Contrebande du tabac: Ryan admet que l'armée serait la solution

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

La seule solution magique qui existe pour régler le problème de la contrebande de cigarettes et d'essence dans les réserves autochtones, c'est le recours à l'armée, soutient le ministre de la Sécurité publique, tout en refusant de recourir «à cette force», qui risquerait de provoquer une nouvelle crise.

Le commerce illicite des cigarettes, de l'alcool ou de l'essence, ce sont des centaines de millions qui échappent annuellement au Trésor québécois, comme on l'a appris lors de la publication du budget provincial, le printemps dernier.

«Si quelqu'un a une solution correcte, qu'on me la soumette. Les gouvernements hésitent beaucoup avant de recourir à la force. Il y a maintenant trois ans, l'armée canadienne est venue à Oka, au cœur d'une crise, pour repartir sans avoir réglé le problème et en disant qu'il s'agissait d'un cas spécial. Il y avait sans doute un problème politique du côté des autorités fédérales», a expliqué hier Claude Ryan au cours d'un entretien à La Presse.

«Nous savons que le commerce des cigarettes se fait à partir d'Akwesasne, à la frontière canado-américaine. Devons-nous y déployer des effectifs policiers majeurs, risquer un affrontement? Devrions-nous alors acheter des équipements, des bateaux par exemple?» poursuit M. Ryan.

Le ministre soutient par ailleurs qu'il a été clair, depuis trois ans, sur la non-intervention des forces policières dans les réserves. Akwasasne n'est pas une réserve au sens légal. Quant à Khanawa-

VOIR ARMÉE EN A 2

L'EFFET SYMBIOSE



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Son premier événement majeur depuis sept ans en sol montréalais. Comme une kamikaze, Diane Dufresne a plongé dans ce vaste projet qu'était, au Théâtre du Forum hier soir, ce récital de chansons pour la plupart nouvelles, sinon inédites. Est-il besoin d'ajouter que les milliers de fans de la chanteuse en étaient «addicts»? ● Le compte-rendu d'Alain Brunet en page C 1.

Les premiers de la classe

LYSIANE GAGNON



Qui s'y connaît mieux, en matière de nature humaine, qu'un prof qui fait face tous les jours à une vingtaine de jeunes âmes?

Aussi ai-je demandé à mes amis enseignants de me dire quel genre d'étudiant était chacun des leaders en lice dans la présente campagne électorale. Allons-y. A tout seigneur tout honneur, commençons par la première ministre.

Kim Campbell: le prototype de l'étudiante brillante et suffisante. Elle s'assoit toujours au premier rang. Elle boit les paroles du professeur, requiert son attention et essaie de le captiver. Ce dernier n'a pas terminé sa question que déjà elle lève la main, la bonne réponse au bord des lèvres. Le professeur recommande-t-il un livre? L'élève Campbell lit non seulement le livre mais tout ce que l'auteur a écrit, et demande au professeur de lui laisser faire un séminaire sur la question. Quand on monte un spectacle, elle se propose toujours pour le premier rôle. Engagée dans un rapport exclusivement bilatéral avec le professeur, elle ignore complètement ses camarades de classe, qu'elle trouve d'ailleurs plutôt débiles. Les autres filles la détestent. Les garçons la trouvent «cute» mais snob.

Jean Chrétien: le prototype de l'étudiant médiocre mais entreprenant et sympathique. Il n'a pas les meilleurs résultats, mais il réussit toujours à passer d'une classe à l'autre parce qu'il sait comment s'y prendre. Il emprunte les notes des élèves plus assidus, il devine le genre de questions qui seront posées à l'examen, il mémorise les textes cruciaux. C'est toujours lui qui lève la main quand on recrute des bénévoles pour le bazar de l'école ou la collecte de sang de la Croix-Rouge. Dernier en composition française, plutôt nul en maths (il

VOIR PREMIERS EN A 2

Montréal tiendra des audiences publiques avant d'autoriser le réaménagement du marché Central

GILLES GAUTHIER

L'administration Doré entreprend une consultation publique, dont les résultats ne seront connus que dans plusieurs mois, pour savoir si elle autorisera le Club Price, Rénô-Dépôt, «Bureau en gros» et d'autres à s'installer sur les immenses terrains du marché Central métropolitain.

«Il n'y a pas grand-chose que nous puissions faire pour arrêter ça», a déclaré Angelina Romano, présidente du Regroupement des marchands et professionnels de la rue Fleury.

Le projet de développement qui sera soumis au processus d'audiences prévoit des investissements de 20 millions au cours des prochaines années et comprend le réaménagement du rond-point L'Acadie et le prolongement de la rue Chabanel grâce à la construction d'un tunnel sous les voies ferrées.

Utilisant la même stratégie que les promoteurs du nouveau Forum, ceux du marché Central font miroiter, pour faire accepter leurs projets immédiats, la construction éventuelle d'édifices à bureaux (de 8 et 12 étages) en bordure des boulevards L'Acadie et Crémazie, et des investissements totaux de 222 millions à long terme. Le nombre de places de parking atteindrait alors 7000.

Le responsable du développement économique au comité exécutif, John Gardiner, a expliqué hier que le projet était soumis à une consultation parce qu'il nécessite des modifications majeures du plan d'urbanisme adopté récemment. Ce dernier ne permet pas, notamment, l'établissement de magasins-entrepôts.

Pierre Cloutier, vice-président de Marché central métropolitain Inc. et frère de l'actionnaire Roch Cloutier, a expliqué hier que toutes les activités reliées au marché

de gros de produits agricoles seront concentrées dans ce qu'on appelle la «Place des producteurs», occupée par les marchands et producteurs locaux. «Cet emplacement sera suffisant pour les générations à venir», a affirmé M. Gardiner.

Le projet implique notamment la démolition du bâtiment des Pêcheries atlantiques, du «terminal» de fruits et légumes, du bâtiment administratif de la compagnie Marché central.

Rénô-Dépôt et Club Price ont confirmé qu'ils avaient conclu des ententes de principe avec Marché central métropolitain Inc., qui construira les magasins et les louera aux entreprises. Val-Royal, propriétaire de Rénô-Dépôt, souhaite ouvrir les portes à l'automne 1994 et Club Price en 1995.

La consultation publique, dont la facture s'établira entre 75 000 \$ et 125 000 \$, sera effec-

tuee par le Bureau de consultation de Montréal (BCM), organisme municipal, qui présentera son rapport au conseil municipal le 15 janvier prochain.

La modification du rond-point, le prolongement de la rue Chabanel et l'installation des infrastructures d'aqueduc, d'égouts et de protection contre les incendies nécessiteront des dépenses, évaluées sur plusieurs années, de 16,5 millions, dont 10,2 millions seront assumés, promet-on, par le promoteur.

Dans un document de présentation du projet, la Ville rappelle qu'elle avait exproprié les terrains au début des années 50. Elle les avait cédés à la Corporation du marché central métropolitain à la condition que la seule utilisation soit l'établissement d'un marché de gros de produits alimentaires. Le produit de la vente d'un terrain à un tiers devait être entièrement remis à la Ville. □

ÉLECTIONS 93

- Chrétien remplacerait la TPS par une taxe invisible — page B 1
- Campbell accuse Chrétien de vouloir augmenter les taxes — page B 5

BAROMÈTRE SOM-LA PRESSE-TVA

Bloc québécois	55%
Parti libéral	28%
Parti conservateur	13%

Voir baromètre page B1

sont tellement fidèles à l'original que les ingénieurs de Canon ont dû mettre au point un système de protection contre la contrefaçon. Ce système fait désormais partie intégrante de nos nouveaux copieurs CLC 350 et CLC 550.

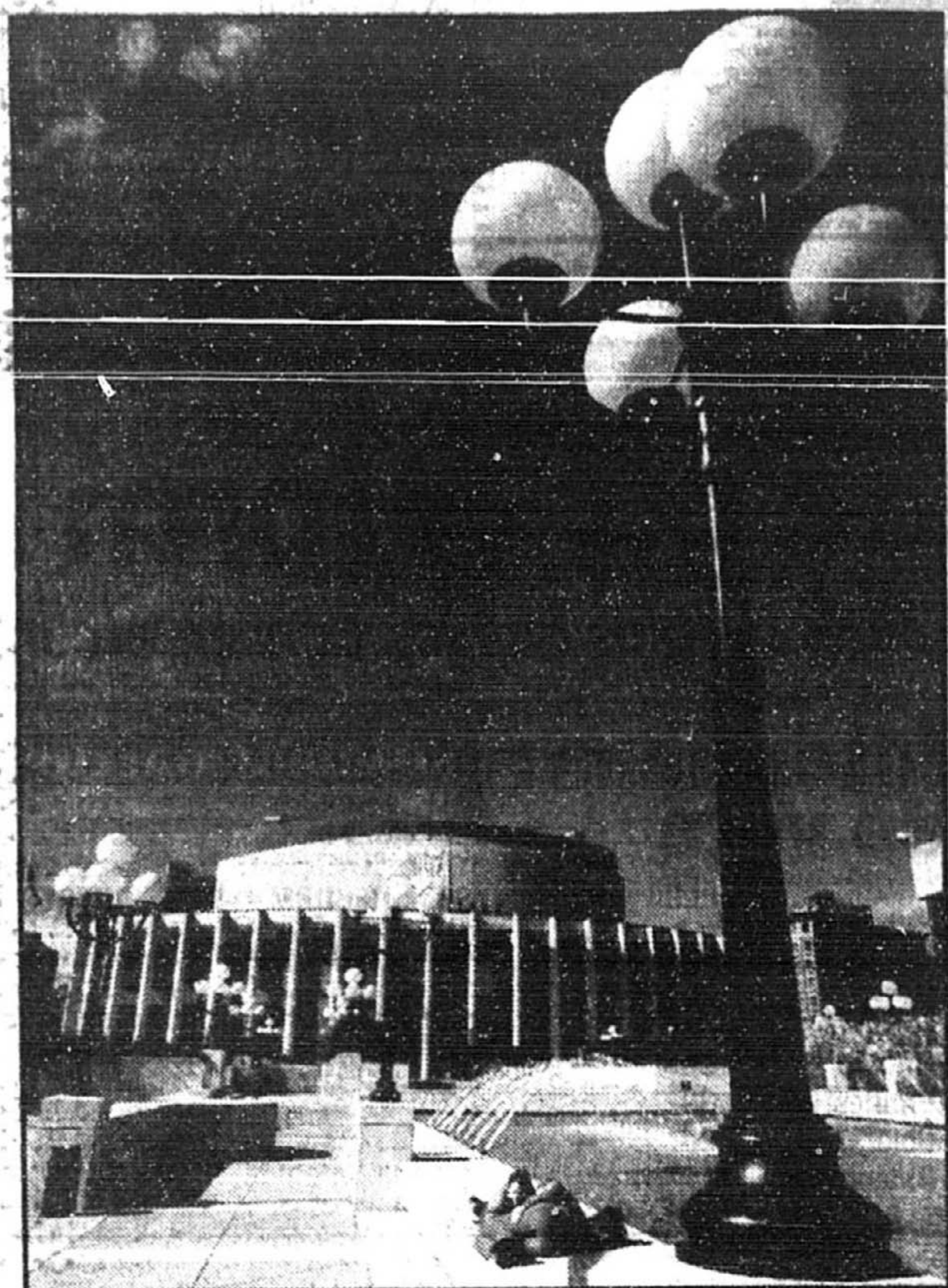
Les copieurs couleur lancés sur le marché il y a à peine quelques années se sont transformés en véritables postes de travail couleur numériques multimédias. Le CLC 350 vous propose des solutions efficaces et dynamiques qui vous permettent de donner libre cours à votre créativité directement à partir du copieur, que vous utilisiez des originaux en couleurs ou convertissiez des originaux noir et blanc en copies couleur spectaculaires. Pour tout savoir sur les possibilités offertes par la communication couleur d'aujourd'hui, composez le 1 800 387-1241, poste 10, et demandez la documentation informative sur les CLC 350 et CLC 550.



CLC 350 ET CLC 550

Canon
Pour la première fois, les clients canadiens participent aux VMS 93, le plus grand événement de l'industrie de la copie. Canon a été élu meilleur fabricant de copieurs au monde pour la deuxième année consécutive.

Demain dans La Presse



Le 30e anniversaire de la Place des Arts

■ A l'occasion du 30^e anniversaire de la Place des Arts, *La Presse* marque l'événement en publiant demain un cahier spécial de 16 pages qui retrace les grands moments de la grande place culturelle montréalaise. Du bâtisseur Jean Drapeau au directeur général pendant 22 ans, Gérard Lamarche, de Claude Gingras qui raconte ses coups de cœur à Jean Beaunoyer qui rappelle les grands spectacles de variétés, les lecteurs trouveront leurs témoignages, ainsi que la petite et la grande histoire de la célèbre Place, telle que préparée par Guy Pinard.

Oui, nous sommes taxés!

■ En 1980, le gouvernement fédéral percevait 36 milliards en impôt sur le revenu et en taxes de toute sorte. En 1992, le même gouvernement est allé chercher 112 milliards de ces mêmes sources. Que les contribuables expriment leur mauvaise humeur en se présentant aux urnes lundi, il ne faudrait pas s'en surprendre. Demain dans le cahier PLUS de *La Presse*, Claude Picher nous explique cette augmentation de 64 pour cent. Pas drôle, conclut-il.

Collectes de sang

- Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:
- à Montréal: Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 17 h;
 - à Auteuil, Laval: organisée par le Club Optimiste, Le Pavillon des Gourmets, 5680, boul. des Laurentides, de 14 h 30 à 20 h 30;
 - à Lachute: parrainée par le Club Optimiste et le service de pastorale, Polyvalente Lavigne, hall d'entrée, 452, ave Argenteuil, de 12 h 30 à 19 h 30;
 - à Saint-Hyacinthe: organisée par les Caisse Desjardins du secteur Maskoutain, salle O.T.I., Saint-Sacrement, 2420, rue Bourassa, de 10 h 30 à 20 h 30.



22 octobre 1993
11 887 586 \$
Merci de donner!

Central de Grand Montréal
493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6 Tél.: (514) 288-1261

LE DON DE CHANGER LES CHOSES

La quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

816

à quatre chiffres

1112

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Décès, remerciements	285-6816
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe » — Enregistrement: numéro 1400 « Port de retour garanti. (USP9003692) Champlain N.Y. 12919-1518. RENSEIGNEMENTS 285-7272



42-5

CODE DU JOUR

VENDREDI
22 OCTOBRE 1993

SUITE DE LA UNE

PREMIERS

Les premiers de la classe

est capable d'additionner mais n'a pas encore compris le principe de la soustraction), il arrive bon premier quand il s'agit de vendre des chocolats de porte en porte pour le club de hockey pee-wee ou d'organiser le pique-nique annuel de l'école. Ses camarades de classe le trouvent indispensable. Les filles le trouvent fiable.

Lucien Bouchard: le prototype de l'élève studieux, austère et ombrageux. Il est toujours premier de classe, dans toutes les matières sauf en maths. (Il pense que Déficit est le nom d'un auteur latin.) Dépendant de ses humeurs, il rêve d'être missionnaire en Afrique ou ambassadeur au Vatican. Envers le professeur, il oscille de l'admiration béate à la contestation virulente. Tantôt, il n'aspire qu'à l'imiter en tous points, tantôt, il le contredit systématiquement. Si d'aventure il reçoit un mauvais bulletin, il boude et va se plaindre au directeur d'avoir été victime d'un sombre complot. Avec ses camarades de classe, il est tour à tour hautain et solidaire.

re. S'il faut revendiquer quelque avantage pour la classe, il se porte volontaire, à condition de ne pas avoir les mains liées par un comité qui serait nécessairement constitué de types moins bien que lui. Ses camarades de classe le trouvent intéressant mais intrigant. Les filles se pâment devant ce beau ténébreux.

Audrey McLaughlin: le prototype de l'élève affable et compatissant. Elle n'est ni première, ni dernière de classe, mais quelque part dans l'honnête milieu. C'est toujours elle qui se dévoue, quand le cours commence, pour distribuer les documents du professeur, ou, quand le cours est fini, pour effacer la craie au tableau noir, ou pour fermer la porte de la classe quand il y a trop de bruit dans le corridor. Elle prend gentiment des notes pour les élèves qui s'absentent sans raison, s'occupe des drogués, des sans-abris, des filles qui accouchent sans «partenaire» et en général de tous les damnés de la terre. Elle s'en prend parfois à la mentalité patriarcale du professeur mais elle ne monte jamais sur ses grands chevaux. Les autres élèves la trouvent répétitive mais

serviable. Les filles la trouvent rassurante. Les garçons aussi.

Preston Manning: le prototype du fort en thème. Incapable d'imagination mais capable de se plier assidûment aux exercices les plus fastidieux. Il étudie tellement fort qu'il se considère plus compétent que le professeur, auquel il fait périodiquement la leçon, sourcil levé et index pointé. Quand le professeur interroge la classe, il a sa réponse prête, et se fâche quand le prof donne la parole à un autre élève. Il ne va jamais aux parties de l'école, ne fume pas, ne boit pas et ne sort pas. Il trouve la majorité de ses condisciples superficiels, matérialistes et hédonistes. Ils devraient aller travailler en usine ou aux champs, estime-t-il, plutôt que d'occuper des bancs d'école destinés aux plus méritants... à moins que leurs parents n'aient les moyens de payer pour leur éducation. Il est en fait contre l'école gratuite, et considère la majorité de ses camarades comme des parasites sociaux. Dépendant de leur optique, les autres élèves le trouvent imbuvable ou impressionnant. Les filles ne le regardent même pas. □

Un sondage Angus-Reid confirme l'avance du PLC

d'après Canadian Press

TORONTO

■ Les Libéraux ont entamé la dernière semaine de la campagne électorale avec une avance considérable dans l'opinion publique, tandis que le Bloc québécois a de fortes chances de balayer le Québec.

C'est ce qui découle d'un nouveau sondage effectué par la maison Angus Reid pour le compte du réseau CTV et des journaux *Southam*. Les résultats indiquent que les Libéraux peuvent compter sur 43 pour cent du vote à l'échelle nationale, alors que les Conservateurs et le Reform Party n'en obtiendraient que 17 pour cent, le Bloc québécois, 14 pour cent et le NDP, sept pour cent.

Le sondage a été effectué de lundi à mercredi auprès de 3300 Canadiens. Un échantillon de cette ampleur est considéré comme donnant des résultats exacts à deux pour cent près dans 19 cas sur 20.

Selon Reid, le Bloc québécois pourrait remporter la presque totalité des 75 sièges du Québec, ce qui pourrait lui valoir le statut d'opposition officielle aux Communes.

On explique que l'appui au Bloc se limitant au Québec et cette province détenant le quart des sièges, le BO pourrait remporter plus de sièges au Québec que ne pourrait s'accaparer tout autre parti à l'extérieur de la province.

Il n'est pas encore exclu toutefois, souligne Angus Reid, que le Reform Party ne dépasse le Bloc et en vienne ainsi à constituer lui-même l'opposition officielle.

Panne majeure à Hydro-Québec

■ Une panne d'électricité a privé de courant plus de 300 000 abonnés d'Hydro-Québec, hier après-midi.

Selon une porte-parole de la Société d'État, Marie-Pierre Bonnassieux, la panne a été causée par le déclenchement d'une ligne à la centrale de Churchill Falls. L'incident a entraîné une perte de 3350 mégawatts de production, ce qui équivaut à 10 pour cent de la puissance totale d'Hydro.

Plus de 200 000 abonnés de l'île de Montréal ont été privés d'électricité; le reste des pannes ont été signalées dans la région de Québec, sur la Rive-Sud, à Laval et dans les Laurentides. La plupart d'entre elles n'ont été que temporaires.

La porte-parole d'Hydro a déclaré que le déléstage avait permis de compenser les pertes de production. Aucun équipement d'Hydro-Québec n'a été endommagé. À 17 h, tout était rentré dans l'ordre.

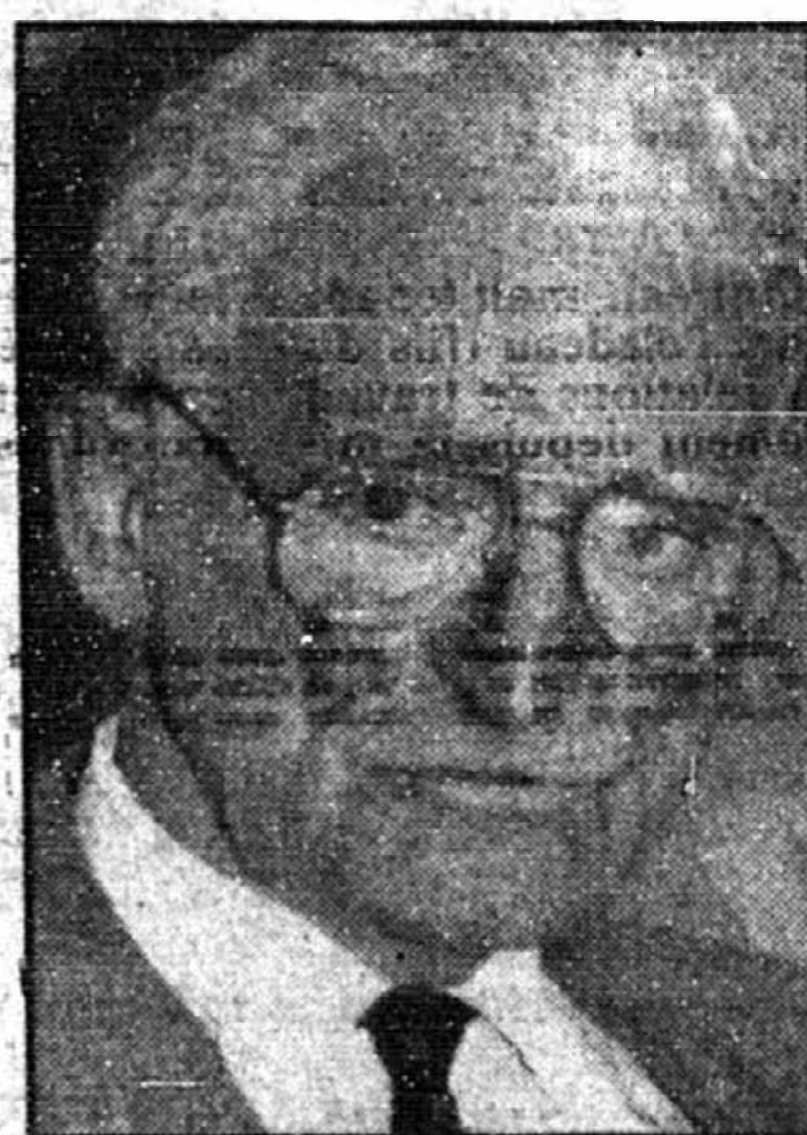
ARMÉE

Contrebande du tabac: Ryan admet que l'armée serait la solution

ke, en banlieue sud de Montréal, les forces policières québécoises, la Sûreté du Québec en particulier, n'y interviennent pas directement, mais surveillent les routes conduisant sur le territoire. C'est ainsi que des saisies de cigarettes y sont effectuées régulièrement aux alentours, mais jamais dans l'enceinte de la réserve.

M. Ryan, au cours de l'entretien accordé à *La Presse*, précise que le gouvernement du Québec n'est aucunement intéressé à répéter la malheureuse expérience d'Oka, survenue au cours de l'été 1990, au cours de laquelle un policier de la SQ a perdu la vie et des centaines de millions de dollars ont été dépensés, tant par Québec que par Ottawa. « Ces considérations sont beaucoup plus importantes que l'opinion de certaines gens qui, au coin d'une rue, s'interrogent sur notre action », a insisté le ministre.

L'opposition péquiste, à l'As-



Claude Ryan: éviter le recours à la force...

semblée nationale, a tenté de savoir hier quelles étaient les intentions de M. Ryan concernant le trafic illégal des cigarettes et de l'alcool. Devant les députés, il a simplement dit que des saisies étaient quotidiennement effectuées. Le PQ, par la voix du député Francis Dufour, de Jonquière, accuse le gouvernement de procéder à des saisies spectaculaires chez les Hurons, à Québec, mais sans intervenir sur les autres territoires. M. Ryan refuse ces allégations, affirmant que d'autres saisies, peu publicisées, s'effectuent ailleurs.

En entretien à *La Presse*, il a cependant admis que le dossier ne progressait que lentement avec la communauté mohawk. « Des rencontres de concertation ont lieu. Nous verrons dans l'avenir », a-t-il simplement indiqué.

Le ministre admet que l'opinion publique, comme l'a souligné l'opposition hier, peut être tentée de conclure qu'il existe au Québec deux poids, deux mesures concernant l'application de la loi sur la contrebande. « Il est faux de prétendre que j'ai peur des autochtones. Même qu'ils me craignent, notamment à Kahnawake. Mais je ne déclencherai pas une opération à la hâte pour provoquer une crise. »

Au Parti québécois, selon les informations obtenues hier soir par *La Presse*, on n'exigera jamais que le gouvernement du Québec ait de nouveau recours à l'armée dans ce dossier délicat. « Mais c'est notre rôle de talonner le gouvernement. Il y a deux poids, deux mesures concernant l'application de la loi », a confié un député.

M. Ryan qui, incidemment, fera part dans les prochaines semaines de ses intentions quant à son avenir politique, s'appuie à quitter ses fonctions sans avoir réussi à s'entendre avec la communauté autochtone. Mohawk, mais il n'y a pas eu d'autre crise.

Les tribunaux peuvent restreindre la liberté de religion d'un parent dans l'intérêt de l'enfant

HUGUETTE YOUNG
de la Presse Canadienne
OTTAWA

■ Les tribunaux peuvent intervenir pour restreindre la liberté de religion lorsque les pratiques religieuses d'un parent sont nuisibles aux intérêts d'un enfant, a stipulé hier la Cour suprême du Canada.

Dans un jugement qui fait époque, le tribunal a statué que c'est le critère du « meilleur intérêt de l'enfant » qui doit primer lorsqu'il s'agit de déterminer les droits de garde, de visite et de sortie d'un enfant.

« L'enfant doit être au centre des préoccupations des tribunaux car ce sont ses droits qui sont en jeu, et non pas ceux des parents », écrivent les juges La Forest, L'Heureux-Dubé et Gonthier.

Un père privé de la garde de son enfant avait porté sa cause devant la Cour suprême, arguant que la décision d'un tribunal de première instance brimait son droit de liberté d'expression et de liberté de religion en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés.

La Cour suprême a cependant confirmé la décision de la Cour d'appel du Québec et d'un tribunal de première instance. À la majorité, les magistrats ont conclu que la Charte « ne s'applique pas aux litiges privés entre parents dans un contexte familial », ni aux ordonnances judiciaires.

« L'ordonnance rendue par le premier juge ne viole pas les dispositions de la Charte invoquées par l'appelant, en particulier les libertés de religion et d'expression, précise la Cour suprême. Ces libertés, comme toute liberté, ne sont pas absolues et un tribunal peut leur imposer des limites lorsque le meilleur intérêt de l'enfant l'exige », avance le tribunal.

La Cour suprême a également conclu que l'enseignement religieux relève normalement du parent chargé de la garde.

Après trois ans de vie commune, un couple du Québec connu seulement par leurs initiales D.P. et C.S. décident de vivre séparément. D'un commun accord, le couple accepte que la mère ait la

garde de leur fillette et que le père exerce des droits de visite et de sortie. Les relations entre les parents se détériorent toutefois lorsque l'appelant, le père, commence à pratiquer la religion des Témoins de Jéhovah.

Fanatisme

La mère, de religion catholique, reproche au père « d'endocliner » leur fillette, alors âgée de trois ans et demi, pendant ses sorties avec lui, et de ne pas respecter les modalités de l'entente sur les droits de visite. Le père demande aux tribunaux d'annuler l'entente initiale et de lui confier la garde de l'enfant.

En appliquant le critère « du meilleur intérêt de l'enfant », le tribunal de première instance donne toutefois raison à la mère en constatant le « fanatisme religieux » de l'appelant et son « comportement intransigeant ». Ce fanatisme perturbe l'enfant, souligne le tribunal.

Il pose les restrictions suivantes: l'appelant peut enseigner la religion des Témoins de Jéhovah à son enfant, mais « il n'a pas le droit de l'endocliner continuel-

lement » et il ne peut l'amener dans les « démonstrations, cérémonies ou les congrès des « Témoins », ni faire du porte-à-porte avec l'enfant jusqu'à ce que l'enfant soit en mesure d'en décider ainsi.

Dans une autre cause, soit Young contre Young, la Cour suprême a toutefois élargi la notion de liberté de religion en permettant à un père divorcé de discuter de la religion des Témoins de Jéhovah avec ses trois enfants.

En 1988, Helen Young obtenait la garde de ses trois enfants alors âgés de neuf ans, sept ans et onze mois. L'ordonnance interdisait au père de discuter de sa religion avec ses enfants et de les amener aux cérémonies religieuses.

La Cour d'appel de la Colombie-Britannique avait retranché ces restrictions religieuses en soulignant qu'un parent peut partager ses valeurs religieuses avec ses enfants à moins de preuve que cela ne leur porte préjudice. Dans ce cas, le père, James Kam Chen Young, avait donné le choix à ses enfants de l'accompagner ou non aux cérémonies des Témoins de Jéhovah.

DIX ANS D'EXCELLENCE

UN NUMÉRO SPÉCIAL À LIRE ABSOLUMENT, DEMAIN DANS LA PRESSE

Le "GALA EXCELLENCE" de *La Presse* fête son dixième anniversaire.Consultez le numéro spécial, deux cahiers, 32 pages, publié demain, dans *La Presse*.

Vous y trouverez une rétrospective des dix ans du programme excellence, une rencontre avec les membres du prestigieux jury et les 52 personnalités de la semaine, candidates au titre de Personnalité de l'année de *La Presse*.

Après les Gaétan Boucher, Naomi Bronstein, André Viger, Denys Arcand, Guy Laliberté, Phyllis Lambert, Gratien Gélinas, Jean Vanier et Roberta Bondar qui méritera le titre en 1993?

10^{ème}
Le Gala Excellence
La Presse 1993

Québec approuve la construction d'un tronçon de l'autoroute 30 entre Brossard et Candiac

ANDRÉ MOU

Le conseil des ministres a approuvé, mercredi, la construction d'un tronçon de 12,5 kilomètres de l'autoroute 30, pour relier l'autoroute 10 à Brossard, à l'autoroute 15 à Candiac.

Il s'agit d'un projet de plusieurs millions de dollars, réclamé depuis longtemps par les municipalités de la Rivière-Sud de Montréal.

Ce tronçon fait partie d'un projet plus vaste, soit celui de relier Bécancour à l'autoroute 20, dans la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, a indiqué hier Sylvie Marier, attachée de presse du ministre de l'Environnement Pierre Paradis.

C'est M. Paradis qui a recommandé au conseil des ministres d'autoriser le ministère des Transports de construire le tronçon de 12,5 km entre Brossard et Candiac, a dit Mme Marier, au cours d'un entretien téléphonique hier soir.

«Le ministère des Transports nous a indiqué qu'il comptait entreprendre les travaux dès cet automne, mais aucune date précise n'a été fixée», a-t-elle précisé.

L'analyse environnementale établit que le projet est justifié. Nous considérons que les mesures d'atténuation proposées par le ministère des Transports sont satisfaisantes.

Le conseil des ministres a ordonné au ministère de l'Environnement de délivrer un certificat d'autorisation au mi-

nistère des Transports sous quelques conditions.

Le ministère des Transports doit notamment mettre en place un écran acoustique ou toute autre mesure de réduction de bruit afin d'atténuer l'impact sonore sur les résidences localisées le long du boulevard Édouard-VII, de manière à maintenir les niveaux de bruit pour la première ligne de résidence en-deçà de 55 décibels.

Transports-Québec devra soumettre un rapport de suivi du climat sonore à proximité des maisons localisées sur le boulevard des Prairies, et proposer au besoin des mesures visant à maintenir le bruit sous 55 décibels.

Il faudra utiliser des mesures de contrôle de l'érosion, des bassins de sé-

mentation, des ballots de paille ou d'autres dispositifs pour filtrer et retenir les sédiments, tant pendant la construction que l'exploitation.

Le ministère des Transports doit trouver des façons de sauvegarder des plantes herbacées, telles que les colonies de zizanie aquatiques et de carex folliculées, et ainsi de suite.

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (le BAPE) avait rendu publique l'étude d'impact en décembre dernier. Seulement sept personnes avaient demandé des modifications. Le BAPE a servi de médiateur entre ces requérants et le ministère des Transports. Six requérants se sont déclarés satisfaits, ce qui a incité M. Paradis à approuver le projet.

Un agent de sécurité meurt d'une crise cardiaque après une manifestation au Journal de Montréal

ÉRIC TROTIER

L'éditeur du Journal de Montréal et la police de la CUM ont donné des versions fort différentes des circonstances ayant entouré hier la mort d'un agent de sécurité lors d'une manifestation des employés en lock-out du quotidien de Pierre Peladeau.

Réal D'Avril, 47 ans, est mort d'une crise cardiaque après une manifestation qui a réuni près de 200 employés, en début d'après-midi. D'Avril faisait partie du fort contingent de gardes de sécurité de la firme Colossal, récemment embauchés par la direction du tabloïd pour «protéger» l'accès à son immeuble de la rue Frontenac.

Bien que l'agent ait eu un malaise après la manifestation, l'éditeur du Journal, Yvon Lamarre, s'est efforcé de relier sa mort à une bousculade qui a éclaté une heure plus tôt entre les travailleurs syndiqués et les agents de sécurité. «Les manifestants tentaient d'entrer au Journal. Les agents ont formé une ligne pour bloquer l'accès, mais les syndiqués, plus nombreux, ont forcé cette ligne. Un agent de sécurité est tombé, je ne sais trop comment: il s'est peut-être enfangé. Après, il est entré dans la bâtisse et il a eu un malaise», a déclaré M. Lamarre à La Presse.

L'éditeur a également émis un communiqué, en début de soirée, dans lequel il rend indirectement responsables les manifestants de la mort de M. D'Avril. Il y fait aussi le commentaire suivant: «Cette manifestation de violence n'est aucunement justifiée et son déroulement tragique est inacceptable dans une société civilisée».

Pourtant, les résultats de l'enquête policière contredisent l'éditeur: vrai qu'une petite bousculade a éclaté devant l'entrée du Journal de Montréal et que l'agent D'Avril a trébuché. Mais celui-ci s'est relevé et a continué son travail comme si de rien n'était, durant près d'une heure! Des témoins l'ont même vu courir!

«Après l'altercation, il a poursuivi son travail pendant 40 à 45 minutes; on ne peut donc pas relier sa mort à ça», explique le directeur de service de la CUM, Gilles Lelièvre.

Pressé de questions par le représentant de La Presse, Yvon Lamarre a voulu atténuer la portée de ses déclarations: «C'est vrai que l'agent s'est relevé (après avoir chuté) et qu'il a couru, a-t-il fini par admettre, mal à l'aise. Écoutez, je ne veux pas accuser qui que ce soit... Laissons les policiers faire leur enquête et nous verrons après.»

Les chefs syndicaux n'ont toutefois pas



C'est après la manifestation des employés en lock-out du Journal de Montréal, hier midi, qu'un agent de sécurité a subi une crise cardiaque.

PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

apprécié que leur employeur récupère l'incident de cette façon. «Ce sont les bouncers qui poussaient les syndiqués, et non le contraire, affirme Jacques Lamontagne, président du syndicat de la préparation (typographes) du Journal de Montréal. Personne n'a vu d'agent mal en point, personne ne s'est aperçu de quoi que ce soit d'anormal pendant que ça brassait. Pour moi, ce gars-là aurait fait une crise cardiaque même s'il avait été dans son salon. Ça n'a rien à voir avec la manifestation.»

Lorsque M. D'Avril s'est senti mal, il est entré au Journal. Deux secrétaires

(syndiquées) ont tenté de le ranimer. Elles ont subi toutes deux un choc nerveux, si bien que ce n'est pas une, mais trois ambulances qui ont été dépêchées au Journal de Montréal. L'agent a été transporté à l'hôpital et il a rendu l'âme en milieu d'après-midi.

La Presse a tenté en vain d'obtenir des commentaires de la compagnie Colossal pour qui travaillait M. D'Avril.

Le Journal de Montréal, maintenant dirigé par Pierre-Karl Peladeau (fils du fondateur), a vu ses relations de travail se détériorer rapidement depuis la mi-septembre, quand la direction a décrété

un lock-out contre ses 150 typographes. Depuis deux semaines, un second lock-out empêche les 150 pressiers et les 60 expéditeurs d'entrer au travail. Les 350 employés affectés par ces mesures manifestent depuis ce temps et tous les ponts ont été coupés entre les deux parties.

L'incident d'hier n'est certainement pas pour apaiser la tension qui règne dans ce quotidien. Yvon Lamarre a d'ailleurs indiqué qu'il a ordonné à ses avocats de déposer aujourd'hui une requête en injonction interdisant les travailleurs lock-outés de s'approcher de l'immeuble de la rue Frontenac.

Jean Lapierre, président des cols bleus de Montréal, sera accusé de saccage

LUCIE CÔTÉ

Des accusations seront portées ce matin contre Jean Lapierre, le président du syndicat des cols bleus de Montréal, et un autre col bleu, Richard Bisson. Tous deux sont accusés d'avoir participé au saccage de l'hôtel de ville, le 13 septembre, qui a causé 10000 \$ de dommages à l'édifice.

Casqués et armés de béliers de bois et de bâtons, une cinquantaine de membres du syndicat qui regroupe 2500 cols bleus avaient forcé les portes et fait éclater les

fenêtres de l'immeuble de la Place Vauquelin.

Ils avaient été refoulés par les policiers de l'escouade tactique de la police de la CUM, qui assuraient la tranquillité du maire et de ses conseillers, en réunion ce soir-là.

Le mandat d'arrestation contre Lapierre, âgé de 40 ans, et Bisson, 35 ans, a été émis hier, trois semaines après la comparution au palais de justice de Montréal de sept autres cols bleus.

Les deux hommes étaient dès lors libres de se livrer eux-mêmes à la police et ont convenu de se rendre ce matin au quartier général, rue Bonsecours. Ils se-

ront alors formellement accusés de participation à une émeute, d'introduction par effraction, de méfait et de complot.

En octobre 1988, Jean Lapierre avait déjà été accusé d'entrave au travail d'un agent de la paix et avait reçu une absolution conditionnelle.

Les sept autres cols bleus déjà accusés, Benoît Claveau, 26 ans, Normand Lajoie, 36 ans, Alain Lévesque, 42 ans, Jean Dastous, 45 ans, Michel Leblanc, 46 ans, et le secrétaire du local 301 du Syndicat canadien de la fonction publique, Denis Maynard, 40 ans, doivent revenir en cour le 2 novembre, pour la tenue de leur enquête préliminaire.

L'EXPRESS DU MATIN

ACCUSÉ D'AVOIR CONDUIT SANS PERMIS, UN JUGE EST ACQUITTÉ

Le juge Yvan Macerola, de la Cour supérieure du Québec, a été acquitté, hier, par la Cour du Québec, à Granby, d'une inculpation de conduite d'un véhicule alors que son permis était révoqué. Le juge de 57 ans était accusé d'avoir conduit alors que son permis lui avait été retiré pour non paiement d'amendes. En guise de preuve, le procureur de la Couronne, Me Bernard Monast, a simplement déposé hier le constat d'infraction. En défense, Me Yvon Robichaud a fait valoir une récente jurisprudence qui veut que la Couronne prouve que l'accusé a reçu copie, de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), de la révocation de son permis — en fait, qu'il savait qu'il commettait une infraction en prenant le volant. Or, la poursuite n'ayant pas en mains ce document essentiel à sa preuve, le juge Michel Duchesne n'a eu d'autre choix que de renvoyer la cause.

SAISIE DE STUPÉFIANTS

À la suite d'une enquête de deux mois, les policiers de la SQ de l'escouade du crime organisée à Montréal ont procédé, dans la nuit avant-hier, à trois perquisitions et huit arrestations relatives à une affaire de trafic de stupéfiants. Les perquisitions ont eu lieu dans des appartements des rues de Lormier, Poupard et Montgomery, où 115 grammes de cocaïne d'une valeur de 76 000 \$ ont été saisis. Trois hommes et quatre femmes, dont l'âge varie entre 19 et 45 ans, ont été mis sous arrestation. On a également arrêté un homme de 34 ans, au volant de son auto à l'intersection des rues Sherbrooke et Montgomery et transportant 115 grammes de cocaïne. D'autres stupéfiants, d'une valeur de 45 000 \$, ont aussi été saisis lors de ces perquisitions, destinées à mettre un terme aux opérations d'un réseau de trafiquants du quartier Hochelaga-Maisonneuve.

JEUNE FILLE RECHERCHÉE

Les membres de la famille Desmarais-Cyr sont au désespoir depuis que Camille, 15 ans, s'est enfuie du Centre d'accueil Bois-Joly, rue Beauregard, à Longueuil, le 4 octobre. D'après l'enquête, elle pourrait se trouver dans la région de Québec, plus précisément dans le Vieux-Québec. La jeune fugueuse mesure 1m 65 et pèse 55 kg. Elle a les cheveux bruns et les yeux noirs. Toute personne pouvant fournir des informations sur ses allées et venues peut communiquer avec le détective Michel Viau, de la police de Longueuil, à 646-8550.



Camille Desmarais-Cyr

À GAGNER PLUS DE 55 000 \$ EN VOYAGES dans l'émission "Y'É TROP D'BONNE HEURE"

COMMENT PARTICIPER...

- 1- Remplissez le coupon de participation et faites-le parvenir à CKOI FM.
- 2- Identifiez la "chanson-soleil" du "Francoeur Show" à 17h.
- 3- Ayez sous la main La Presse avec le "cri du jour" de Normand.
- 4- Écoutez "Y'É trop d'bonne heure", attendez que le téléphone sonne... et gagnez!!!

COUPLES OU CÉLIBATAIRES - 18 ans

HEDONISM II®

NOM: _____ CKOI FM
ADRESSE: _____ "CKOI LE CRI"
VILLE: _____ 211, ave. Gordon
CODE POSTAL: _____ Verdun (Québec)
H4G 2R2

Numéros de téléphone où l'on peut vous rejoindre à:
7h25: () 8h25: ()

Aucun achat requis. Les règlements détaillés peuvent être obtenus aux bureaux de CKOI FM, La Presse et Vacances Air Transat.

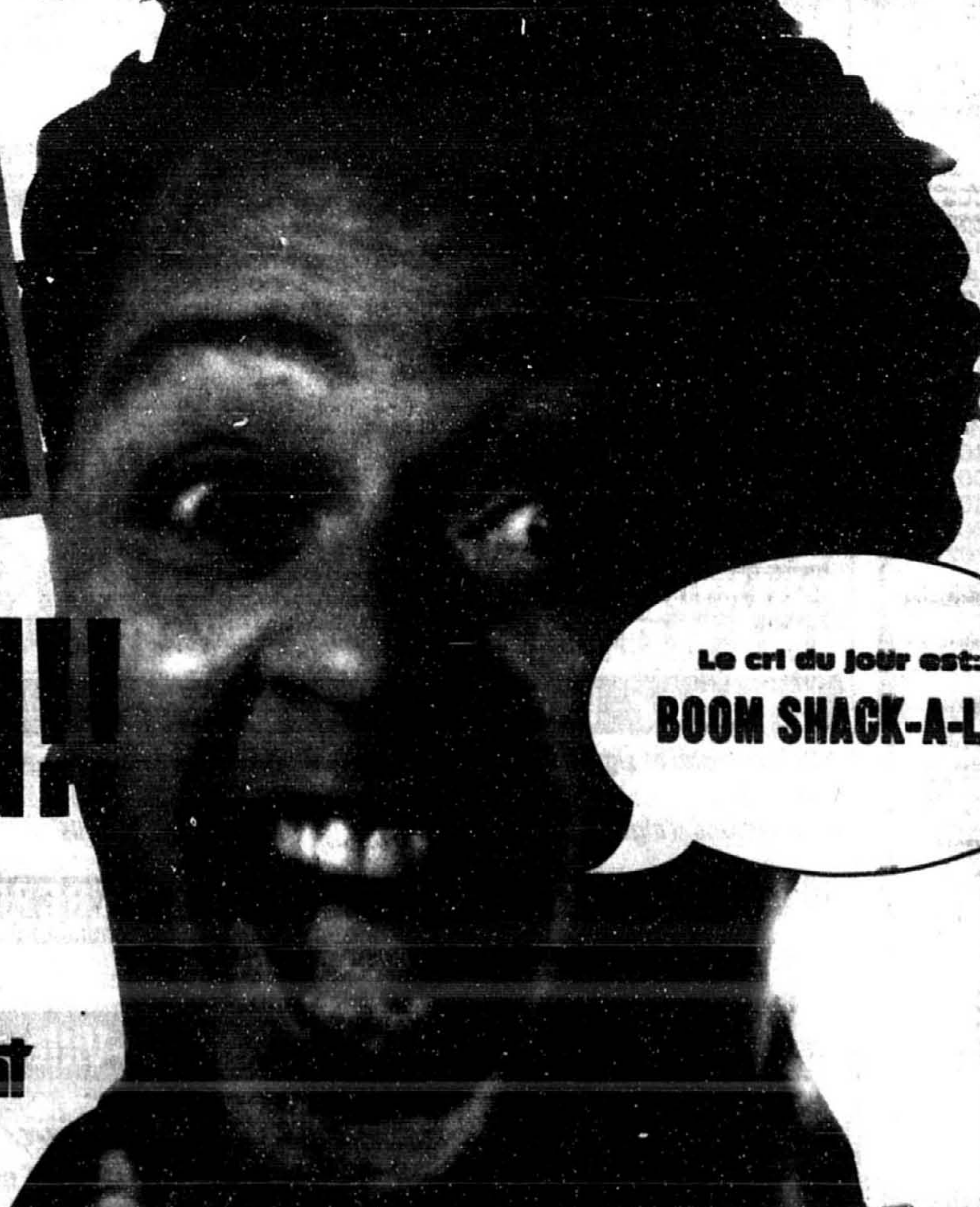
CKOI
96.9 FM

CKOI LE CRI

DANS
La Presse

En collaboration avec:

vacances air Transat
SuperClubs®



Le cri du jour est:
BOOM SHACK-A-LAK

Police-Jeunesse fera moins d'enquêtes et plus de prévention

ANDRÉ CÉDILLOT

■ Dorénavant, toutes les enquêtes sur les crimes graves commis par des jeunes échapperont à Police-Jeunesse. De plus, une brigade spéciale s'occupera spécifiquement des agressions sexuelles dont sont victimes les enfants de moins de 12 ans.

Voilà l'essentiel du plan de réorganisation de Police-Jeunesse que la police de la CUM a présenté, hier soir, à la Commission de la sécurité publique.

Après trois ans d'études, dont une vaste consultation auprès de familles et d'organismes qui s'occupent des jeunes, la direction de la police a conclu que ses policiers-éducateurs n'avaient ni le temps ni l'expertise pour mener des enquêtes approfondies et de grande qualité.

«Les policiers des groupes Police-Jeunesse doivent restreindre leurs tâches d'enquête à 25 p. cent de leur temps, de façon à consacrer plus d'énergie à des activités de prévention auprès des jeunes», écrit dans un rapport de 33 pages le directeur Yvon Michaud, responsable du Conseil et de la Coordination à la police de la CUM.

En général, depuis 1984, les enquêteurs de Police-Jeunesse éparpillés un peu partout dans l'île de Montréal s'occupaient d'un grand nombre d'enquêtes impliquant des jeunes de 17 ans et moins qui ont commis des délits mineurs (rapines, vandalisme, assaut, etc) ou impliqués dans des affaires d'agressions sexuelles. Dans certains districts, ils en prenaient même encore plus large, au grand désespoir de la direction.

À l'avenir, ils ne traiteront donc que les «petits délits», tels que les vols ou méfaits de moins de 1000 \$ (cela exclut les vols à l'étalage, du ressort des patrouilleurs), les voies de fait simple et l'intimidation entre jeunes (le phénomène du «taxage» dans les cours d'école, par exemple).

Homicides, vols qualifiés...

Comme c'est le cas depuis toujours, les affaires d'homicide, de vol qualifié, de cambriolage et autres crimes de même acabit demeurent entre les mains des brigades spécialisées ou des enquêteurs des différents postes de police.

Par contre, c'est là le plus gros changement, tous les cas d'agressions sexuelles commis sur

des enfants de moins de 12 ans seront confiés à une escouade de spécialistes qui verra le jour prochainement. Les victimes de moins de 18 ans seront référées aux enquêteurs de district.

«Les enquêtes sur les agressions sexuelles exigent une approche particulière, en raison de l'impact psychologique de ce type de crime sur la victime et des règles de preuves à suivre devant le tribunal», explique le directeur Michaud.

De ce fait, les policiers doivent avoir un sens poussé de la communication et de l'empathie. Toutes des qualités que devront posséder à un plus haut degré encore les policiers qui oeuvreront auprès des enfants en bas âge. D'où la nécessité de les regrouper au sein d'une escouade spéciale.

L'an passé, pas moins 829 plaintes d'agressions sexuelles commises sur des jeunes ont été rapportées à la police montréalaise; 371 d'entre elles portaient sur des enfants de moins de 13 ans!

Audiences publiques

Ce nouveau projet de transformation de Police-Jeunesse fera l'objet d'audiences publiques au début de 1994. Dans le passé, les changements au sein de cette escouade ont toujours provoqué de vifs débats, tant chez les policiers que les citoyens.

Par ailleurs, un nouvel équipement informatique plus performant permettra sous peu à la police de la CUM, et à la Sûreté du Québec tout aussi bien, d'analyser à fond les crimes majeurs (homicides, agressions sexuelles, enlèvement, etc) commis dans tous les grandes villes du Canada et des États-Unis.

Une fois parfaitement au point, le programme VICLAS (Violent Crime Linkage Analysis System), traduit en français sous le nom de Système d'analyses des liens entre les crimes de violence, constituera un équipement unique au monde. Conçu par la GRC, il sera en opération au début de la prochaine année, au Québec.

Pour l'instant, les analystes des différents corps de police canadiens et américains s'affairent à emmagasiner les données requises. Plus de 1400 crimes à caractère violent ont été introduits dans l'ordinateur central, à Ottawa.

Selon le capitaine Greg Johnson, qui supervise le projet à la GRC, un programme similaire intitulé Major Crime Files existait depuis 1984, mais il était beaucoup moins étendu — il se limitait aux provinces canadiennes — et ne donnait pas des résultats aussi probants à cause de la technologie moins avancée.

«En Colombie-Britannique, on a identifié le cadavre d'un homme en seulement quatre heures grâce à l'analyse informatique des renseignements disponibles sur la scène du crime», a souligné l'officier de la police fédérale, précisant que VICLAS était à l'essai depuis deux ans dans certaines provinces.

Des limiers venus d'un peu partout au Canada seront initiés à toutes les facettes des opérations du nouveau système le mois prochain, dans les bureaux de la GRC, à Ottawa.

Votre don va loin

Des Mohawks dissidents menacent d'occuper les maisons expropriées

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
OKA

■ Des résidents mohawks de Kanesatake accordent 15 jours au ministère des Affaires indiennes pour s'entendre avec le conseil de bande de Kanesatake sur la rétrocession de maisons achetées par le fédéral dans la paroisse et le village d'Oka. Sinon, ils iront les occuper.

C'est ce que soutiennent Ronald Bonspille et Roger Simon, deux Amérindiens demeurant dans le secteur Kanesatake. «Si nécessaire, des individus armés viendront nous protéger», a clairement dit, hier, M. Simon, un adversaire acharné du grand chef du conseil de bande local, Jerry Peltier.

«Quatre-vingt-dix-huit membres de la communauté autochtone de Kanesatake ont signé des formulaires pour aller demeurer dans les résidences achetées par Ottawa. Je peux affirmer qu'aujourd'hui 13 d'entre eux sont prêts à défier Jerry Peltier et se rendre au moindre signal prendre possession des maisons visées», a poursuivi M. Bonspille.

Au ministère des Affaires indiennes, Claude Philippe, adjoint au directeur, a déclaré que le mandataire officiel de cette communauté auprès des autorités gouvernementales était le conseil de bande.

Pas de lui-même

«J'ai confiance en M. Peltier et je crois que les parties vont en arriver à un accord», a-t-il précisé.

Il a ajouté que le peuple amérindien ne peut décider de lui-même d'aller occuper ces maisons, même si elles appartiennent au ministère des Affaires indiennes. Pour M. Philippe, le conseil de bande est comme un gouvernement, c'est lui qui a la responsabilité de voir au bien-être de la communauté, de signer les documents nécessaires.

Si jamais des Mohawks défient le conseil de bande et se rendent occuper ces résidences, le ministère tentera de les dissuader en discutant avec eux. «Il n'est pas question d'utiliser la force», a précisé M. Philippe.

Pour M. Philippe et Lise Bourgeau, députée sortant d'Argenteuil-Papineau, il n'est pas question que les 232 000 \$ servent à autre chose qu'à rénover les résidences achetées par le fédéral.

Mercredi, M. Peltier a déclaré que ces propriétés étaient dans un état lamentable, malpropre, que les Blancs les avaient saccagées

avant de quitter, et que ce n'était pas à la communauté autochtone de faire le ménage.

«Ces maisons ont été inspectées avant que les occupants quittent. Elles étaient en bon état. Il se pourrait qu'il y ait eu quelques actes de vandalisme depuis leur départ. Ces résidences sont sous la surveillance du Conseil de bande», a dit M. Philippe.

Pour M. Jean Jolicoeur, président de l'Association des propriétaires à l'intérieur de Kanesatake (APIK), cette situation ne serait pas arrivée si le ministre Pierre H. Vincent avait répondu il y a plusieurs mois dans l'affirmative à M. Simon qui demandait, au nom de ses concitoyens, de prendre possession de ces propriétés.

«Mais au lieu d'accéder à la demande de M. Simon, le ministre l'a référée à Jerry Peltier. De la manipulation. Les conservateurs méritent ce qui se produit.»

Semer le trouble

Pour MM. Simon, Bonspille et

Jolicoeur, Jerry Peltier a été parachuté dans Kanesatake par le fédéral pour semer le trouble. «L'véritables résidents de ce quartier veulent aller demeurer plus rapidement dans ces maisons. Mon garçon demeure dans le village, dans une maison impropre où il y des rats, avec sa femme et son bébé. Ils veulent quitter rapidement, mais M. Peltier ne veut pas. J'ai 321 personnes derrière moi», a dit M. Simon, président de la Chambre de commerce de Kanesatake.

Actuellement, selon ces trois intervenants, 48 habitations sont prêtes à recevoir leurs nouveaux occupants, tandis qu'il faudrait faire des réparations dans une dizaine de chalets.

Ces propos concordent avec ceux de Claude Michaud, du ministère des Affaires indiennes, qui a déclaré mercredi que 80 p. cent des résidences achetées par le fédéral étaient dans un bon état, aptes à recevoir de nouveaux occupants.

ENCAN JUDICIAIRE

Embargo commercial USA - Iran
Envoi de Seizo Forwarding, note # 016755246693
de United Airlines, transporteur ACBIF. Douanes américaines d'Atlanta, Georgie, consignataire aux États-Unis Tripletone International Inc.



Marchandise de qualité
100 % tissée à la main

TAPIS DE PERSE

Ces tapis n'ont pu entrer aux États-Unis en raison de la politique des douanes américaines et ils ont été réacheminés à un entrepôt de transporteur aérien.

ENCAN PUBLIC SANS MISE À PRIX

Nous avons reçu le mandat de vendre ces tapis de Perse sans mise à prix ni prix minimum. Ce sont des tapis certifiés authentiques, en soie et en laine, noués à la main.

DES CENTAINES DE TAPIS DE QUALITÉ AUTHENTIQUES, NOUÉS À LA MAIN
Très grands tapis et tapis de passage de toutes dimensions, en laine et mélange laine et soie. Tout doit être liquide. Ne ratez pas cet encan. Ces tapis sont vraiment superbes.

Holiday Inn Crowne Plaza 420, rue Sherbrooke Ouest
Samedi 23 et dimanche 24 octobre Encaen à 14 h Inspection à 13 h

- Pas de mise à prix
- Fixez votre propre prix
- Numéro exige des marchands pour exonération de taxes
- Pas de prime de 10 %
- Paiement comptant, MasterCard, Visa ou chèque visé à l'ordre de A.P.R. Ltee

NE RATEZ PAS L'OCCASION Voici l'occasion de votre vie d'acheter le tapis de vos rêves au PLUS BAS PRIX possible!

M. Michael Nassal, coordinateur international autorisé



LES CHANCEUX

Le livre de Francine Ouellette
«Le Grand Blanc»



Le Grand Blanc

Le nouveau roman de Francine Ouellette

Les abonnés recevront une copie dédiée du livre d'une valeur de 24,95 \$ plus 2 laissez-passer pour le

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

Voici les chanceux d'aujourd'hui :

M. Charbonneau de Hull
M. Cadieux de Saint-Polycarpe
M. Simard de Montréal
M. Dequoy de Montréal
M. Lambert de Longueuil
M. Boisvert de Montréal
M. Millan de Montréal
M. Fortin de Chomedey
M. Goyer de Chomedey
M. Marion de Repentigny
M. Birolini de Terrebonne
M. Caisse de Candiac
M. Charbonneau de Saint-Jean
M. Renaud de Lafontaine
M. Paradis de Joliette

n° 210003C03
n° 210951C18
n° 220045S05
n° 220349D01
n° 224175L01
n° 225174B02
n° 229215M02
n° 238706F01
n° 238854G00
n° 245072M00
n° 246903B07
n° 260248C03
n° 260640C02
n° 266501R06
n° 278500P02

Jusqu'au 31 octobre, nous publierons quotidiennement les noms de 15 abonnés de La Presse. Ces chanceux recevront le livre de Francine Ouellette ainsi que deux billets pour le Salon du livre de Montréal.

La valeur totale des prix offerts est de 8,868 \$. Les règlements sont disponibles à La Presse.

Pour «participer»
il suffit de s'abonner à

La Presse

285-6911

brother

VENTE D'ENTREPÔT D'AVANT-NOËL

MACHINES À COUDRE À UN SEUL ENDROIT

Vente à PRIX D'ENTREPÔT de tous nos modèles de machines à coudre Brother

Voici quelques exemples:

brother PC-7000

- La machine la plus perfectionnée du monde
- Motif de broderie multicolore professionnel (jusqu'à 4 po de largeur)

PRIX D'ENTREPÔT INCROYABLE

brother VX-810

- Points droits et zigzag
- Bras libre
- 3 positions d'aiguille

PRIX D'ENTREPÔT

brother M546

- Construction robuste
- Embobinage facile
- Surjeteuse à 3-4 fils

PRIX D'ENTREPÔT

brother XR-16

- Contrôle électronique de la vitesse
- 10 points intégrés
- Couture autom. des boutonnières

PRIX D'ENTREPÔT

brother KH-270

MÉTIER À TRICOTER ÉLECTRONIQUE À PRIX D'ENTREPÔT INCROYABLE

- 288 motifs de mailles différents
- Motifs très larges (jusqu'à 112 mailles)

Entrepôt
1, Hôtel-de-Ville, Dollard-des-Ormeaux

Ne manquez pas cette occasion!
Ouvert jeu. 21 et vendr. 22 oct. 10-21 h; sam. 23 et dim. 24 oct. 10-17 h.

VISA MasterCard



Un ambulancier inculpé d'agressions sexuelles

Certaines de ses présumées victimes auraient été des clientes

PAUL CHARBONNEAU

■ Un ambulancier oeuvrant dans Saint-Eustache, Deux-Montagnes et Saint-Thérèse comparaitra aujourd'hui au palais de justice de Saint-Jérôme sous quatre chefs d'accusation d'agression sexuelle de femmes âgées de 20 à 39 ans.

Selon les informations transmises à *La Presse*, hier, deux des présumées victimes d'Alain Gauthier, dans la quarantaine, ont été transportées dans son ambulance à l'hôpital de Saint-Eustache.

Dans trois cas, il y aurait que des attouchements et dans l'autre une relation sexuelle complète à trois reprises.

Il a été arrêté en fin d'après-

midi, à son domicile de Deux-Montagnes, à la suite d'une longue enquête entreprise le 24 août par le sergent-détective Pierre Lemay. Sa femme et son enfant étaient présents lorsqu'il a été appréhendé. Gauthier, un individu assez grand portant des lunettes, n'aurait rien d'un tueur.

Gauthier avait reçu une certaine publicité il y a quelques années lorsqu'il a mis sur pied Préventel, un programme de sécurité destiné aux personnes âgées.

Le 24 ou le 25 juillet dernier, le suspect a transporté à l'hôpital une jeune femme de 20 ans. Plus tard, avant d'aller entreprendre son quart de travail, Gauthier, revêtu de son uniforme d'ambulancier, serait passé par l'hôpital où il s'est rendu dans la chambre

qu'occupait la jeune patiente.

Il lui aurait caressé les cheveux tout en lui disant qu'elle était belle et en lui passant la main sur son corps. Durant son quart de travail, il serait repassé pour y faire le même petit manège.

Des infirmières ont eu connaissance de la visite de l'ambulancier et elles ont questionné la patiente. Une plainte aurait été déposée à l'employeur, les Ambulances Goyer, mais il n'y aurait pas eu de suite.

Dans un autre cas, il aurait forcé une jeune femme de 21 ans à avoir des relations sexuelles complètes avec lui. Ce chef d'accusation a été porté pour la période allant de septembre 1991 à octobre 1992.

Il a transporté cette présumée victime à l'hôpital dans son ambulance. Quand elle a reçu son congé, Gauthier se serait rendu chez elle où il l'aurait agressé.

Longues mains

Dans les deux autres cas, Gauthier n'était pas en service quand il aurait tâté de trop près deux femmes.

L'une d'elle a 39 ans et est une connaissance de l'accusé. Il apparaît que Gauthier est ce genre d'individu qui aime toucher de près aux objets — bijoux, montre, mouchoir, etc. — que portent les femmes et, selon l'acte d'accusation, ses mains auraient été attirées par les seins.

Finalement, alors qu'il se trouvait dans un restaurant, le 26 juillet, une femme de 26 ans a eu un malaise respiratoire. Il s'est rapidement porté à son secours en disant qu'il était ambulancier. Il aurait ausculté de trop près la malade alors qu'il lui prodiguait les soins.

Ce matin, la Couronne, représentée par Me Ginette Maillet, ne devrait pas s'objecter à ce que l'accusé reprenne sa liberté sous cautionnement sur des ordonnances très précises.

Le sergent-détective Lemay demande à toute personne croyant avoir été victime de Gauthier lors de transport en ambulance de bien vouloir communiquer avec lui au 472-0775.

Le divorce après 19 ans d'enfer

LUCIE CÔTÉ

■ Traitée abominablement par son mari pendant les 19 années de leur mariage, une Montréalaise de 46 ans vient d'obtenir le divorce, demandé il y a quatre ans pour cause de cruauté.

Le juge Dionysia Zerbisias, de la Cour supérieure, a accordé à la dame, aujourd'hui professeure d'informatique, la garde de leurs deux petites filles, un montant forfaitaire de 60 000 \$ (plutôt que les 200 000 \$ demandés) et une pension compensatrice de 115 000 \$ (au lieu de 300 000 \$), notamment pour toutes les années où elle a travaillé pour son mari (dentiste âgé de 49 ans) comme secrétaire, femme de ménage, assistante dentaire, etc. sans recevoir de salaire et au détriment de sa propre carrière.

Dans son jugement, le juge Zerbisias résume l'histoire à faire frémir racontée par Éléonore (nom fictif).

Mariée en juillet 1970, elle est, jusqu'en mars 1989, traitée sans aucun respect, constamment critiquée, humiliée devant les patients de son mari, insultée devant des amis, considérée comme une subalterne, privée de ressources financières. Expulsée de son domicile, elle dort sous le balcon plutôt que de se confier à sa famille ou à des amis.

Elle est obligée de taire la grave maladie dont elle est atteinte. Son mari la contraint, par des menaces et des pressions, à subir un avortement. Il l'oblige à avoir des rapports sexuels avec lui, utilise la force lors de leurs disputes. Il viole constamment son intimité, fouinant dans ses tiroirs, ses papiers, son sac.

Le juge a également prononcé une ordonnance pour empêcher l'homme de harceler son ex-femme. Il l'avait entre autres menacé et suivie en voiture, et il est soupçonné d'avoir crevé les pneus de son auto quatre fois depuis leur séparation.

La police en voie d'éclaircir toute une série de crimes

MARCEL LAROCHE

■ En élucidant deux attentats à la bombe commis aux dépens de biens appartenant à la famille du mafioso montréalais Frank Cotroni, les policiers de la CUM auraient du même coup levé le voile sur une quarantaine de crimes tout aussi spectaculaires, dont une série de vols de marchandises, deux vols d'explosifs et au moins quatre vols de coffres-forts à la chargeuse-pelleteuse!

Bien que leur enquête soit loin d'être terminée, les policiers de la section des incendies criminels de la CUM ont déjà appréhendé deux individus soupçonnés d'avoir participé à cette impressionnante vague d'attentats des deux dernières années dans la grande région métropolitaine.

Les deux hommes, Bruno Boutin et Christian Caron, âgés respectivement de 28 et 35 ans, qui fréquenteraient certains motards associés aux Hell's Angels, ont brièvement comparu hier après-midi au palais de justice de Montréal sous une kyrielle d'accusations, dont celle d'avoir fait exploser le commerce de Nicodemo «Nick» Cotroni, 38 ans, le fils aîné de Frank Cotroni, le célèbre chef de la faction calabraise de la mafia italienne.

Boutin et Caron, des artificiers amateurs vraisemblablement embauchés à contrat par une personne toujours inconnue de la police, n'auraient même pas été payés

pour cet attentat à l'explosif dirigé contre les installations appartenant à la famille Cotroni.

L'immeuble abritant les locaux de la firme Expotronique, au 8085 de la rue Champ D'eau, à Saint-Léonard, a lourdement été endommagé le soir du 11 août 1993 par un engin explosif dissimulé dans l'entrepôt rempli de vieilles distributrices à cigarettes et de machines à boules.

Lors de la puissante déflagration survenue au moment où l'édifice aurait dû normalement être désert, un employé de la compagnie se trouvant par hasard dans l'entrepôt avait miraculeusement échappé à la mort.

Exactement huit jours plus tôt, des policiers de la CUM avaient dû intervenir au même endroit, une bombe de moindre puissance ayant littéralement pulvérisé une luxueuse voiture louée par la firme Expotronique.

Des rumeurs, toutes aussi farfelues les unes que les autres, ont rapidement circulé dans le milieu interlope, associant ce double attentat à un acte de vengeance dirigé contre la famille Cotroni.

Des informations privilégiées obtenues par *La Presse*, mais non confirmées par la police, laissent cependant croire que l'explosion de l'entrepôt aurait expressément été commandée pour toucher les primes d'assurances couvrant les appareils électroniques rendus inutilisables!

Refusant de commenter cette hypothèse, le lieutenant-détective



Une partie des 126 kilos de matières explosives dérobées à Montréal et Laval et retrouvées dans une cache, à Sainte-Julienne.

Pierre Généreux, responsable de la section des incendies criminels à la police de la CUM, a tout de même indiqué à *La Presse* que les deux artificiers amateurs ne seraient aucunement des connaissances de la famille Cotroni.

L'officier de police a cependant confirmé que Bruno Boutin et Christian Caron, domiciliés dans la région de Sainte-Julienne, près de Rawdon, ont été mis en état

d'arrestation, vers 9 h 30 mercredi matin, par les sergents-détectives Jean Roger et François Ethier, des incendies criminels de la CUM.

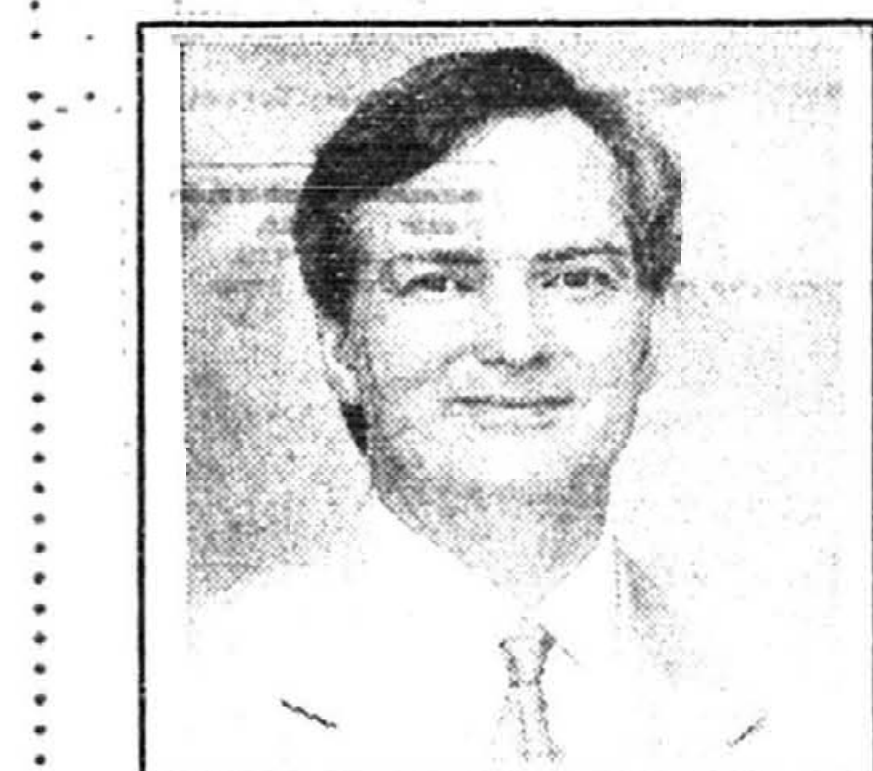
Les deux suspects au passé judiciaire pratiquement intact étaient étroitement surveillés depuis le 27 août 1993, jour où les policiers de la CUM ont découvert une importante cache d'explosifs, à Sainte-Julienne.

Après avoir saisi 126 kilos (278 livres) de bâtons de dynamite et 870 détonateurs provenant de deux vols commis en juillet 1993 à Montréal et à Laval, les policiers de la CUM ont poursuivi leurs recherches qui se sont échelonnées sur une période de six semaines.

Cette enquête de longue haleine pourrait ainsi faire la lumière sur une quarantaine de crimes de toutes sortes commis en 1992 et 1993 dans la région de Montréal, dont plusieurs vols par effraction et de vols de quantités industrielles de marchandises dans différents entrepôts.

En plus d'élucider les deux importants vols d'explosifs commis à l'été dans la métropole, les enquêteurs de la CUM auraient à toutes fins utiles éclairci quatre spectaculaires vols à la chargeuse-pelleteuse, dont l'un de 300 000 \$ perpétré il y a quelques semaines à la succursale de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) située à l'angle des boulevards des Sources et Hymus, à Pointe-Claire.

Trois autres attaques similaires, l'une au magasin Maxi de LaSalle, à l'automne 1992 (150 000 \$), l'autre chez W.H. Perron, à Boucherville (6500 \$), et une dernière dans une épicerie italienne du 7707, boulevard Maurice-Duplessis, à Rivière-des-Prairies, (24 000 \$), pourraient aussi être l'oeuvre des mêmes individus.



NEIL PATERSON

Chef du Parti de la Loi Naturelle
Gardien de la Constitution de l'univers
Ambassadeur du gouvernement de la nature

« UN GROUPE DE 7000 EXPERTS pratiquant la Méditation Transcendantale et le vol yogique est absolument nécessaire si l'on veut que le gouvernement réussisse.

« Pourquoi? Parce que le gouvernement doit être en mesure de prévenir les problèmes. Tant que la conscience ne sera pas maintenue à un niveau élevé d'unité, de cohérence et d'harmonie, le gouvernement ne pourra jamais servir tous les groupes et toutes les provinces de manière égale et juste, et la nation sera accablée de problèmes.

« Des recherches scientifiques approfondies démontrent que le vol yogique est le moyen par lequel créer une conscience unie, donc la base d'un gouvernement parfait, capable de prévenir les problèmes et de satisfaire tout le monde.

« Changer le parti au pouvoir à chaque élection ne change pas ce sur quoi le gouvernement repose. Nous apportons une nouvelle connaissance en politique. Notre parti est le seul qui soit spécialisé dans la promotion du bonheur et d'une félicité débordante et dans la création d'une conscience nationale unie grâce à un groupe de 7000 experts en vol yogique.

« Nous croyons que les Canadiens méritent un gouvernement parfait qui ne sera jamais accablé par les problèmes. C'est pourquoi nous insistons sur l'urgence de créer un groupe de 7000 experts en vol yogique. »

— Neil Paterson

Nous vous invitons à lire le manifeste du Parti de la Loi Naturelle. Pour vous le procurer, appelez le 933-5321 à Montréal ou le 1-800-263-5321 en province.

Ne votons pas pour l'échec. Le succès appartient à la loi naturelle. Votez pour le Parti de la Loi Naturelle.

COMMENT LE PARTI DE LA LOI NATURELLE VA CRÉER UN GOUVERNEMENT PARFAIT

Des recherches scientifiques approfondies démontrent que la pratique en groupe du vol yogique réduit le stress collectif et crée une conscience collective unifiée, la condition essentielle pour tout gouvernement désireux de résoudre les problèmes et de satisfaire tout le monde.

GROUPE POUR UN GOUVERNEMENT

Afin de créer une conscience nationale unifiée qui apportera le soutien total de la loi naturelle au Canada, le Parti de la Loi Naturelle établira, à Ottawa, un Groupe pour un gouvernement, c'est-à-dire 7000 experts en vol yogique. Ceux-ci animeront le champ unifié de la loi naturelle et créeront ainsi de la positivité et de l'harmonie dans la conscience nationale. Résultat, toutes les tendances présentes au pays seront plus évolutives et positives.

CONSCIENCE NATIONALE UNIFIÉE

Le gouvernement est toujours dirigé par la conscience collective du pays. La conscience nationale, l'esprit de la nation, gouverne le gouvernement, tout comme l'esprit de l'individu dirige l'individu et l'esprit cosmique dirige l'univers.

L'influence de positivité et d'harmonie produite par le groupe de 7000 experts en vol yogique dissoudra le stress collectif et créera une conscience unifiée qui sera la base d'un gouvernement unifié, propre et efficace, en mesure de prévenir tout problème.

VOL YOGIQUE

Le vol yogique développe chez l'individu la capacité de fonctionner à partir du champ unifié de la loi naturelle, le tableau de contrôle de l'univers. Tout comme un ordre donné par le Premier Ministre mobilise toutes les ressources du pays pour se réaliser immédiatement, une intention projetée à partir du champ unifié de la loi naturelle mobilise le pouvoir organisateur infini qui s'y trouve.

VOL EN GROUPE

La pratique en groupe du vol yogique anime le champ unifié de la loi naturelle dans la conscience nationale. Ainsi, la nation entière reçoit le soutien du pouvoir organisateur infini de la loi naturelle. C'est grâce à ce soutien que le gouvernement fédéral pourra fonctionner aussi efficacement et économiquement que le gouvernement de la nature, selon le principe universel de la moindre action. « Le meilleur gouvernement est celui qui intervient le moins ». C'est le principe d'administration automatique.

RECHERCHES SCIENTIFIQUES

De nombreuses recherches scientifiques démontrent que la présence d'un Groupe pour un gouvernement entraîne une baisse du stress collectif, de la criminalité, de la violence et de la maladie, et une amélioration des indicateurs économiques. Ces études démontrent aussi que plus le groupe est grand, plus l'influence est grande. Ces recherches ont paru dans des revues réputées comme le *Journal of Conflict Resolution*, le *Journal of Mind and Behavior*, le *Social Indicators Research* et le *Journal of Crime and Justice*.

Récemment, en juin et juillet dernier à Washington, un groupe de 4000 experts en vol yogique a créé une influence de positivité si puissante que le nombre de crimes violents a diminué d'environ 25% par rapport au taux projeté, et l'efficacité du gouvernement américain s'est améliorée de façon spectaculaire.

DÉFENSE INVINCIBLE

Aujourd'hui, la sécurité du Canada est de plus en plus menacée et les moyens

de défense conventionnels sont incapables d'y résister. Les ennemis internes qui déchirent le tissu de notre société et en menacent l'unité sont le stress, la dépression économique et l'endettement, une productivité défallante, l'insatisfaction, l'abus des drogues et de l'alcool, la maladie et la souffrance ainsi que la montée de l'indépendantisme. L'ennemi externe le plus immédiat est l'infiltration de la criminalité venue de l'étranger, en particulier celle qui sévit, de plus en plus virulente, au sud de nos frontières. En l'absence d'une conscience nationale et internationale unifiée, on ne pourra jamais écarter les risques de guerre.

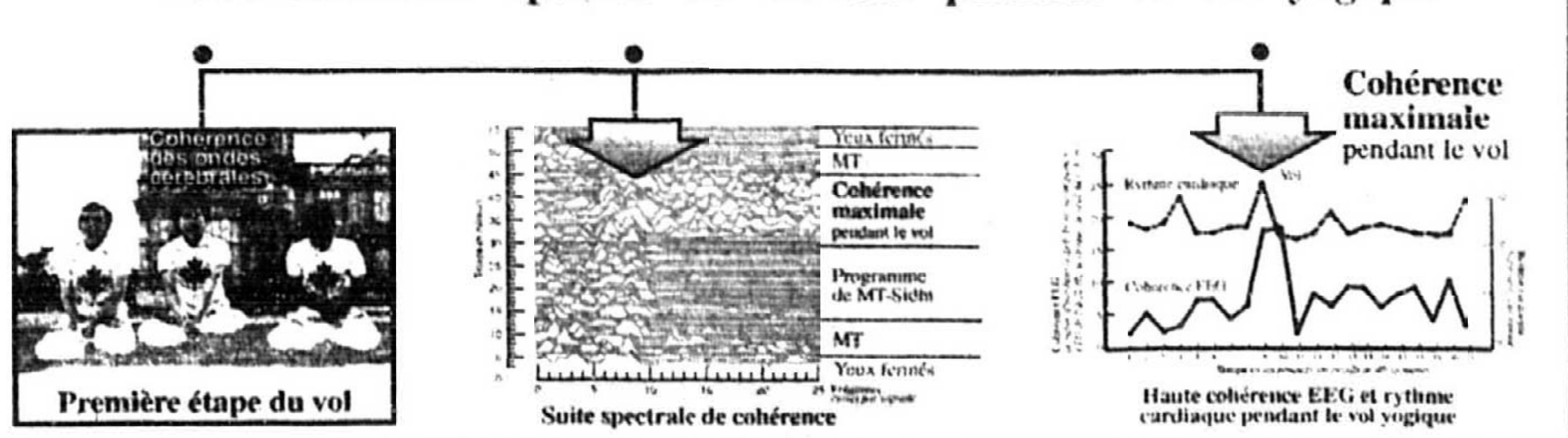
Le seul bouclier qui puisse parer ces graves menaces est une cohérence inébranlable dans la conscience nationale du Canada.

GOUVERNEMENT MODÈLE

L'établissement immédiat d'un groupe de 7000 experts en vol yogique à Ottawa créera une conscience nationale unifiée. Ceci préviendra l'apparition de tendances négatives au sein de notre société (les ennemis internes) et la protégera contre les influences destructrices d'outre-frontière (l'ennemi externe).

L'harmonie et la positivité grandiront dans la conscience nationale du Canada et tous les problèmes de la nation disparaîtront comme s'évanouit l'obscurité au point du jour. Le nouveau gouvernement canadien sera un modèle pour le monde. Il sera aussi efficace que le gouvernement de la nature, lui qui administre l'univers de façon parfaitement ordonnée, sans aucun problème.

Fonctionnement optimal du cerveau pendant le vol yogique



Le vol yogique est un phénomène qui se produit lorsqu'une pensée est projetée à partir de la conscience transcendantale. La conscience transcendantale est le champ unifié de la loi naturelle, le domaine de toutes les possibilités, l'état autoréférent et

le plus simple de la conscience. On peut facilement l'atteindre par la technique de la Méditation Transcendantale et l'animer grâce au programme de MT-Sidhis et au vol yogique. Ce dernier est l'expression d'une coordination psychomotrice parfaite et s'ac-

compagne d'une cohérence EEG maximale qui témoigne d'un fonctionnement cérébral ordonné et cohérent. La pratique du vol yogique produit une joie débordante chez l'individu et engendre de la cohérence, de la positivité et de l'harmonie partout.

La Cour d'appel entend les arguments sur l'affichage érotique

LUCIE CÔTÉ

■ La Cour d'appel a entendu hier le procureur de la Ville de Montréal qui conteste la décision de la Cour supérieure invalidant, en septembre 1992, le règlement contre l'affichage érotique, jugé inconstitutionnel.

Me Serge Barrière, qui représente la Ville, et Me Julius Grey, qui défend les intérêts de 17 propriétaires d'établissements visés, bars de danseuses nues et autres sex shops, ont plaidé toute la journée devant les juges William Tyndale, Jean-Louis Baudoin et Jacques Chamberland, qui ont mis la cause en délibéré.

L'an dernier, quelques jours après la publication du jugement du juge Ginette Piché, de la Cour supérieure, la présidente du comité exécutif de Montréal, Léa Cousineau, avait expliqué pourquoi la Ville interjetait appel: « Je suis convaincue que la majorité des Montréalais partage avec nous le sentiment que cet enjeu est important et qu'il mérite qu'on utilise les moyens à notre disposition pour atteindre l'objectif que l'on vise ».

Compétence fédérale

Dans son jugement de plus de 100 pages, le juge Piché avait conclu que la Ville de Montréal ne pouvait, pas plus que le gouvernement provincial, interdire l'affichage érotique, qui relève strictement de la compétence fédérale.

En adoptant, le 13 août 1991, le règlement 8887, qui interdisait à l'extérieur l'affichage exploitant le corps humain, la Ville outrepassait sa juridiction et contrevenait à la Charte des droits et libertés, avait jugé le magistrat.

Pharmacien arrêté pour un trafic de Valium en prison

Presse Canadienne

■ La Sûreté du Québec a annoncé, hier, qu'elle venait de mettre au jour un réseau de trafic de médicaments qui agissait dans la région de Montréal.

Donnez généreusement à
LA FONDATION
CANADIENNE DU REIN.

Me Grey avait justement plaidé que le règlement brimait la liberté d'expression garantie par la Charte.

Hier, il a précisé que la liberté d'expression ne pouvait être restreinte que dans des cas exceptionnels.

Me Barrière a quant à lui expliqué que la Ville avait seulement voulu préserver la dignité des gens, en particulier les femmes et les parents qui avaient protesté contre ce genre de publicité.

Le juge Jean-Louis Baudoin a souligné que la définition de l'affichage érotique de la Ville lui causait un problème.

« Est érotique l'exploitation du corps humain, à condition qu'elle soit reliée au commerce du sexe. Le problème du public n'est-il pas uniquement l'existence de ces commerces? » s'est-il interrogé. « Est-ce que le règlement ne veut pas essayer d'interdire ces commerces par le biais de l'affichage? »

La moralité aux provinces

Le procureur de la Ville a fait valoir que le juge de première instance avait commis une erreur en affirmant que la moralité relevait du Code criminel.

Ce sont plutôt les provinces qui ont juridiction, affirme-t-il.

Le 20 décembre 1990, l'Assemblée nationale avait adopté un projet de loi privé pour modifier la Charte de la Ville de Montréal et permettre le fameux règlement, toujours techniquement en vigueur.

Mais aucune amende n'est imposée jusqu'à ce qu'une décision finale soit rendue.

Deux Montréalais, un homme de 51 ans et un pharmacien de 47 ans, du chemin de la Côte-des-Neiges, ont été arrêtés, mercredi, à la suite d'une enquête de huit mois.

L'agent Gérard Carrier, de la Sûreté du Québec, a expliqué que l'individu se procurait pour une somme minime des comprimés de valium auprès du pharmacien et les revendait dans des institutions carcérales à prix beaucoup plus élevé.

Au total, le suspect aurait ainsi vendu plus de 250 000 comprimés sur une période de six ans.

Le maire sortant promet une banque d'aliments à Laval

Un projet de 500 000 \$, somme qui serait dégagée dans un réaménagement budgétaire

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Une fois reporté au pouvoir le Parti du ralliement officiel des Lavallois (PRO) va injecter une somme de 500 000 \$ afin de créer une banque alimentaire destinée au nombre grandissant de personnes dans le besoin demeurant dans l'île Jésus.

Le chef du PRO, Gilles Vaillancourt, a précisé, hier, lors du dévoilement de la partie communautaire et sociale du programme

électoral de son parti, que ce service de dépannage alimentaire sera mis sur pied en 1994 avec la collaboration du Centre de bénévolat de Laval.

« Il y a beaucoup plus de gens que l'on pense qui sont victimes de la récession dans Laval. Il faut les aider. Récemment, j'étais dans un endroit où l'on sert des repas à des gens aux prises avec de graves problèmes financiers et, devant moi, il y avait un jeune avocat d'une trentaine d'années qui venait de faire faillite. Il n'avait pas droit encore à aucune presta-

tion », a souligné M. Vaillancourt.

Une étude a déjà mentionné que 12 p. cent des Lavallois vivaient sous le seuil de la pauvreté.

Des tablettes garnies

Selon lui, plusieurs entreprises d'alimentation sont prêtes à laisser aller des produits qu'elles ne peuvent plus mettre sur les tablettes mais qui sont encore très bons à consommer.

« C'est avec eux que nous allons travailler afin d'avoir des tablet-

tes bien garnies dans un endroit précis pour les Lavallois qui n'ont pas un sou pour acheter de quoi se mettre sous la dent », a ajouté le chef du PRO.

Un nouveau gouvernement municipal du PRO poursuivra sa démarche visant à mettre en place diverses mesures visant à faciliter l'adaptation des immigrants à la communauté lavalloise.

Ces mesures, selon M. Vaillancourt, ne nécessiteront pas de nouveaux débours car les sommes nécessaires seront prises dans le

réaménagement du prochain budget municipal.

Priorité

« Le développement social et communautaire, poursuit-il, va donc constituer au cours de notre prochain mandat, une des quatre grandes priorités qui figurent à notre programme. Nous nous sommes inspirés de la très importante consultation que nous avons tenue auprès de la population dans le cadre du sommet de la personne. »

Si le PRO est reporté au pouvoir pour un quatrième mandat, des démarches seront entreprises pour favoriser une plus grande conscience des Lavallois quant au rôle qu'ils peuvent jouer dans l'intervention communautaire d'entraide et de soutien.

Du réchauffé

Le principal adversaire du PRO, Option Laval, n'a pas tardé à répliquer à cet engagement. « M. Vaillancourt nous sert du réchauffé. C'est en grande partie le même menu qu'en 1989 sur les garderies, et le soutien aux organismes communautaires. Encore une fois des promesses qui ne se réaliseront pas! », lit-on dans un

communiqué transmis par télécopieur, signé par Jean Rizzuto.

A la fin de sa conférence de presse, M. Vaillancourt a parlé sans le nommer de M. Rizzuto qui le charge passablement. « Je n'ai peur de perdre aucune plume. Je lui demande d'avoir pour moi le même respect qu'il demande pour lui. D'ici à la fin de la campagne, je ne réponds plus à ses attaques », a-t-il précisé. M. Vaillancourt paraissait impatient dans ses réponses à un collègue dans la presse écrite.

Partisanerie

Une résidente de Montréal qui s'occupe d'une tante âgée demeurant à Laval s'insurge par ailleurs contre un geste de partisanerie politique fait sur du papier officiel du Service des finances municipal, division des taxes, par le maire Gilles Vaillancourt.

Avec le chèque de remboursement de 178 \$ de la taxe d'eau expédiée aux personnes de 65 ans et plus, M. Vaillancourt vante son administration et fait de la propagande électorale.

Pour Mme Louise G. Bergeron, c'est inconcevable d'agir de la sorte en employant du papier à lettre de la municipalité.

Chez OE Direct, aucune hausse de prix n'accompagne la chute des feuilles... ils sont bas toute l'année!

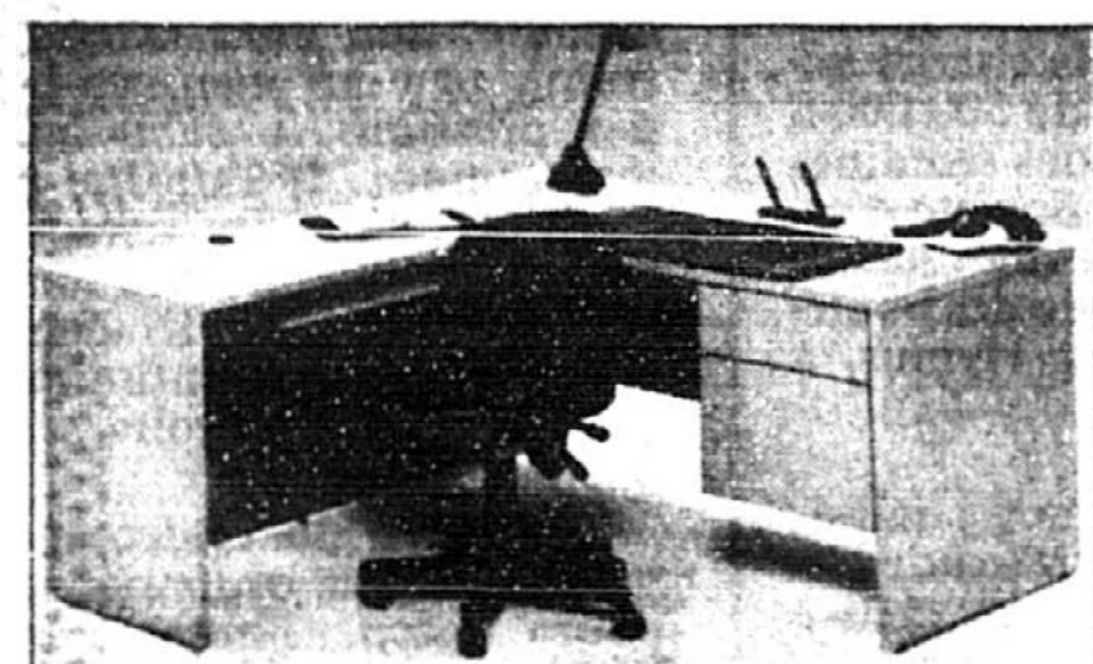
Ce TELECOPIEUR À PAPIER ORDINAIRE FAXPHONE 80 de CANON répond à pratiquement toutes vos exigences: balayage, acheminement de photographies et de demi-teintes, alimentation, coupe-papier et assemblage automatiques.

AUBAINE FANTASTIQUE À

698\$



Canon



OE Direct présente un grand choix de meubles de bureau. Voyez par exemple ce BUREAU D'ORDINATEUR AVEC RETOUR. Le plateau de 76 cm sur 152 cm (30 po X 60 po), complété d'un retour de 51 cm sur 98 cm (20 po X 39 po) avec une pratique tablette coulissante pour le clavier, offre une surface de travail appréciable. Le tiroir verrouillable vous permet de ranger les documents importants. Disponible en diverses teintes, CE BUREAU D'ORDINATEUR S'HARMONISE AVEC VOTRE DÉCOR... ET VOTRE BUDGET! À COMPTER DE

268\$

Canon



Pour être bien organisé cet automne, procurez-vous l'AGENDA ÉLECTRONIQUE DM 4000 de CANON. Sa mémoire de 34 Ko permet les fonctions calculatrice, affichage de la date et de l'heure, bloc-notes et agenda, convertisseur métrique et répertoire téléphonique. Tout ce que vous voulez, quand vous le voulez. VOS AFFAIRES SONT DANS LA POCHE POUR SEULEMENT

69\$

Pour équiper votre bureau tout en réalisant les meilleures affaires de l'automne, il vous suffit de vous rendre chez OE Direct. En plus de produits de marques reconnues comme Canon, Nokia, Rubbermaid, Global et AT & T, vous pourrez y obtenir de l'équipement, des meubles et des fournitures à prix d'automne.

Que vous retourniez en classe ou au bureau, ne manquez pas de vous procurer notre brochure

GE DIRECT

Magasin-Entrepôt

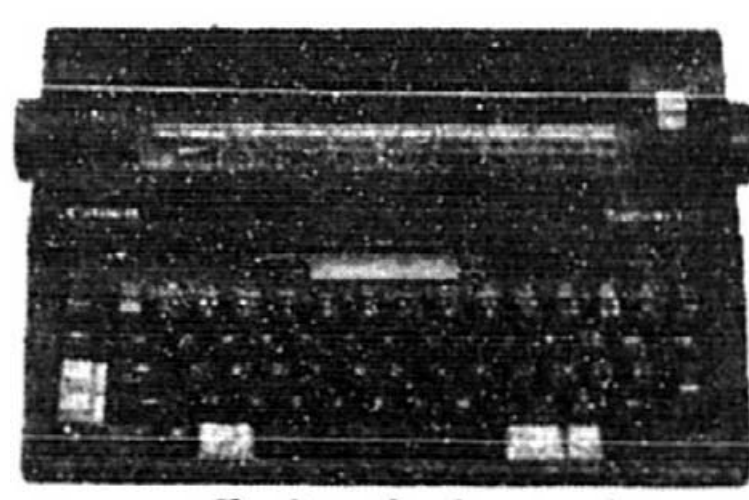
LES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU 15 NOVEMBRE 1993 ou jusqu'à épuisement des stocks.
• Cartes crédit doivent être remboursées. • Cartes crédit peuvent ne pas être disponibles pendant quelques temps (dans le cas de la carte de crédit). • Les prix n'incluent pas les taxes applicables ni peuvent être modifiés sans avis préalable. • L'offre est temporaire (sujets à approvisionnement des stocks).
• Cartes crédit ne sont pas valides dans tous les magasins et peuvent différer légèrement des produits affichés. • Les prix incluent les taxes. • E. & O. E.
* Tous les appareils électroniques doivent être achetés par OE Direct et être l'objet d'un programme de base de 30 minutes par mois, pour un maximum de 12 mois, du réseau Canet. Les programmes pour utilisateurs accoutumés ne sont pas remboursables. Remplacement complet en magasin.



A un prix aussi avantageux, le TELEPHONE CELLULAIRE PORTATIF PT-612 de NOKIA se révèle un excellent investissement. L'appareil vient avec une pile et un chargeur à régime lent. Le chargeur rapide pour véhicule est offert en option. GARDEZ CONTACT AVEC VOS CLIENTS POUR SEULEMENT

98\$

CANTEL Agent Autorisé



OE Direct vous offre l'étoile des machines à écrire: la TYPESTAR 110II de CANON! Dotée de nombreuses fonctions, cette MACHINE À ÉCRIRE ÉLECTRONIQUE présente un affichage de 16 caractères, une mémoire de 4 Ko et comme touche finale...

UN PRIX INCROYABLEMENT BAS DE

145\$

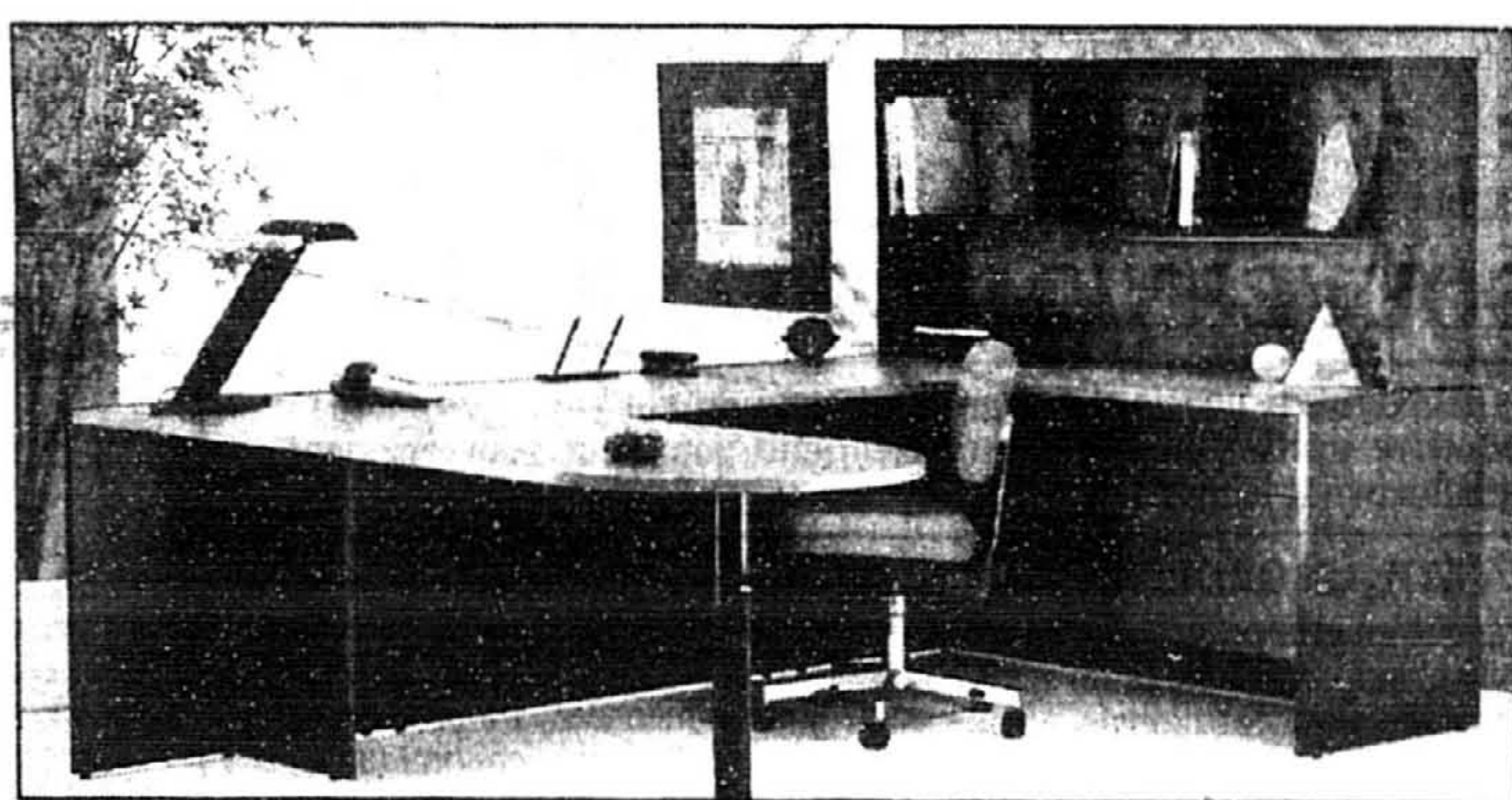
Ce FAUTEUIL DE CADRE À DOSSIER HAUT, en tissu noir, bleu ou bourgogne, compte parmi nos nouveautés de l'automne. Le siège à hauteur réglable et la finition en tissu augmentent votre confort.

LE PRIX AUSSI VOUS METTRA À L'AISE :

188\$

Chaise pour invité à seulement

148\$



Ce POSTE DE TRAVAIL FACILE À ASSEMBLER vous permettra de tirer le maximum de votre espace. Le plateau en « D », le retour, l'étagère et le bahut sont particulièrement fonctionnels. Ce mobilier élégant est offert avec plateau de style granite et côtés noirs ou en fini acajou.

QUANTITÉ LIMITÉE! VÉRITABLE AUBAINE À

498\$

« OE Direct: une seule place pour toutes vos affaires! ». S'il vous est impossible de vous rendre au magasin, passez-nous un coup de fil. Nous vous enverrons alors votre exemplaire par la poste ou par télécopieur. Une fois au courant de nos excellentes aubaines d'automne, vous aurez sûrement envie de rencontrer l'un de nos représentants. Vous verrez, leur courtoisie n'a d'égale que leur compétence!



MONTRÉAL
5837, Côte de Lussac
Tel: 735-7979 Fax: 735-3811
Lun - Ven: 9h - 18h
Sam: 10h - 17h
Fermé le dimanche



MONTRÉAL
CENTRE DE DÉTAIL
2035, rue Stanley
Tel: 288-5120 Fax: 288-4938
Lun - Ven: 9h - 18h
Sam: 10h - 17h
Fermé le dimanche



RIVE-SUD
605, boul. Taschereau, Greenfield Park
Tel: 923-4455 Fax: 923-4418
Lun - Ven: 9h - 18h
Sam: 10h - 17h
Fermé le dimanche

Économisez jusqu'à 50% et même plus sur nos belles sélections d'articles exposés

Chaise de salle à manger style Chippendale Prix cour. 774 \$ SOLDE 345 \$	Vaste sélection de chaises de salle à manger en bois et tissu variés. Prix cour. à compter de 498 \$ SOLDE à compter de 198 \$
Armoire. Prix cour. 6 400 \$ SOLDE 2 596 \$	Sélection de tables de salle à manger rectangulaires. Prix cour. à compter de 3 185 \$ SOLDE à compter de 1 278 \$
Vaste choix d'armoires de tailles et finis variées. Prix cour. à compter de 2 172 \$ SOLDE 889 \$ plus bibliothèque. Prix cour. 8 400 \$ SOLDE 2 568 \$	Grande sélection exclusive de miroirs à feutres d'or et finis variés. Complément de meubles variés. Prix cour. à compter de 2 838 \$ SOLDE à compter de 1 134 \$
Vaste collection de vaisseliers, tables d'appoint, mobiliers de chambre, consoles, bancs, canapés en cuir et tables de salle à manger en marbre. Bureau. Prix cour. 2 145 \$ SOLDE 889 \$	Fauteuils médaillon LOUIS XVI. Prix cour. 1 106 \$ SOLDE 468 \$
Grand choix de bibliothèques. Prix cour. à compter de 1 870 \$ SOLDE à compter de 748 \$	Magnifique collection de bureaux et secrétaires pour la maison ou le bureau. Prix cour. à compter de 1 250 \$ SOLDE à compter de 468 \$

TEMPS ET QUANTITÉ LIMITÉS

Mobilart C&R Inc.

L'une des plus importantes salles d'exposition de designers au Canada

Vente au prix de gros

6529, boul. Décarie (coin Pharamond) (514) 344-1400

Autoroute Décarie, sortie Queen Mary ou Jean Talon

à l'arrière

POUR RÉALISER VOS RÊVES...

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

4 1/4 %
LA PREMIÈRE ANNÉE

Tout le monde a un rêve à réaliser. Quels que soient vos buts dans la vie, vous pouvez les atteindre grâce aux Obligations d'épargne du Canada. Depuis 47 ans, elles sont l'investissement favori de millions de Canadiens.

Vous pouvez obtenir tous les détails partout où l'on vend des Obligations d'épargne du Canada.

Achetez-les jusqu'au 1^{er} novembre.

Canada

Bourses: Robillard admet que des étudiants seront désavantagés

MAURICE GIRARD
Presse Canadienne
QUÉBEC

La ministre de l'Éducation, Lucienne Robillard, admet que des étudiants pourront être désavantagés par les modifications apportées récemment au calcul des bourses accordées au niveau collégial et universitaire mais elle s'engage à faire examiner les cas problèmes pour éviter les injustices criantes.

Mme Robillard, qui vient de décliner l'offre de faire acte de candidature au leadership libéral, a pris son engagement hier matin en commission parlementaire: «Je peux vous assurer qu'il n'y aura pas de cas d'injustices ou d'iniquités. À l'inverse, nous sommes très conscients que la période de transition peut pénaliser une certaine catégorie d'étudiants».

Pour harmoniser son programme d'année financière aux études supérieures, le ministère de l'Éducation a décalé de trois mois le calcul des prêts et bourses, qui suit maintenant le calendrier civil (janvier à décembre) plutôt que l'année scolaire (mai à avril).

Or, selon la critique du Parti québécois, Jacques Brassard, ce trimestre de transition devra être calculé deux fois dans les demandes de prêts et bourses, qui tient compte des revenus accumulés par les étudiants pendant l'année scolaire.

Selon M. Brassard, ce nouveau régime touchera une certaine catégorie d'étudiants, qui se verront dans certains cas lésés de plus de 900 \$. «Il y a une double imposition là où on prend en compte deux fois un revenu gagné par l'étudiant pour ceux qui ont fait

une demande l'an passé», a-t-il soutenu.

Ce que confirment les autorités du ministère de l'Éducation. En fait, des trois catégories de boursiers, seuls ceux qui travaillaient cette année mais qui ne prévoient pas le faire l'an prochain encaisseront un manque à gagner.

Dans les deux autres catégories d'étudiants — ceux qui travailleront tout le temps ou pas du tout —, le calcul des bourses admissibles pourrait même se faire à l'avantage du postulant.

La ministre Robillard convient des difficultés passagères de certains étudiants, qui pourraient se croire lésés. Elle leur conseille de se prévaloir des mécanismes de révision cas par cas et elle s'engage à donner satisfaction. «On va les encourager à faire une requête au comité de réexamen pour qu'on étudie la particularité de leur situation», a-t-elle conclu.

Rattrapage scolaire: tollé contre les restrictions du ministre Bourbeau

LILIANNE LACROIX

À la suite de la CECM, plusieurs organismes du milieu de l'éducation exigent à leur tour du ministre André Bourbeau le retrait des restrictions imposées au programme de rattrapage scolaire.

«Avec cette directive bête et brutale de réduire à tout prix le nombre d'assistés sociaux qui profitent du rattrapage scolaire, le ministre enferme sous le seuil de la pauvreté des gens pour qui une meilleure éducation constituait le seul espoir de s'en sortir», déclare Mme Diane Fortier, présidente de l'Alliance des professeurs de Montréal.

Des représentants de l'Association des cadres scolaires du Québec, de l'Institut canadien de l'éducation aux adultes, du syndicat des professionnels des milieux de l'éducation de Montréal, de l'Association des directions d'école de Montréal ainsi que de la CECM et du MEMO sont venus joindre leurs voix à celle de Mme Fortier et réclamer une volte-face du ministre.

Leur message est simple: oui, le ministre réussira peut-être à économiser les 75 millions souhaités en réduisant le nombre de participants de 34 000 à 20 000 mais en bout de ligne, toute la société devra payer très cher cette fausse économie.

«Cette logique désastreuse aura pour effet de créer une société à

deux vitesses: celle des «performants» et des débrouillards, et celle des exclus...», explique M. Bernard Vallée, de l'Institut canadien de l'éducation aux adultes. Selon Jean Falardeau, conseiller en orientation à la Commission scolaire Jérôme Le Royer, l'examen des restrictions imposées par M. Bourbeau (attente forcée de 12 mois en cas de décrochage, charge de travail scolaire passant de 60 heures à 80 heures par mois, etc...) montre qu'elles ont été conçues par des gens qui ignorent la réalité des «bénéficiaires» de ces mesures et qui ont décidé de les diriger sur une voie de garage.

«Il ne faut pas oublier non plus que ce sont des adultes, avec des problèmes et des responsabilités d'adultes», déclare M. Falardeau. Par ces mesures, le ministre Bourbeau nous montre qu'il a peut-être de bonnes aptitudes pour le calcul, surtout les soustractions, mais qu'il ne connaît rien à la psychologie de l'apprentissage chez cette clientèle.

«Le gouvernement doit ouvrir les portes à ceux qu'il a lui-même convaincus de revenir aux études ainsi qu'aux analphabètes à qui il a fait des promesses durant l'année internationale de l'alphabétisation», reprend Mme Fortier.

Guy Fraser, 34 ans, devrait obtenir son diplôme de secondaire IV à la fin juin: «Si je ne réussis pas, je ne pourrai peut-être plus continuer puisque le ministre a demandé à ses agents de réduire les participants de toutes les fa-

çons possible. J'ai pourtant investi trois ans de ma vie là-dedans.»

Père de trois enfants, ayant occupé tous les emplois imaginables jusqu'à ce que la crise économique le force à recourir à l'aide sociale, il demande au ministre de ne pas bloquer les portes aux gens qui essaient, comme lui, de s'en sortir.

La fin des diplômes à rabais?

Le CSE cible des actions pour une école de qualité

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

Dans son rapport annuel 1992-1993, le Conseil supérieur de l'éducation cible des actions susceptibles de faire augmenter la proportion des étudiants qui réussissent le test de français à leur arrivée à l'université, font le cégep en deux ans et décrochent le diplôme d'études secondaires.

À l'heure actuelle, seulement 65 pour cent des jeunes obtiennent leur diplôme secondaire, moins de 35 pour cent obtiennent celui du cégep après deux ans d'étude et plus de 50 pour cent échouent au test de français administré par l'université.

Cette situation déplorable fait dire aux membres du conseil qu'il est temps que l'école s'attaque au défi d'une réussite de qualité.

Cloisonnement

Après examen, le conseil souligne que les programmes d'études et les pratiques pédagogiques souffrent d'uniformité ou de cloisonnement de sorte que les enseignants arrivent mal à rejoindre les étudiants différenciés engagés dans des cheminement d'études diversifiés et qui ont peine à acquérir une formation solide et intégrée.

Pour sortir de ce cul-de-sac, le

Conseil suggère d'établir des priorités aux trois niveaux suivants: structures, organisation et évaluation.

Au chapitre des structures, le conseil croit que l'État devrait exercer un peu moins de leadership au profit des personnes compétentes dans les établissements à qui il faudrait fournir les ressources financières adéquates.

Organisation

Au chapitre de l'organisation, le conseil invite à l'utilisation de toutes les marges de manœuvre existantes; à l'élaboration et la mise en œuvre d'un véritable projet d'établissement; à la diversification des tâches des enseignants; à l'ouverture au professionnalisme collectif fondé sur la concertation; aux expérimentations et aux innovations propices à un aménagement plus convivial de l'organisation scolaire.

Les enseignants sont également conviés à un examen de leur pédagogie.

«On remarque beaucoup trop d'uniformité dans les pratiques pédagogiques, à des degrés divers, d'un bout à l'autre du système éducatif. S'il n'y a pas de formule magique en pédagogie, il existe au moins des approches prometteuses», écrivent les membres du conseil.

Ces derniers suggèrent «une

différenciation et une individualisation plus grandes des pratiques pédagogiques, des stratégies profitant des connaissances récentes sur le fonctionnement de l'intelligence et des méthodes d'enseignement axées sur la coopération dans les groupes d'élèves hétérogènes».

Au chapitre de l'évaluation, le conseil soumet que les enseignants et les administrateurs doivent développer une nouvelle mentalité. À l'heure actuelle, «l'évaluation insécurise et est perçue négativement», signale-t-on.

Il ne s'agit pas d'ajouter un contrôle de plus à ceux déjà existants, signale le conseil, mais de rendre plus visible, par l'évaluation, la valeur ajoutée par chaque établissement grâce au travail de tous les partenaires.

Aux yeux du conseil, l'école québécoise ne peut plus se permettre de décerner des diplômes à rabais tandis que la société québécoise ne peut plus tolérer qu'autant de gens soient exclus des enjeux économiques et sociaux.

D'où l'invitation lancée hier par le président du Conseil supérieur de l'éducation, Robert Bisailon, de s'engager dans une nouvelle phase de la démocratisation en éducation, 30 ans après la réforme issue du rapport Parent.

Qu'est-ce qui rend les chapeaux Tilley si attrayants? Les gens qui les portent!

Tilley Endurables

Fabriqués au Canada et faits pour durer!

CATALOGUE GRATUIT

158, Laurier ouest 272-7791

TIMKEN

DE GBS GENERAL

BEARING SERVICE

Montréal 697-7423 Laval 698-5330 Saint-Léonard 326-0471

St-Laurent 744-2721 Longueuil 678-2550 Mir-Est 254-0038

RÉSULTATS

lotto-québec

6/49 Tirage du 93-10-20

11 17 22 30 40 41

Numéro complémentaire: 37

GAGNANTS

6/6	3	4 000 000,00\$
5/6+	8	200 641,30\$
5/6	579	2 217,80\$
4/6	34 248	71,80\$
3/6	639 136	10,00\$

Ventes totales: 37 982 733,00\$

Prochain gros lot (approx.): 15 000 000,00\$

Prochain tirage: 93-10-23

Extra Tirage du 93-10-20

NUMÉROS	LOTS
170654	100 000 \$
70654	1 000 \$
0654	250 \$
654	50 \$
54	10 \$
4	2 \$

Banco Tirage du 93-10-21

14	15	17	18	19
21	32	36	41	43
44	48	58	59	60
62	63	64	66	69

Prochain tirage: 93-10-22

T.V.A., le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

DEUX JOURS !!!

CARGAISON LIQUIDÉE À L'ENCAN

SCEAU #UM28941

Libérée par Douanes Canada pour

Schenker International Broker Canada Ltd.

Cargaison du vaisseau TALADOT

Conteneur no ACLU-211191-2

TAPIS DE PERSE

Nous sommes très fiers d'offrir aux gens de Montréal et des environs une occasion exceptionnelle de se procurer des tapis de Perse authentiques de première qualité: TABRIZ... QUM DE SOIE... ISFAHAN... HARIZ... GABEH... TAPIS TRIBAUX... TAPIS ANTIQUES ET SEMI-ANTIQUES dans toutes les teintes et toutes les dimensions. Ne ratez pas cette occasion!

ENCAN PUBLIC SANS MISE À PRIX

De tout pour tous les budgets! Voyez pourquoi tellement de gens reviennent à nos encans... Le prix... la qualité... le service... l'authenticité... voilà pourquoi! Une occasion tout à fait exceptionnelle! Nous garantissons que personne ne vend moins cher que nous!

HÔTEL RUBY FOO'S

7655, boul. Décarie

Montréal, Québec

(514) 731-7701

Sam. 23 oct. et dim. 24 oct. 1993

Inspection à partir de 13 h

Encan à 14 h les deux jours!

GRAND STATIONNEMENT GRATUIT

DEUX JOURS !!!

PAYEMENT: VISA, MASTERCARD, CHÉQUES VISES

ARCHAMBAULT

MUSIQUE

LA PLUS GRANDE MAISON DE MUSIQUE AU QUÉBEC

OUVERT 7 JOURS MÊME LE DIMANCHE

DU JAMAIS VU!

DES PRIX JAMAIS VUS!

Le plus grand SOLDE de pianos à Montréal

21-22-23-24 OCTOBRE

Jeudi - vendredi - 9 h 30 à 21 h - samedi 9 h 30 à 17 h.

dimanche 12 h à 17 h.

Pour 4 jours seulement, Archambault musique vous offre le plus grand choix de pianos acoustiques, de claviers et de pianos électroniques jamais rassemblés sous un même toit. Plus de 150 pianos à écouler parmi les marques les plus réputées au monde. Cela est rendu possible grâce à la collaboration de nos manufacturiers:

Baldwin

YAMAHA KAWAI

KORG MUSICPOWER Roland

KURZWEIL

Financement facile.

Avant d'acheter venez voir

GRATUIT

record et service après-vente à tous les clients

PLUS DE 1,000,000 \$ EN INVENTAIRE

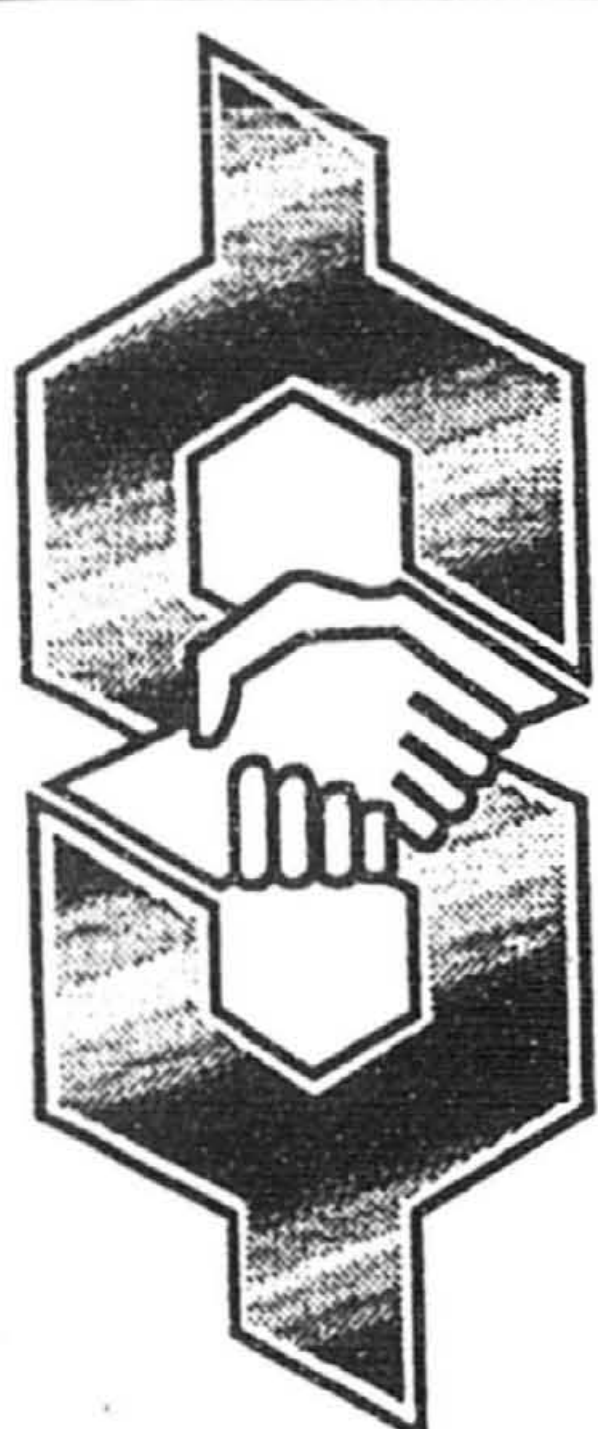
502 est, Ste-Catherine, 2^e étage

stationnement à l'arrière

BERRI UQAM

**MAINTENANT
OUVERT !**

**N'attendez pas
après le gouvernement
pour vous créer un emploi!**



LE SALON INTERNATIONAL DE LA FRANCHISE ET DES RÉSEAUX D'AFFAIRES

PLUS DE 70 BANNIÈRES EN DÉVELOPPEMENT

dans la restauration, le commerce de détail,
la construction, la mode, les services, etc.
pour petits, moyens et gros investisseurs !

**LE FRANCHISAGE, LA LOCALISATION,
LE FINANCEMENT, LES AVANTAGES
ET LES PIÈGES :** par les grands spécialistes
du franchisage à la Place des conférences

**Pour vous bâtir
un avenir sur mesure!**

10 ENTREPRISES à la recherche
de partenaires actifs dans le Pavillon du
Partenariat et de l'investissement

7 ENTREPRISES de distribution offrant
des territoires exclusifs à travers le Québec

Plus de 70 bannières !

AL Van Houtte
Académie du savoir
Air-Flex
Allstar Distributing
Amandine
American Restauration
Association québécoise de la
franchise
Bobbie
Budget
Centre de planification financière
Centre du rasoir "fine lame"
Château Bianca
Choco party
Club Lys D'or Inc (Le)
Coiffures et fantaisies sans risque
Concepta Inc.
Constructions Marcoux Inc. (Les)
Décor Distinction
Ed's Sub
Enseignes Impérial Limitée
Franchises Concept Canda
Groupe Élan (Le)
L'Oie Blanche
La Revue Occasions d'affaires
Les Berges
Le Groupe Super Putt
Les produits antidérapants Tight-Grip
La Rigolfeur
M.I.C.T.
Maaco Auto Painting & Bodyworks

Maxicolor Coiffure
Mini Putt
Mouvement des caisses populaires
Nutri Mer Inc.
Parade
Point Info
Potager Côté
Pot Pourri
Primeur Plus Vidéo
Print Express (Le)
Restaurants Giorgio
et steak frites St-Paul
Restaurant Patio Vidal
Restaurant Pub O'Toole
Resto Bar Lockerroom
Robin's Donuts
Rolo-Static
Saint Cinnamon
Softub
Sport aux Puces
Stand-Ex Inc.
Structure Laprise
Studio de photo Zellers
Subway
Superclub Vidéocon Ltee (Le)
Tilrex
Ultrasonic Network
Valentine
Village Des Bas Prix
Voyages en direct
Zannier et plusieurs autres !

22-23-24 octobre, PLACE BONAVENTURE, Hall Sud

Un événement



HEURES D'OUVERTURE

Vendredi et samedi : 10 h à 20 h
Dimanche : 10 h à 18 h

Métro

Bonaventure

Enregistrement : 15 \$

En collaboration avec

La Presse

AQE

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
DE FRANCHISE

Affaire de Somalie : le juge Pitzul met fin au procès du soldat Brown

Presse Canadienne
PETAUAWA

■ Le soldat Elvin Kyle Brown a quitté rapidement la cour martiale jeudi après que le juge eut mis fin abruptement à son procès.

Le lieutenant-colonel Jerry Pitzul a décrété qu'on pouvait raisonnablement soulever des doutes sur l'impartialité des accusations de meurtre non prémédité et de torture portées contre Brown, à cause de l'implication de l'officier supérieur de Brown.

Le lieutenant-colonel Carol Mathien, qui était commandant de Brown quand il a signé les accusations contre le soldat, en juin dernier, faisait lui-même l'objet d'une enquête à l'époque. Il a depuis été accusé de négligence dans l'exécution de ses fonctions, à la suite des ordres qu'il a donnés au Régiment canadien aéroporté pendant le séjour mouvementé de celui-ci en Somalie, dans le cadre d'une mission de l'ONU, plus tôt cette année.

Le tribunal est d'avis qu'on pourrait conclure à « l'apparence de partialité de la part du lieutenant-colonel Mathieu », a déclaré le juge-avocat Pitzul, équivalent militaire d'un juge civil.

L'avocat de la défense, Patrick McCann, a déclaré que son client était « revenu à la case départ ».

Selon le procureur, le lieutenant-colonel Peter Tinsley, les accusations existent toujours.

L'affaire sera renvoyée au major-général Brian Vernon, celui qui a convoqué la cour martiale, qui pourra abandonner les accusations ou en intentant de nouvelles procédures en faisant signer les accusations par un officier n'ayant pas fait l'objet d'une enquête.

Le lieutenant-colonel Mathieu a été démis du commandement du Régiment aéroporté le mois dernier, et remplacé par le lieutenant-colonel Peter Kenward.

Trois autres hommes accusés avec Brown devront comparaître en cour martiale au cours des deux prochains mois. Même si leurs causes subiront vraisemblablement les répercussions de la décision rendue dans celle de Brown, la justice militaire exige que la cour martiale soit convoquée pour étudier leur cas.

Me McCann entend poursuivre ses efforts pour que son client soit traduit devant un tribunal civil.

Brown est le premier membre du Régiment aéroporté à subir son procès pour les événements qui se sont produits pendant les six mois du séjour de ce régiment en Somalie. En tout, huit soldats sont accusés de divers délits.

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

BUREAU
EN GROS

Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

BAS PRIX!

COMPAQ
**ORDINATEUR
BLOC-NOTES
CONTURA
4/25**

N° 18082.
• Processeur Intel 486SL/25MHz
• Mémoire vive 4 Mo
• Disque dur 180 Mo
• Unité de disquette 1,44 Mo
• Souris 9,5" en diagonale
• Affichage matriciel passif
• Souris Compaq à boule roulante
• Bus local: ports parallèle, série, pour moniteur et pour clavier
• Coprocesseur numérique intégré
• Adaptateur CA
• MS-DOS 5.0, Windows 3.1 installés
• Garantie de 3 ans à l'échelle mondiale (Détails au magasin)
• N° de dépannage sans frais 24 h sur 24, 7 jours/semaine

2499 \$

**COMPAQ ORDINATEUR
PROLINEA 485S**

N° 19783.
• Processeur 486SX/25MHz
• Intel
• Mémoire vive de 4 Mo
• Disque dur de 240 Mo
• Unité de disquettes 1,44 et 1,2 Mo
• Carte vidéo 1 Mo à bus local, 1024 x 768
• 3 fentes pour extension
• Modem 2400 bauds/
• Télécopieur 9600 bauds
• MS-DOS Ver. 5.0
• et Windows Ver. 3.1 installés
• Logiciel PFS Works for Windows
• Souris Compaq
• Pièces et main-d'œuvre garanties 1 an (Détails au magasin)
• N° de dépannage sans frais 24 h sur 24, 7 jours/semaine
• Moniteur vendu séparément

1499 \$

**HP HEWLETT
PACKARD
DESKJET 500**

N° 19241.
• Modèle à jet d'encre
• Définition: 300 points/pouce
• Imprime jusqu'à 3 pages/min.
• 4 polices de caractères invariables,
13 polices de caractères variables Windows
• Plateau à papier 100 feuilles
• Interfaces série et parallèle
• Garantie de 3 ans (Détails au magasin)

369 \$

**PAPIER
À COPIES**

N° 14586
8 1/2 x 11"
Blanc. 5000 feuilles/boîte.

2279*

Laine fraîche
chez

A. Gold & Sons

Un vêtement conçu pour la femme active et confectionné exclusivement pour A. Gold & Sons dans de magnifiques tissus Italiens.

Élégantes pièces coordonnées axées pour le mode de vie d'aujourd'hui qui passe aisément du bureau au dîner.

Blazer croisé 215\$

Pantalon 115\$

Jupe 110\$

Vert chasseur • Cannelle
Noir • Bleu marine • Sable
Tailles 6 à 20

Et...
comme toujours,
les retouches
sont sans frais.

Commandez SANS FRAIS à l'extérieur de Montréal 1-800-263-2050 • A Mt. 288-4653

960, Ste Catherine Ouest • La Place Vertu • Centre Rockland
Les Promenades Saint Bruno • Mail Champlain Brossard
Fairview Pte Claire • Le Carrefour Laval • Galeries d'Anjou

Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners, Interac, A. Gold & Sons

La Financière Desjardins Laurentienne: milliardaire

VALÉRIE BEAUREGARD
et MIVILLE TREMBLAY

En absorbant le Groupe La Laurentienne, Desjardins se retrouvera propriétaire à 78 p. cent d'une société financière diversifiée dont l'actif frôlera le milliard de dollars.

Dans cette transaction, Desjardins tient incontestablement le gros bout du bâton. Il cède à la Société financière Desjardins Laurentienne (SFDL) ses filiales financières (Assurance-vie Desjardins, Trustco Desjardins, Assurances générales Desjardins, Valeurs mobilières Desjardins) avec une prime d'environ 33 p. cent par rapport à leur valeur comptable (terme qui désigne l'actif net d'une entreprise).

D'autre part, La Laurentienne, en position de faiblesse dans cette transaction, se fait gober par Desjardins en acceptant que l'essentiel de son actif soit versé à la SFDL à une valeur réduite d'environ 23 p. cent.

Ces chiffres, ainsi que ceux qui suivront, ont été calculés par La Presse à partir de données fragmentaires et sont approximatifs. Les parties refusent de les confirmer sous prétexte que cela contreviendrait aux règlements portant sur les valeurs mobilières.

La prime obtenue par Desjardins se justifie également par la

rentabilité plus grande de ses filiales, ainsi que par la valeur du réseau de distribution que constituent ses caisses populaires.

Desjardins amène au moulin des filiales dont la valeur comptable approche les 310 millions. Après la transaction, ce même actif vaudra 413,2 millions dans le bilan de la SFDL, d'où l'écart de 33 p. cent. (Voir le tableau ci-contre).

Pour obtenir la part entière de Desjardins dans la SFDL, il faut ajouter les 73,6 millions qu'elle possédait indirectement via l'ancienne Laurentienne-vie (la grand-mère), dont elle deviendra propriétaire. Le total de 486,6 millions représente 78 p. cent de l'avoir propre de 624,3 millions.

Dans son évaluation des prix de transfert des éléments d'actif, La Presse présume que pour toutes les sociétés les bénéfices nets de 1993 seront égaux à ceux de 1992. Elle présume également que les actions de la Laurentienne Générale seront vendues à l'assureur français Victoire à leur valeur comptable.

Auquel cas, les filiales de La Laurentienne transférées à la SFDL le sont à une valeur de 211 millions, qui implique une radiation d'environ 63 millions.

Valeur des actions

Globalement, cette radiation implique que la valeur comptable

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DESJARDINS LAURENTIENNE

	Avoir propre en millions	Actions	Droits de vote
Desjardins			
-Directement.....	413,2		
-Par l'ancienne Laur. Vie.... (la grand-mère)	+ 73,6		
	486,8	78%	81%
Eaton.....	64,2	10,3%	10,6%
Victoire.....	48,5	7,7%	8%
Public.....	24,8	4%	0,4%
	624,3	100%	100%

Infographie La Presse

des actions du Groupe La Laurentienne, qui était de 12,79 au 31 décembre 1992, sera d'environ 11,75 \$ à la fin de l'exercice en cours. C'est une baisse de 8 p. cent.

Si Desjardins détiendra 78 p. cent des actions de la SFDL, une société qui sera cotée en Bourse, elle en possèdera 81 p. cent des droits de vote. Par contre, le public possèdera 4 p. cent des actions (au lieu des 16,1 p. cent qu'il détenait dans La Lauren-

tienne au 13 octobre) et seulement 0,4 p. cent des votes.

Cette disproportion s'explique par le fait que Desjardins sera propriétaire d'actions ordinaires comportant dix droits de vote (les actions SFDL catégorie B) tandis que le public n'aura qu'un vote par action (les actions SFDL catégorie A), s'il retient cette option.

La proportion des actions détenues par le public augmentera

avec un appel public à l'épargne l'an prochain.

Le bilan de la SFDL devrait comprendre un actif d'environ 954 millions, financé par un capital action de 624,3 millions, par 170 millions en actions privilégiées et par 120 millions de billets à long terme.

Desjardins a déclaré mercredi son intention de faire une offre publique d'échange d'actions vers le 1er novembre aux actionnaires du Groupe La Laurentienne. Cette offre se partage en quatre options et chaque actionnaire devra choisir l'option qui lui convient le mieux. Le public, vraisemblablement, optera pour une combinaison de comptant, d'actions privilégiées et d'actions, soit une valeur nominale de 11,57 \$.

Desjardins a réservé un maximum de 68 millions pour la partie au comptant de cette offre. Rappelons aussi que les deux plus importants actionnaires de La Laurentienne, Eaton et Victoire, ont déjà fait leur choix.

D'autre part, La Laurentienne a fait savoir hier que l'OPÉ de Desjardins ne visait pas les actions privilégiées de catégorie III, série I de la banque-assurance.

Hier, le titre de La Laurentienne a clôturé à la Bourse de Montréal à 8,375 \$, en baisse de 12,5 cents. Quelques 76 015 actions ont été échangées.

Construction: la Chambre de commerce veut y faire du ménage

LAURIER CLOUTIER

Rien ne va plus, c'est la pagaille complète dans l'habitation et la Chambre de commerce du Québec y veut tout un ménage.

La construction résidentielle au Québec coûte dans certains cas jusqu'à 45 p. cent plus cher qu'en Ontario! On estime que le marché au noir s'y élève à 50 p. cent, qu'on construit dans la clandestinité et l'illégalité la moitié des maisons!

A quelques jours du Sommet de la construction, la Chambre appuie le ministre du Travail, Normand Cherry, dans ses efforts de restructuration mais lui demande d'aller plus loin dans la relance de cette industrie, surtout dans sa lutte contre le travail au noir.

En regroupant les... trois catégories d'inspecteurs de la construction et d'autres organismes, Québec économiserait 20 millions. Et ses citoyens gagneraient encore plus avec une réforme, en terme de maisons moins cher et de meilleure qualité.

Le président du conseil de la Chambre, Louis A. Tanguay, et le président de son comité de la construction, Pierre Jean, ont expliqué hier que l'organisme veut sortir le secteur résidentiel du décret de la construction, comme la rénovation; mettre en place des négociations salariales par régions; permettre des bonus à la performance; décloisonner les métiers; assouplir les ratios compagnons-apprentis; éliminer l'intervention gouvernementale; regrouper toutes les organisations patronales en une seule; faire disparaître la fermeture obligatoire des chantiers en plein cœur de l'été, pour les vacances.

La situation s'est tellement dégradée dans la construction résidentielle qu'elle devient presque invivable pour les «vrais» entrepreneurs. «Le décret tue le dynamisme entrepreneurial», menace la survie des constructeurs et la prospérité du Québec.

Avec 28 000 entrepreneurs, 150 000 emplois et 20 milliards d'affaires, la construction n'est pas négligeable.

Mais le vieux décret nuit à la productivité et à l'innovation. Il faut maintenant «importer» des constructeurs pour réaliser des contrats au Québec parce que trop de locaux ont dû fermer. Les entrepreneurs manquent de capital. Ça ne peut plus durer.

Plus cher qu'en Ontario

Le nombre d'heures travaillées dans la construction a chuté de 40 p. cent depuis 89, soit de 117,8 à 71,6 millions. La récession a joué mais aussi la flambée du noir. En principe, la moitié des travailleurs chôment, 53 p. cent des électriciens.

Plusieurs études ont révélé des données ahurissantes. Les salaires et avantages sociaux plus élevés au Québec ont ajouté l'an dernier de 12 à 15 p. cent au coût de ses immeubles, soit trois milliards.

Dans l'habitation, la main-d'œuvre du Québec coûte 20 p. cent plus cher qu'en Ontario. Et dans certains cas, le taux horaire est jusqu'à 45 p. cent plus élevé.

Selon le décret, les salaires de la Gaspésie et du Témiscamingue doivent dépasser de 20 p. cent ceux de Toronto. Comme presque personne ne peut les rencontrer, une grande partie des travailleurs de Gaspésie doivent se cacher pour gagner leur vie, au noir. La Chambre propose de négocier les salaires, par région.

Le noir coûte une fortune. Une étude estime qu'on ne déclare pas 25 millions d'heures travaillées, pour plus de 420 millions en pertes d'impôts et de taxes.

Le tout s'aggrave. Entre janvier et août 93, des enquêtes ont montré des «fraudes» d'employeurs qui ont payé des ouvriers sous la table dans plus de 30 p. cent des cas, «soit le double du niveau de 92».

Le domiciliaire perd de la vitesse depuis six ans. La rigidité du décret alourdit la machine, qui retarde. L'installation d'une hotte de cuisine nécessite cinq corps de métier, prescrit le décret. On est loin de la Qualité totale. Il ne se bâtit au Québec que 35 000 nouvelles maisons cette année, la moitié moins qu'en 87!

Le dollar poursuit sa remontée

PAUL DURIVAGE

Le dollar canadien a poursuivi son étonnante remontée à l'approche des élections fédérales. Le huard a bondi de 36 centimes de cent hier pour atteindre 76,30 cents US, hier.

Depuis le début de la semaine, notre devise a gagné 1,17 cent vis-à-vis sa contrepartie américaine. Ceci, malgré une baisse, plus importante que prévue, du taux d'escompte mardi.

Les marchés de change semblent résolus à la venue d'un gouvernement libéral. Les risques de voir perturber les politiques monétaires canadiennes étaient jusqu'à récemment source d'appréhension.

Outre l'issue prévisible du scrutin du 25 octobre, la baisse des taux d'intérêts aux États-Unis en début de semaine et de la Bundesbank, hier, ont donné du lest au dollar. Compte tenu de la faible inflation au pays, et des taux réels relativement élevés qui s'y pratiquent, notre devise redevient une valeur à rendement apprécié.

Lors de sa réunion bi-mensuelle à Francfort, le conseil central de la Bundesbank a décidé, «à une majorité écrasante» selon son nouveau président Hans Tietmeyer, de ramener son taux d'escompte à 5,75 p. cent et son taux Lombard à 6,75 p. cent, des baisses d'un demi point de pourcentage.

Centre de recherche informatique de Montréal

Le CRIM pilote une cinquantaine de projets



RICHARD DUPAUL

Ceux qui ont profité de la journée porte ouverte du Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM), récemment, ont pu se rendre compte des développements fabuleux en cours dans le monde de l'informatique.

Le CRIM pilote une cinquantaine de projets de recherche importants, pour la plupart à caractère industriel mais dont les multiples applications pourraient avoir des retombées majeures.

On pense au projet de logiciels de formation «intelligents», qui peuvent s'adapter au degré de connaissance d'un interlocuteur et lui transmettre l'information pertinente dans un instant, en milieu de travail ou à la maison.

Il y a aussi un projet de robot industriel «vert», qui pourra faire la coupe civilisée en forêt en se déplaçant avec précision et doigté entre les arbres.

Ou un logiciel révolutionnaire capable d'unir les forces de plusieurs ordinateurs personnels, les «PC», pour former une sorte de «super» ordinateur très puissant. Cette technologie, appelée «Environnement de programmation parallèle portable», ou EPPP est l'une des sensations de l'heure dans le monde de l'informatique.

Parlez SVP

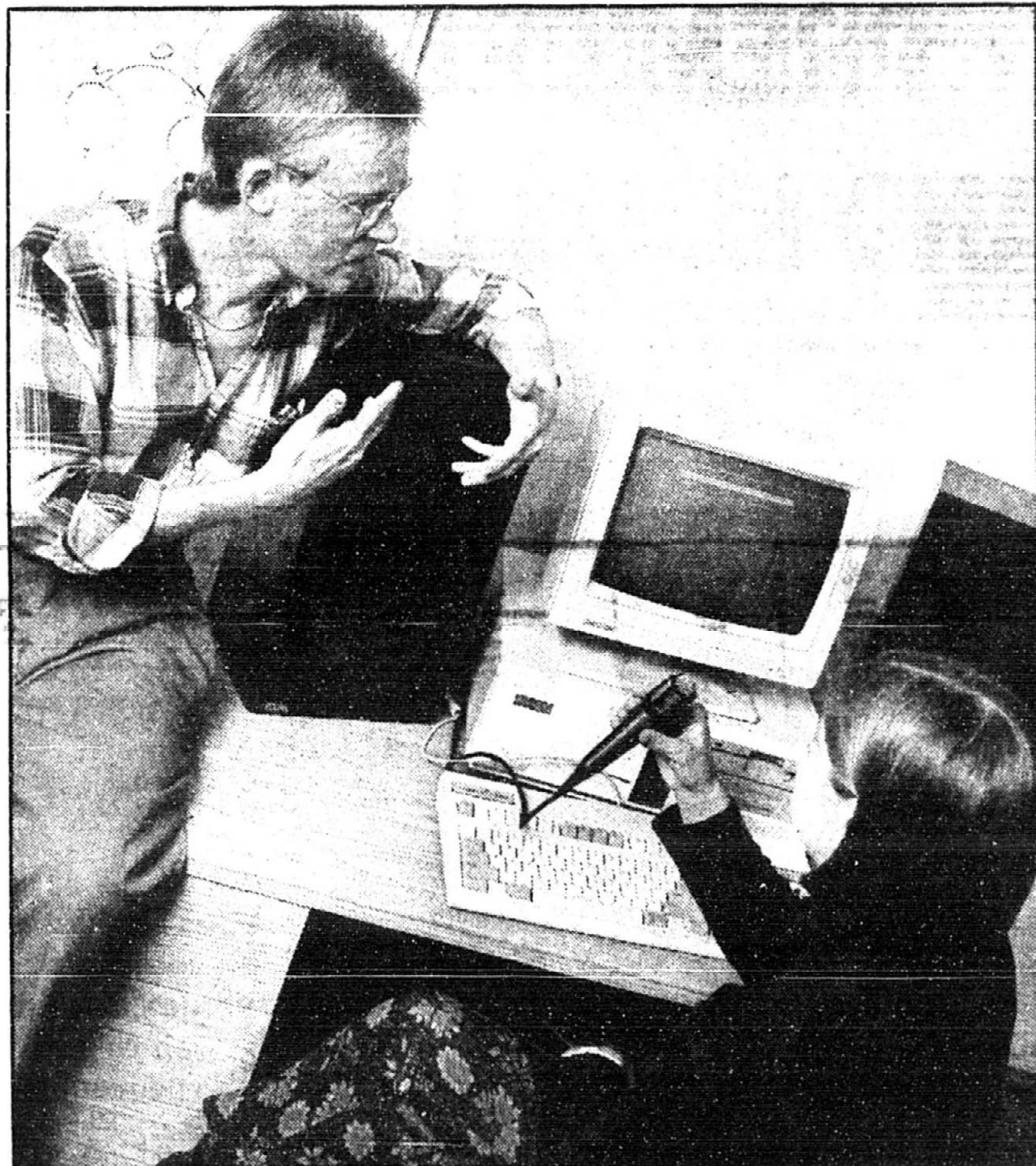
Inauguré en 1985, le CRIM est un organisme privé sans but lucratif qui vise à rassembler les meilleures ressources des entreprises, des universités et du Centre même pour développer de nouvelles technologies informatiques et de les implanter sur le marché.

L'organisme, qui jouit d'un budget de plus de 10 millions, est financé par le gouvernement et le secteur privé et compte près de 70 membres, avec 10 universités et plus de cinquante d'entreprises, dont Hydro-Québec, Bombardier, Digital et IBM pour ne nommer que celles-là.

L'un des stands qui a attiré l'attention des visiteurs lors de la journée porte ouverte est celui de la recherche en compréhension de la parole.

Le CRIM y démontrait notamment les possibilités de la domotique: par une simple commande verbale en utilisant certains mots clés, un «valet électronique» peut faire couler l'eau de la baignoire, ouvrir et éteindre les lumières, synthoniser la radio ou préparer le café.

Or la science de la reconnaissance de la parole progresse à pas de géants et ses



M. Louis Vroomen et Mme Roxane Lacouture, deux chercheurs du CRIM, font l'essai d'un ordinateur capable de reconnaître la parole.

applications possibles se multiplient sans cesse. Par exemple, Northern Telecom fait actuellement l'essai d'un service de renseignement téléphonique à commandes vocales aux États-Unis.

Le CRIM, pour sa part, est à la tête d'un projet de recherche de pointe visant à développer le système ATIS (Air Travel Information System), qui pourra interpréter les requêtes verbales formulées par un usager, dans le but d'obtenir les informations nécessaires à la planification d'un voyage aérien.

Il suffit de dire au prototype du CRIM: «je veux aller à Seattle demain matin». En quelques secondes, le système affiche tous les vols disponibles sur un écran, avec l'heure du départ.

Certains systèmes expérimentaux dans le domaine de la reconnaissance de la parole ne comprennent qu'un nombre restreint de mots et ce, dans une langue donnée.

Aussi, les chercheurs du CRIM sont à mettre au point les technologies nécessaires au développement de systèmes anglais ou français, qui pourront reconnaître la parole continue. «On aimerait que le système puisse comprendre un langage spontané et naturel», explique M. Yves Norandin,

Ph.D., chercheur principal du module Compréhension de la parole.

Un super ordinateur

Le projet EPPP du CRIM suscite aussi beaucoup d'intérêt chez les «grands noms» de l'informatique, comme en font foi les commanditaires du projet: Digital Equipment, IBM et la firme Alex Informatique.

Par la programmation parallèle, on espère maximiser l'utilisation des ordinateurs, souvent coûteux et inactifs. «Les entreprises ont souvent beaucoup de «PC» qui dorment sur un bureau à rien faire. Les employés peuvent parfois n'utiliser que 5 à 10 p. cent de la capacité de l'appareil», explique M. Julian Lebenshold, directeur de projets.

Ainsi, en raccordant plusieurs ordinateurs en mode parallèle, les chercheurs CRIM arrivent déjà à effectuer une opération mathématique compliquée en quelques secondes alors qu'un seul ordinateur effectue la même tâche en beaucoup plus de temps.

Au CRIM, on va même jusqu'à dire que le projet EPPP, d'une durée de trois ans et doté d'un budget de cinq millions, pourrait augmenter la compétitivité technologique canadienne en permettant aux industries d'exploiter pleinement les avantages offerts par les machines parallèles.

Tous les bureaux de vote, à quelques exceptions près, sont accessibles de plain-pied. Si le symbole suivant n'apparaît pas sur votre Carte d'Élections Canada et que vous avez besoin d'un accès de plain-pied, communiquez avec le bureau d'Élections Canada de votre circonscription.



L'organisme non partisan chargé de la conduite des élections fédérales

Les taux d'intérêt des CPG sont-ils trop bas?

Pourquoi ne pas envisager une autre option?

Les gens investissent dans les CPG par prudence. Ils sont prêts à accepter un rendement inférieur de leur placement en contrepartie d'une certaine sécurité.

Toutefois, les taux d'intérêt sont si bas à l'heure actuelle que de nombreux épargnants constatent que leur revenu est tombé à des niveaux inacceptables. C'est pourquoi beaucoup cherchent à compléter leur revenu par le biais du **Fonds de revenu Altamira**, fonds commun de placement investissant principalement dans des obligations gouvernementales. Ce fonds est l'un des plus performants du marché depuis plus de vingt ans. Pour y arriver, il n'a pas sacrifié la prudence mais a appliqué cette vertu appelée le travail acharné. Son unique objectif est de produire un revenu tout en préservant le capital, et cela donne des résultats. Voyez plutôt les rendements affichés par le Fonds:

*1 an	3 ans	5 ans	10 ans
16,4%	19,0%	15,0%	12,9%

Ne pensez-vous pas qu'il vaille la peine de vous renseigner à cet égard?

Appelez-nous pour obtenir votre trousse d'information GRATUITE (service offert 24 heures sur 24). Le prospectus simplifié contient des renseignements importants et nous vous recommandons de le consulter attentivement avant d'investir.

À Montréal, composez le **499-1836**.
Ailleurs au Québec, le **1-800-361-2354**.

*Les taux de rendement reproduits ici représentent le total des rendements composés annuels pour les périodes indiquées finissant le 30 septembre 1993. Ils tiennent compte des changements des valeurs à l'unité et du réinvestissement des profits. Ils excluent les frais optionnels payables par tout détenteur et qui auraient des rendements réduits. Nos tableaux représentent des performances passées et n'indiquent en aucune façon les performances futures. Contrairement aux CPG, la valeur unitaire et les rendements du Fonds de revenu Altamira fluctueront.

L'inflation à son plus haut niveau depuis mars

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le taux d'inflation annualisé a grimpé à 1,9 p. cent, en septembre, de 1,7 p. cent qu'il était le mois précédent, atteignant ainsi son niveau le plus élevé depuis mars dernier.

Sur une base mensuelle, toutefois, l'indice des prix à la consommation n'a cru que de 0,1 p. cent entre août et septembre.

Une hausse des frais d'inscription universitaires a par ailleurs suscité une augmentation de 1,0 p. cent du coût de l'éducation, de la lecture et des loisirs.

Une autre hausse du prix de location des automobiles et des prix de l'essence a provoqué une augmentation de 0,2 p. cent du coût des transports. Le coût du logement et de l'habillement a aussi grimpé de 0,2 p. cent.

De faibles augmentations des prix de la bière et du vin ont provoqué une hausse de 0,1 p. cent du coût des alcools et du tabac. Le coût des soins de santé a grimpé dans le même ordre.

Par contre, le prix des aliments a chuté de 0,6 p. cent, le mois dernier, en grande partie à cause du faible prix des légumes frais.

Le taux d'inflation, basé sur le niveau 100 en 1986, était de 130,7 en septembre, ce qui signifie qu'un panier de biens coûtant 100\$ en 1986 en coûtait 130,70\$ le mois dernier.

Dans les villes

Taux d'inflation signalé dans les principales villes canadiennes en septembre (entre parenthèses, le taux signalé en août):

- St-Jean, T.-N., 2,4 (2,3)
- Charlottetown-Summerside 2,0 (2,1)
- Halifax 1,1 (1,0)
- Saint-Jean, N.-B. 1,4 (1,4)
- Québec 1,3 (1,2)
- Montréal 1,2 (0,9)
- Ottawa 2,2 (2,1)
- Toronto 1,9 (1,5)
- Thunder Bay, 2,1 (2,0)
- Winnipeg 2,1 (2,4)
- Regina 3,0 (2,8)
- Saskatoon 2,5 (2,7)
- Edmonton 0,5 (0,5)
- Calgary 1,9 (1,4)
- Vancouver 4,1 (3,7)
- Victoria 3,6 (2,7)
- Whitehorse 3,0 (2,8)
- Yellowknife 1,9 (1,6)

Hydro-Québec annonce de nouvelles réductions d'effectifs

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Hydro-Québec vient d'annoncer à ses employés de nouvelles réductions d'effectifs, qui feront disparaître d'ici deux ans 680 postes, dont 500 permanents, dans ses activités de support administratif.

Hydro avait déjà annoncé, l'hiver dernier, l'élimination de 1500 postes permanents d'ici 1995, dans le cadre de ce que l'entreprise a baptisé sa «réorganisation».

Mais dans un communiqué interne que l'entreprise a diffusé au personnel touché, le vice-président qualité et ressources humaines, Jean-Marie Gonthier, explique que ce nombre a dû être revu à la hausse: «La réorganisation actuelle tient compte des nouveaux éléments de contexte survenus en 1993. (...) La cible de réduction des effectifs qui était de 1500 en février 1993 a été portée à 2000 par suite du gel des frais d'exploitation et de la limitation par le gouvernement des hausses tarifaires.»

Trois activités sont touchées par cet exercice: Approvisionnement et Services, Ressources financières, et Informatique, qui représentent 5000 postes permanents et temporaires, dont 15 seront éliminés au terme de la réorganisation.

Le syndicat des employés de bureau croit que la réorganisation attaque sa juridiction en confiant à des spécialistes non syndiqués du travail effectué jusque-là par les employés de bureau.

Martin Montoudis, secrétaire du syndicat, prévient d'ailleurs que d'autres coupes suivront. «Il y aura une troisième vague, et elle va emporter le Groupe équipement. C'est le cœur même d'Hydro, c'est là que se trouve le savoir-faire, la connaissance des grands chantiers. Tout ça est donné à l'extérieur et on constate qu'ils vident le Groupe graduellement.»

Pour sa part, le président du Syndicat des ingénieurs d'Hydro-Québec, Louis Champagne, dit trouver curieux qu'Hydro dénie tout d'un coup 500 employés permanents qui lui étaient jusque-là inutiles.

QUAND NOUS CONCEVONS NOS PRODUITS, VOUS OCCUPEZ LA PREMIÈRE PLACE; QUAND NOUS LES LANÇONS, NOUS OCCUPONS LA PREMIÈRE PLACE.

Les concepteurs de Sharp ne créent pas des produits qu'après vous avoir parlé, vous avoir observé, vous avoir écouté. Quand nous avons décidé de créer un caméscope révolutionnaire, nous vous avons demandé ce que vous vouliez. Vous nous l'avez dit et nous avons été les premiers à vous le donner.

Au printemps de 1993, nous avons lancé le **Viewcam^{MD}** de Sharp. Vous vouliez un caméscope plus facile à utiliser. Nous avons donc éliminé le viseur traditionnel pour le remplacer par un grand écran couleur à ACL. Maintenant, au lieu d'être l'«esclave» du viseur, vous pouvez filmer sans rien manquer du spectacle.

Vous vouliez un caméscope plus souple. Nous avons donc conçu un objectif pivotant qui vous donne des images comme vous n'en avez jamais vues, qu'elles soient filmées au-dessus de votre tête ou à ras du sol. Et, pour vous retrouver dans l'image, vous n'avez qu'à faire pivoter l'objectif de 180 degrés. Aucun caméscope n'est aussi créatif.



Wayne et Ty Gretzky filmés avec le nouveau VL-E30 à écran de visionnement de 3 po.

SHARP
VIEWCAM
UNE VÉRITABLE INNOVATION

Vous souhaitiez visionner, instantanément, en couleur et avec le son, ce que vous veniez de filmer. Nous avons

fait ce qu'il fallait. Tous peuvent maintenant

admirer avec vous, sur un grand écran de visionnement

en couleur, les dernières images filmées.

Vous nous avez inspirés pour créer toute la gamme des **Viewcam** de

Sharp. À notre tour, nous avons inspiré nos concurrents qui viennent de lancer leur propre version du Viewcam.

Nous sommes heureux qu'ils aient fini par vous écouter. Quant à nous, nous sommes très fiers de vous offrir les produits que vous désirez, et d'être les premiers à le faire.

Pour plus de renseignements sur le Viewcam de Sharp, composez le 1-800-561-7735 (Québec)



CAMÉSCOPES • TÉLÉVISEURS • MAGNÉTOSCOPES • SYSTÈMES DE PROJECTION ACL • AUDIO • MICRO-ONDES

L'image à l'écran est simulée.

SHARP
DES PRODUITS SHARP
INCOMPARABLES

Les banques canadiennes doivent encore s'assainir

— Moody's Investors Service

RICHARD DUPAUL

■ Les banques canadiennes, qui se relèvent lentement de la récession et de la crise immobilière, devront effectuer de nouvelles radiations d'actif au cours des prochaines années pour refléter le niveau encore élevé de leurs prêts non performants.

C'est ce que soutient un spécialiste des institutions financières canadiennes de la firme Moody's Investors Service, M. Sean Jones.

Dans une entrevue à *La Presse* hier, M. Jones a précisé que la proportion de l'actif «non performant» qui n'a pas été provisionnée pour tenir compte des pertes éventuelles sur prêts est plus grande, en moyenne, dans le cas des banques canadiennes qu'elle ne l'est pour les banques américaines. Ces dernières profitent du fait qu'elles ont avalé la pilule dès le début de la récession, dit-il.

Chez les analystes canadiens, on évalue que le «Big Six» a radié pas moins de six milliards d'actif en 1992 et quatre milliards en 1993, suivant la débâcle des O & Y et compagnies. Cependant, «les banques canadiennes devront en faire d'autres», affirme M. Jones.

Le montant de ces radiations, ainsi que le moment choisi pour passer aux actes, relève de chacune d'elles, dit le spécialiste qui ne veut pas avancer de chiffres. Dans la communauté financière, on s'attend cependant à ce que les montants de ces radiations soient moins élevés que ceux de 1992 et de 1993.

Selon M. Jones, la récession et la crise immobilière a ébranlé «presque tout le monde», y compris les banques aux États-Unis, en Angleterre et au Japon.

Toutefois, les banques canadiennes réussissent à se démarquer des puissantes institutions japonaises à cause de leurs profits élevés prove-

nant des activités dites traditionnelles (core business), précise M. Jones. Cela a permis «d'atténuer le choc» causé par la crise immobilière, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour les banques japonaises.

En fait, la rentabilité des banques canadiennes, dans les activités traditionnelles, comme les hypothèques et les prêts personnels, «est parmi les meilleures au monde», dit sans hésiter M. Jones.

Moody's accorde la cote Aa2 (pour la dette à long terme) à la Banque Royale et à la TD, ce qui vient après les notes Aa1 et Aaa. La CIBC, la Scotia et la Banque de Montréal reçoivent un Aa3 tandis que la Banque Nationale obtient la note A1.

Selon M. Jones, les cotes des banques canadiennes tiennent compte des éventuelles radiations qu'elles devront faire dans l'avenir. Selon lui, il n'existe aucune corrélation directe entre la cote d'une banque et le

montant de son actif non performant.

Les élections: pas d'effet

Par ailleurs, M. Jones a été catégorique sur les lendemains des élections fédérales. «Les élections ne sont pas un facteur sur la cote de crédit», dit-il sans hésiter.

«Nous ne croyons pas que la performance des banques canadiennes va changer de façon significative s'il y a un nouveau gouvernement», affirme M. Jones. De même, un gouvernement majoritaire ou minoritaire n'aura «aucun impact», ajoute-t-il.

Moody's ouvrira d'ici à la fin de l'année son premier bureau au Canada, soit à Toronto, dans l'espoir de développer le marché canadien. La firme prévoit embaucher deux employés au départ mais ce nombre pourrait augmenter avec le temps, affirme une porte-parole, Mme Anne Fitzpatrick.

Finances personnelles

MICHEL GIRARD

Convertir nos économies en dollars US?

Compte tenu des élections qui vont se tenir lundi prochain, que pensez-vous de mon idée de convertir une grande partie de mes économies en dollars américains. J'ai peur que le dollar canadien prenne une débandade au cours des prochaines semaines. Monsieur H. P. Longueuil.

Il est vrai que le dollar canadien est actuellement dans une position relativement fragile. L'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, laquelle regroupe toutes les firmes de courtage œuvrant au Canada, a récemment évoqué la possibilité d'être frappé par une grave crise monétaire. Cette crise pourrait survenir au lendemain des élections... si le nouveau gouvernement ne s'attaque pas prioritairement à la réduction marquée de la lourde dette fédérale.

Pour sa part, la maison de recherche montréalaise Bank Credit Analyst prédit rien de moins qu'un dollar en bas de la barre des 70 cents advenant un changement de cap dans la politique monétaire du pays et un alourdissement du déficit fédéral. Ce que l'on risque d'avoir si le «nouveau» premier ministre, Jean Chrétien, met à exécution son programme.

En dépit de ces menaces, je ne vous conseille pas de troquer vos dollars canadiens pour des dollars US. Il est trop tard: le dollar se négocie actuellement dans les 75 cents. Même s'il descendait à 70 cents, il n'y a rien de catastrophique pour vous... à moins que vous ayez une couple de millions en banque!

De toute façon, même avec Jean Chrétien à la barre du pays, lequel on le sait est en faveur d'une politique monétaire plus souple, ce dernier ne va tout de même pas ordonner au gouverneur de la Banque du Canada de laisser s'effondrer notre devise.

Donc, si le dollar se fait trop malmener, il y aura une hausse de taux d'intérêt pour soutenir notre monnaie pendant les attaques des spéculateurs et des investisseurs étrangers.

On est endetté, oui. Mais le Canada n'est quand même une république de banane. On a des actifs. De plus, j'aimerais rappeler que l'écart actuel entre le rendement des obligations canadiennes et les obligations américaines est très large (150 points). Ce qui explique d'ailleurs pourquoi notre dollar s'est étonnamment bien comporté jusqu'à présent. Conclusion: restez calme!

Les contraintes

du REER-accession à la propriété

J'ai acheté une maison en juin 1992. Pour ce faire j'ai eu recours au nouveau régime REER-Accession à la propriété. Est-ce que je vais pouvoir contribuer à mon REER de 1993? Mme C. N., Montréal.

Le REER-Accession à la propriété comprend deux phases, ce qui entraîne des périodes différentes d'interdiction de cotisation à son REER. Si vous avez effectué un retrait pendant la phase 1 du régime, c'est-à-dire avant le 2 mars 1993, vous ne pouvez investir dans votre REER entre le 26 février 1992 et le premier mars 1993. Donc pas de déduction admissible pour l'année de contribution de 1992.

La seconde phase maintenant, soit celle qui touche la contribution au REER de 1993, va du 2 mars 1993 au premier mars 1994. Mais attention, il y a un hic. La période où on ne peut contribuer à un REER va du 3 décembre 1992 au premier mars 1994 inclus. C'est donc dire qu'aucune contribution au REER ne peut être faite au cours de cette période de carence, que ce soit pour le REER de 1992 ou 1993.

Qu'arrive-t-il maintenant si des cotisations ont été versées pendant l'une des deux périodes d'interdiction? Si cela est votre cas, vous avez un problème sur les bras. Les cotisations effectuées «illégalement» ne peuvent être reportées pour une autre année de cotisation au REER. Le contribuable pris ainsi en défaut verra dans un premier temps sa contribution annulée.

Supposons une cotisation REER de 2000 \$. D'une part, le contribuable déduira sa cotisation de 2000 \$, mais d'autre part, il devra ajouter dans ses revenus un retrait de 2000 \$ de son REER.

Impact: nul? Non! parce qu'en agissant ainsi, le contribuable va se trouver à perdre son droit de cotiser ultérieurement ce fameux 2000 \$ qu'il s'est fait refuser. En effet, le système est ainsi fait que le contribuable perd automatiquement le droit de reporter le montant de contribution au REER qu'il n'a pu faire lors de l'année de carence.

Conseil: il est donc préférable de ne pas verser de cotisation durant la période d'interdiction. À ce moment-là, vous ne perdez pas vos droits inutilisés de cotisation pour l'année de carence, haussant ainsi votre plafond futur de contribution au REER.

Si vous avez versé une cotisation par erreur pendant la seconde période d'interdiction, je vous conseille de remplir immédiatement le formulaire T3012A de Revenu Canada pour retirer le montant versé irrégulièrement. Vous éviterez ainsi l'annulation de votre cotisation et la perte de votre droit de cotiser.

Point important: les restrictions ci-haut ne touchent cependant pas les transferts directs entre régimes de pension, les cotisations spéciales basées sur une indemnité de retraite ou la cotisation de 6000 \$ au régime de pension du conjoint.

Erratum: pénalité hypothécaire

À la lumière des renseignements recoltés auprès de Revenu Canada, j'ai donné une information erronée au sujet de la déductibilité des pénalités hypothécaires.

Je rappelle le cas que j'avais cité en exemple: un propriétaire d'un duplex me demandait comment il devait déduire les 3000 \$ de pénalités hypothécaires exigées par son institution financière pour renouveler avant terme son hypothèque. Comme le terme restant de son hypothèque était de trois ans, devait-il déduire les pénalités en un seul coup ou en les répartissant sur trois ans?

En vertu d'une modification introduite en 1991, la déduction des pénalités hypothécaires (touchant les immeubles à revenu) doit être répartie sur le nombre d'années qu'il reste avant l'échéance, soit trois ans dans le présent cas.

Mes excuses!

Pour toutes questions touchant vos finances personnelles, veuillez écrire à: LA PRESSE, Finances personnelles, AS Michel Girard, 7 rue St-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. NDLR: Les renseignements fournis dans ce courrier proviennent d'informations que nous croyons fiables. Ils ne constituent pas cependant une garantie. À partir de cas particuliers, nous généralisons notre étude de manière à répondre au plus grand nombre de lecteurs possible.

Stelco met fin à douze trimestres consécutifs de pertes

Presse Canadienne
TORONTO

■ La compagnie Stelco Inc. a mis un terme à sa série de 12 trimestres consécutifs de pertes et les investisseurs sont d'avis que l'aciérie a enfin tourné la page de la période la plus noire de son histoire.

La firme avait vu fondre son investissement au cours des dernières années, l'accroissement des inventaires disponibles dans l'industrie, la pauvreté de la demande, les bas prix et les grandes dépenses se traduisant par des pertes importantes.

Cependant, après avoir procédé à une restructuration qui a entraîné des suppressions d'emplois et une réduction des coûts de production,

l'aciérie d'Hamilton n'est plus dans le rouge et peut envisager l'avenir avec courage.

Et alors que les analystes tentent de ne pas trop s'enthousiasmer, les investisseurs, eux, agissent avec confiance et sont prêts à parier que le plus gros producteur d'acier du pays affichera des gains sensibles incessamment.

En bourse

Les actions de Stelco figurent parmi les titres les plus actifs à la Bourse de Toronto, ayant grimpé d'environ un dollar après que la compagnie eut déclaré des bénéfices de deux millions avant paiement des dividendes pour le troisième trimestre.

Le cours des actions de Stelco a atteint son plus haut niveau depuis janvier 1990, ayant clôturé jeudi à

6,75\$. L'année dernière, l'action de Stelco avait plongé à 90 cents.

Les analystes qui ont rencontré les cadres supérieurs de Stelco ont déclaré que la compagnie avait adopté les mesures nécessaires au point de vue interne mais que la force de sa reprise dépendait maintenant largement de la direction qu'allaient prendre l'économie nord-américaine et le dollar.

«Les choses vont mieux mais il existe encore bien des incertitudes significatives contre lesquelles ils sont impuissants», a estimé l'analyste Jay Gordon de la firme Creditmance Securities Ltd.

Le chef du département des finances de Stelco, Eric Rogan, s'est refusé à prédire si la compagnie enregistrerait des bénéfices au cours du qua-

trième trimestre en invoquant la mollesse traditionnelle du marché de l'acier en période de fin d'année.

Cependant, il a confirmé que la compagnie est en bonne posture pour tirer profit d'une relance éventuelle de l'économie. «Toute amélioration de l'état de l'économie se traduira par une hausse de notre performance», a-t-il dit.

M. Rogan a souligné en outre que la société avait réduit les coûts de production d'environ 100\$ la tonne depuis 1989. La compagnie procède aussi à près de 4000 abolitions de postes au cours de la même période — soit 25 pour cent de son effectif — et ne compte plus actuellement que 12500 employés, en plus d'apporter des améliorations technologiques et de se débarrasser de certains secteurs inefficaces.

Microsoft: bénéfice en hausse à 239 millions au premier trimestre

Agence France-Presse
REDMOND, États-Unis

■ La société américaine Microsoft, numéro un mondial du logiciel pour micro-ordinateurs, a annoncé un bénéfice net en hausse pour les trois mois terminés le 30 septembre, à 239 millions de dollars (79 cents par action) contre 209 millions (70 cent-s/action) un an auparavant.

Le chiffre d'affaires pour ce trimestre — qui correspond pour Microsoft au premier trimestre de son année fiscale 1994 — a augmenté de 20 p. cent, à 983 millions de dollars contre 818 millions un an auparavant.

En annonçant ces résultats, le directeur financier de Microsoft Mike Brown a mis l'accent en particulier sur le succès continu des systèmes

d'exploitation de Microsoft. La firme a lancé cette semaine une version améliorée de son logiciel Office, qui combine un programme de traitement de texte, un tableur et des applications graphiques. Quelque 2,5 millions d'exemplaires de ce logiciel ont déjà été vendus.

Au cours du trimestre écoulé, Microsoft a aussi commencé à livrer la nouvelle version, baptisée N.T.,

de son logiciel d'exploitation Windows, un de ses produits vedettes. Microsoft a déjà vendu plus de 30 millions de copies de Windows.

Pour l'ensemble de son année fiscale 1993 (qui va du 1er juillet au 30 juin), Microsoft avait enregistré un bénéfice net de 953 millions (3,15 dollars par action), en progression de 35 p. cent, sur un chiffre d'affaires de 3,75 milliards, en hausse de 36 p. cent.

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

TransCanada Pipelines Limited
Demande relative aux droits en
vigueur le 1^{er} janvier 1994

L'Office national de l'énergie («l'Office») tiendra une audience publique pour instruire une demande déposée par TransCanada Pipelines Limited («TransCanada») le 8 juillet 1993, en vertu de la partie IV de la Loi sur l'Office national de l'énergie («la Loi»), afin d'obtenir certaines ordonnances portant sur les droits qu'elle pourra percevoir pour ses services du 1^{er} janvier au 31 décembre 1994.

La demande de TransCanada inclut le rapport d'un groupe de travail réunissant divers participants de l'industrie. Ce rapport contient la description d'un certain nombre de questions sur lesquelles le groupe de travail a pu s'entendre et d'autres questions sur lesquelles les participants ne se sont pas entendus.

L'audience commencera à 13 h, heure locale, le 7 février 1994, dans la ville d'Ottawa (Ontario) à un emplacement qui sera déterminé à une date postérieure. Cette audience publique sera tenue pour obtenir la preuve et les opinions des parties intéressées au sujet de ladite demande. Cette partie de l'instance sera suspendue le vendredi 25 février 1994.

Si nécessaire, l'instance sera convoquée de nouveau le lundi 7 mars 1994 à 13 h dans la salle d'audience (salle 301) de l'Office national de l'énergie, au 311, 6^e avenue s.-o., Calgary (Alberta). L'examen de toute question n'ayant pas encore été considérée ainsi que la plaidoirie finale auront lieu lors de cette partie de l'instance.

Toute personne souhaitant intervenir à cette audience doit déposer une intervention écrite auprès du Secrétaire de l'Office et en signifier trois copies à TransCanada, à l'adresse suivante:

M. James M. Murray
Avocat-conseil général
Litige et Réglementation
TransCanada Pipelines Limited
1900 - 111, 5^e avenue s.o.
c.p. 1000, succursale M
Calgary (Alberta)
T2P 4K5
Téléphone: (403) 267-8511
Télécopieur: (403) 267-1055

TransCanada fera parvenir une copie de sa demande à chaque intervenant.

Les parties intéressées qui désirent faire des commentaires au sujet des questions à l'étude et du rapport du groupe de travail doivent le faire tel qu'il est indiqué au paragraphe 2 des instructions relatives à la procédure et signifier ceux-ci à toutes les parties à l'audience RH-2-92. Les interventions écrites doivent être reçues au plus tard le 4 novembre 1993. Le Secrétaire publiera ensuite une liste des intervenants.

Toute personne ne désirant pas intervenir à l'audience mais souhaitant faire un commentaire au sujet de la demande doit, au plus tard le 23 décembre 1993, écrire au Secrétaire de l'Office et faire parvenir une copie de sa lettre à TransCanada.

On peut se renseigner au sujet de la procédure de cette audience (ordonnance d'audience RH-4-93) ou des Règles de pratique et de procédure de l'Office national de l'énergie, R.C.C., 1978, ch. 1057, telles que modifiées (les deux documents sont disponibles dans les deux langues officielles) en s'adressant au Secrétaire par écrit ou en téléphonant à Diana Saunders, Agent de réglementation, au (403) 299-2716.

J.S. Richardson
Secrétaire
Office national de l'énergie
311, 6^e avenue s.o.
Calgary (Alberta)
T2P 3H2
Télécopieur: (403) 292-5503

PIANOS



SPÉCIAUX PIANOS NEUFS ET DÉMONSTRATEURS

PIANOS À QUEUE	
Door.....	3 275 \$
Yamaha.....	8 850 \$
Steinway.....	14 350 \$
Young & Chang.....	6 795 \$

Ouvert dimanche : 3338, Bélair

PIANOS D'OCCASION	
PETIT:	
Lesage.....	1 450 \$
Milton.....	950 \$
Mansford.....	1 250 \$
Yamaha.....	3 150 \$
DROIT:	
Piano automatique.....	2 650 \$
Baldwin 6000.....	4 450 \$
Hcintzman.....	2 250 \$
Howard & Baldwin.....	1 795 \$

R. Bouthillier Musique

3338, rue Bélair 722-8741
5770, av. Decelles 738-6640

ONTARIO HYDRO AVIS DE REMBOURSEMENT AUX DÉTENTEURS DES

obligations à 8 1/2 %, série GBH, venant à
échéance le 30 novembre 1998, émises par
The Hydro-Electric Power Commission of Ontario

En vertu des modalités s'appliquant aux obligations susmentionnées, avis est donné par la présente qu'Ontario Hydro remboursera l'émission complète de ces obligations le 30 novembre 1993.

Les détenteurs sont priés de présenter leurs obligations, accompagnées du présent avis, à leur banque ou établissement financier habituel, qui se chargera d'en obtenir le paiement auprès des banques suivantes: la Banque de Montréal, La Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque royale du Canada, La Banque Toronto Dominion et la Banque nationale du Canada.

Le détenteur recevra le paiement intégral du capital sur présentation et remise des obligations nominatives. Pour ces obligations, les intérêts relatifs à la période se terminant le 30 novembre 1993 seront envoyés de la façon habituelle aux détenteurs inscrits.

Le détenteur recevra le paiement intégral du capital sur présentation et remise des obligations à coupons, à condition que tous les coupons venant à échéance après le 30 novembre 1993 soient attachés à l'obligation. Le coupon échéant le 30 novembre 1993 doit être détaché de l'obligation et présenté de la manière habituelle.

Le paiement des intérêts cessera le 30 novembre 1993.

le 22 octobre 1993

Ontario Hydro

PEU DE VOITURES DE LUXE



LINCOLN TOWN CAR
VERSION SIGNATURE
1994

599 \$[†]/MOIS
CRÉDIT-BAIL DE 24 MOIS

38 995 \$[†]

PEUVENT SE VANTER D'OFFRIR



LINCOLN MARK VIII
1994

599 \$[†]/MOIS
CRÉDIT-BAIL DE 24 MOIS

45 995 \$[†]

UNE OPTION AUSSI REMARQUABLE:



LINCOLN CONTINENTAL
VERSION EXECUTIVE SE
1994

599 \$[†]/MOIS
CRÉDIT-BAIL DE 24 MOIS

37 995 \$^{††}

UN PRIX ABORDABLE.

Lincoln. Trois versions illustrant chacune le luxe à son apogée. D'une élégance toute classique, la Town Car incarne le luxe traditionnel. Avec sa puissance et ses performances de première classe, la Mark VIII atteint l'ultime sommet de la perfection. La Continental, quant à elle, demeure à jamais le meilleur exemple de raffinement redéfini.

**ASSISTANCE
ROUTIÈRE
24 HEURES*****

Pour votre plus grande tranquillité d'esprit, chacune de ces voitures de luxe s'accompagne de l'engagement Lincoln : un programme complet d'assistance routière, une garantie supérieure et la promesse que tout sera fait pour assurer votre entière satisfaction.

Pour votre plus grande sûreté, chacune est équipée, de série, de nombreuses caractéristiques de sécurité, incluant coussins

gonflables pour le conducteur et le passager avant de droite et freins antibloquage.

Lincoln. Des voitures conçues et fabriquées pour ceux qui définissent le luxe en fonction de ce qu'ils obtiennent et non de ce qu'ils déboursent. Voyez-les sans tarder! Ce qu'elles vous offrent n'a pas de prix.

Et pour toutes précisions, communiquez avec le Centre Lincoln au 1 800 387-9333.

Avec la Carte Ford CIBC-VISA Or, vous obtenez une remise de 5 % à chaque achat,** applicable à l'acquisition de votre prochaine Lincoln. Les remises s'appliquent à l'achat ou à la location-bail de tout véhicule neuf Ford, Lincoln ou Mercury. Consultez votre concessionnaire pour tous les détails.

Lincoln. Le luxe à son apogée.

[†]Le PDSF et les mensualités de crédit-bail s'appliquent à une Lincoln Town Car version Signature 1994 neuve équipée du Groupe d'équipements préférés 485A. Les mensualités de 599 \$ s'appliquent en vertu d'un contrat de crédit-bail de 24 mois et le versement total est de 14 376 \$. Un acompte de 5 325 \$, la première mensualité et un dépôt de sécurité sont également exigés. Au terme des 24 mois, vous pouvez soit retourner la voiture, soit en devenir propriétaire moyennant une somme supplémentaire de 23 952 \$. Offert uniquement aux particuliers sur approbation de crédit. Des limites de kilométrage et autres conditions s'appliquent. Les frais de transport, d'immatriculation, d'assurance et les taxes applicables sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

^{††}Le PDSF et les mensualités de crédit-bail s'appliquent à une Lincoln Mark VIII 1994 neuve équipée du Groupe d'équipements préférés 505A. Les mensualités de 599 \$ s'appliquent en vertu d'un contrat de crédit-bail de 24 mois et le versement total est de 14 376 \$. Un acompte de 6 733 \$, la première mensualité et un dépôt de sécurité sont également exigés. Au terme des 24 mois, vous pouvez soit retourner la voiture, soit en devenir propriétaire moyennant une somme supplémentaire de 34 098 \$. Offert uniquement aux particuliers sur approbation de crédit. Des limites de kilométrage et autres conditions s'appliquent. Les frais de transport, d'immatriculation, d'assurance et les taxes applicables sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

^{†††}Le PDSF et les mensualités de crédit-bail s'appliquent à une Lincoln Continental version Executive SE 1994 neuve équipée du Groupe d'équipements préférés 521A. Les mensualités de 599 \$ s'appliquent en vertu d'un contrat de crédit-bail de 24 mois et le versement total est de 14 376 \$. Un acompte de 3 420 \$, la première mensualité et un dépôt de sécurité sont également exigés. Au terme des 24 mois, vous pouvez soit retourner la voiture, soit en devenir propriétaire moyennant une somme supplémentaire de 25 012 \$. Offert uniquement aux particuliers sur approbation de crédit. Des limites de kilométrage et autres conditions s'appliquent. Les frais de transport, d'immatriculation, d'assurance et les taxes applicables sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

^{***}L'assistance routière s'applique en vertu de certaines conditions. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

Econo-flashes

LGS: important contrat en France

■ LGS, société internationale de services-conseils spécialisée dans la technologie et l'intégration de systèmes informatiques, fait une percée en France par l'intermédiaire de sa filiale Anabel. Carrefour, numéro un de la distribution en France avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 100 milliards de FF, a effectivement mandaté Anabel pour assurer et compléter le déploiement des systèmes informatiques pour la gestion de l'ensemble de ses 110 supermarchés en France. La première phase de ce mandat est estimée à cinq millions et débouchera sur un contrat de services touchant la télé-assistance et la télé-exploitation. La valeur quinquennale de ce contrat est estimée à plus de dix millions.

Dividende de la Banque TD

■ La Banque TD a déclaré un dividende sur les actions privilégiées de premier rang (catégorie A) rachetables, à dividende cumulatif à taux variable, série D du capital social de l'institution. Le montant par action de ce dividende correspond à un quart de 71 p. cent de la moyenne d'au moins de base de la Banque en vigueur chaque jour ouvrable des trois mois civils se terminant le 15 novembre prochain, multiplié par 25 dollars.

Perte réduite chez SUMNER SPORTS

■ Malgré la légère baisse des ventes de 15,26 à 14,97 millions pour la période de neuf mois terminée le 31 août comparativement à 1992, la perte nette de Sumner Sports a été réduite presque de moitié, soit 397 391 \$ — treize cents par action — contre 750 252 \$ — 24 cents par action — en 1992. La baisse des dépenses de 17 p. cent est le principal facteur qui a contribué à cette amélioration. Ce qui est encore plus important, explique le président et chef de la direction, Serge Domier, c'est la réduction de l'endettement. Les avances bancaires à court terme sont inférieures de 16 p. cent — 1,55 million — et la dette à long terme est moindre de 73 p. cent — 1,54 million —. Cela a été rendu possible par la baisse de 23 p. cent des recevables et de 31 p. cent des inventaires.

ULTRAOPTEC: première mondiale

■ UltraOptec, entreprise spécialisée dans l'instrumentation optique et électronique de pointe, a signé un important contrat de plusieurs millions de dollars avec la Sacramento Air Logistics Center, USA Air Force Base, en Californie, pour l'implantation d'un système d'inspection laser-ultrasons, le LUIS-747 en milieu de production. Dans le cadre de cette entente, UltraOptec a eu le privilège de pouvoir compter sur la collaboration du gouvernement canadien à travers la Corporation Commerciale Canadienne (CCC), une société d'état qui est intervenue dans son rôle stratégique de mandataire principal. Grâce à l'obtention d'un tel contrat, la technologie laser-ultrasons obtient une crédibilité incontestable dans le domaine de l'aéronautique pour l'inspection des avions, tant militaires que civils. De par cette technologie unique au monde, UltraOptec entend s'imposer à l'échelle mondiale comme leader incontesté dans le domaine des ultrasons générés par laser.

La CVMQ se fâche...

■ Le directeur du contentieux de la Commission des valeurs mobilières du Québec vient d'interdire à Jacques Robillard, Michel Picotte, Henri Racine, Claude St-Germain et Centre Financier Natco tout placement et toute forme d'investissement assujettie à la Loi sur les valeurs mobilières du Québec, notamment le placement de contrats d'investissement sous la forme de mandats de gestion, sauf en conformité avec la Loi. De plus, le directeur du contentieux a interdit à Réjean d'Amours et Michel Fauvarque, tous deux représentants inscrits pour le compte des Produits Financiers Serfi, toute activité en vue d'effectuer le placement de titres reliés au projet hôtelier Le Groupe Fort Thomas (St-Kitts), notamment le placement de ses contrats d'investissement sous la forme de mandat de gestion, sauf en conformité avec la Loi.

... et frappe d'interdiction

■ La CVMQ a aussi interdit à Investors Money Management (IMM), ses dirigeants, salariés et mandataires ainsi qu'à Jean-Michel Rykner toute opération sur valeurs et tout agissement à titre de courtier ou conseiller en valeurs. IMM a proposé au public, via des annonces parues dans des quotidiens québécois, d'investir dans l'achat d'obligations convertibles, sans qu'aucun prospectus n'ait été soumis au visa de la CVMQ. De plus, IMM et M. Rykner ont effectué ce placement sans être inscrits auprès de la CVMQ à titre de courtier contrairement à l'article 148 de la Loi.

RÉNO-DÉPOT à Pointe-Claire

■ Le Groupe Val Royal ouvrira, le printemps prochain, un nouvel entrepôt de la rénovation Réno-Dépôt à Pointe-Claire. Les travaux de construction du bâtiment, qui aura une superficie totale de 126 000 pieds carrés, sont déjà commencés sur un terrain voisin du centre d'achats Fairview. Il s'agira du quatrième entrepôt de la chaîne Réno-Dépôt lancée au Québec au printemps dernier et le deuxième, après celui de ville d'Anjou, à être construit sur l'île de Montréal.

Dividende d'ULTRAMAR

■ Ultramar a annoncé hier que le bénéfice net de son troisième trimestre de 1993 a atteint 21,3 millions — 55 cents l'action — alors que le bénéfice net du troisième trimestre de 1992, compte non tenu d'un redressement de change hors caisse non lié à l'exploitation, avait été de 7,2 millions — vingt cents l'action — mais en raison du redressement de change, ce bénéfice de 1992 avait totalisé 600 000 \$ ou deux cents l'action. Le bénéfice net de la période de neuf mois terminée le 30 septembre a atteint 61,4 millions — 1,59 \$ l'action —. Le bénéfice net pro forma, compte non tenu d'un redressement de change hors caisse non lié à l'exploitation, était de 47,7 millions — 1,27 \$ l'action — pour la période correspondante de 1992. Compte tenu du redressement de change, le bénéfice net pro forma des neuf mois terminés le 30 septembre 1992 s'était élevé à 41,1 millions ou 1,09 \$ l'action. Les fonds autogénérés se sont établis à 41,7 millions pour le troisième trimestre de 1993 — 1,08 \$ l'action — comparativement à 20,7 millions — 56 cents l'action — pour le troisième trimestre de 1992. Les fonds autogénérés de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 1993 ont atteint 122,6 millions — 3,18 \$ l'action — contre un montant pro forma de 95 millions — 2,53 \$ l'action — pour la période correspondante en 1992. Ultramar a déclaré un dividende de 27,5 cents l'action payable le 7 décembre aux détenteurs inscrits le 2 novembre prochain.

MICT: partenariat nouvelle forme

■ Trois ententes de partenariat viennent d'être conclues entre le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie (MICT) et le Conseil de la coopération du Québec, ententes qui font suite aux engagements pris par le ministre Gerald Tremblay envers le milieu coopératif, afin d'harmoniser le développement des coopératives. La première entente porte sur la gestion, en concertation avec le CCQ, du programme d'aide aux coopératives de développement régional qui a comme objectif, la création ou le maintien des emplois au moyen de la formule coopérative. Les sommes d'argent prévues pour ce programme sont de 1,02 million, en 1993-1994 et de 1,07 million pour chacune des deux années subséquentes. La seconde entente, qui prévoit le versement d'ici trois ans de 2,19 millions au CCQ, vise à faciliter la mise sur pied de nouvelles fédérations de coopératives ou à appuyer des projets spécifiques de fédérations dans les domaines de la recherche, de l'aide technique sectorielle et de la formation. Quant à la troisième entente, elle concerne la fusion des bulletins d'information produits actuellement par le MICT et le CCQ.

Hausse du bénéfice de COSCIENT

■ Au cours de l'exercice financier terminé le 31 juillet 1993, le Groupe Coscient a réalisé des ventes de 16,09 millions comparativement à 15,14 millions pour l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de six p. cent. Le bénéfice net a été de 644 622 \$, en hausse de sept p. cent par rapport à celui de 1992 qui était de 601 094 \$. L'augmentation des profits est attribuable aux efforts de rationalisation accrues de la Société et un contrôle encore plus rigoureux des coûts de production et d'administration.

ESPALAU s'empare de QUEBCO

■ À la suite de l'entente intervenue le 14 octobre entre Espalau et Forex, Espalau a acquis toutes les actions privilégiées détenues par Forex dans les Maisons Quebec — filiale d'Espalau — pour une somme de 822 000 \$ correspondant à leur valeur nominale, payée par l'émission de 400 000 actions ordinaires émises du trésor d'Espalau, ainsi que par l'émission d'une débenture de 382 000 \$ portant intérêts au taux de base plus 1,5 p. cent. Par cette acquisition, Espalau détient 100 p. cent du capital-actions ordinaires et privilégiées des Maisons Quebec.

PIERRE BELLEMARE

Chaos complet aux aéroports de Paris

LOUIS-BERNARD
ROBITAILLE
collaboration spéciale
PARIS

■ On continue à jouer aux cow-boys et aux indiens autour des aéroports de Paris. Ou si l'on veut à la guérilla urbaine. Où le jeu consiste, pour les grévistes d'Air France, à empêcher le plus grand nombre d'avions possible d'atterrir et de décoller, ou les passagers d'atteindre les aéroports, pour les forces de l'ordre à pourchasser les grévistes; pour les compagnies aériennes étrangères, enfin, à slalomer entre les barrages et les mouvements de grèves ou à trouver d'autres aéroports pour leurs jumbo jets.

Mercredi, l'aéroport d'Orly (vols nationaux, moyens-courriers et charters) était presque paralysé, des foules de grévistes envahissant à plusieurs reprises les pistes d'atterrissage. Roissy 2 (Air France) restait fermé, et Roissy 1 (compagnies étrangères) était plongé dans la confusion totale, avec des retards, des annulations de vols, des arrivées dérivées sur Bruxelles ou d'autres aéroports.

L'avion en provenance de l'île Maurice, où se trouvaient des participants canadiens au Sommet de la Francophonie, avait ainsi eu la chance d'atterrir entre deux mouvements de grève, chacun réussissant même à récupérer ses bagages. Du côté d'Air France, la paralysie était presque totale, avec l'annulation de tous les moyens et longs-courriers, à l'exception de quatre ou cinq longs-courriers dont le décollage se faisait depuis Lille ou Nantes.

Pour la journée d'hier, léger changement de décor. À la suite

des avertissements solennels du ministre français des Transports Bernard Bosson plusieurs compagnies de CRS assuraient à peu près totalement le déchargement des pistes à Orly et pour Roissy 1. Décollages et atterrissages donc à peu près normaux pour les compagnies étrangères à Roissy 1 (Roissy 2 restant fermé), et fonctionnement presque normal à Orly (alors que des mouvements de grève se poursuivaient à Nice et à Marseille).

Cependant, à Orly comme Roissy, les grévistes adoptaient une nouvelle stratégie... et bloquaient sporadiquement les voies d'accès aux aéroports — y compris l'autoroute A1 entre Roissy et Paris. Ce qui forçait des centaines de voyageurs à finir le trajet à pied avec leurs bagages.

Compagnies étrangères

À l'exception d'Air France, dont le trafic était pratiquement réduit à zéro pour la troisième journée consécutive, il était impossible d'avoir un bilan complet des problèmes posés aux compagnies aériennes étrangères. Disons que depuis mardi, le trafic moyen et long-courrier relève de la stratégie militaire, de la guerre des nerfs et du système D.

Air Canada a ainsi eu quatre vols chargés annulés en catastrophe — deux dans chaque direction.

Mardi matin, le vol de Toronto et Montréal se pose très tôt à Roissy, donc sans encombre. Mais le même avion se trouve immobilisé au sol et ne peut décoller en début d'après-midi: 250 passagers sur les bras, que la compagnie héberge à ses frais dans les hôtels avoisinants, «non pas par obligation, car la grève n'est pas

de notre fait, mais pour des raisons d'image», précise-t-on à Air Canada. Devant le tour pris par la grève, les vols du mercredi sont annulés dans les deux sens, 183 clients de plus à héberger. Soit des frais estimés à près de... 100 000 \$ (hôtels et repas).

Entre-temps, on cherche un aéroport d'où faire repartir les quelque 400 passagers bloqués: ce sera Bruxelles, le jeudi matin. Pour ce faire, on appelle les passagers un par un. Ceux qui vont à Toronto sont convoqués... à 5h30 à Roissy, ceux qui vont à Montréal à 7h30, on met tout le monde à bord des autocars, direction Bruxelles par l'autoroute. Même moyen de transport pour les voyageurs arrivant en sens inverse.

Le tout occasionnant de nouveaux frais considérables, en temps supplémentaire: «Ni Air France ni certaines compagnies américaines en difficulté n'ont offert un tel dépannage à leurs clients: cela nous coûte très cher, mais on suppose que la clientèle appréciera les efforts que nous faisons: y compris les voyageurs d'Air France dont nous avons accepté les billets quand il nous restait de la place...», disait un responsable commercial d'Air Canada.

Nouvelle partie de plaisir prévue pour aujourd'hui: les départs et arrivées d'Air Canada devaient se faire au nouveau terminal T9, réservé en principe aux charters. À condition bien sûr que la piste ne soit pas occupée par les grévistes: «Cela semble peu probable, nous dit le même responsable: depuis hier, les CRS assurent un cordon étanche autour des pistes de Roissy 1...»

Tres difficile, donc, de prévoir quelle sera la situation des aéroports de Paris dans les prochains jours, alors que les fatidiques vacances scolaires de la Toussaint commencent ce soir, entraînant des migrations familiales considérables.

Ce qui semblait presque sûr hier soir, c'est que le conflit qui oppose Air France à son personnel au sol (maintenances, frêt etc.) reste dans l'impasse complexe: aux suppressions d'emplois prévues pour la fin de 1994 s'ajoutent des baisses de salaires pour presque tout le monde, ce qui a mis le feu aux poudres.

Malgré l'engagement du gouvernement de «renégocier non pas le plan de redressement, mais la répartition des sacrifices», on voit mal comment le mouvement, qui a commencé au frêt il y a déjà dix jours et pénalise gravement beaucoup d'entreprises dépendantes de livraisons aériennes, pourrait s'arrêter à très court terme.

La reprise des vols d'Air France pour l'instant n'est pas prévue. Reste à savoir si les grévistes tenteront de nouveau, malgré les CRS, à perturber le trafic des compagnies aériennes étrangères, ou les vols nationaux d'Air Inter.

L'incertitude restait donc entière sur le retour à la normale dans les aéroports parisiens. Tout cela en attendant... la grève générale des personnels d'Air Inter pour mardi, ajoutée à celle, prévue également pour mardi, des divers personnels des Aéroports de Paris. Le western risque de connaître de nouveaux épisodes dans les prochains jours.

La bourse en bref

MONTREAL

Volume: Jeudi 8 956 000
Mercredi 10 596 000

Faits saillants: Jeudi Mercredi
Actions trans. 461 435
Gains 162 152
Pertes 161 143
Inchangées 138 140
Hauts 93 31 29
Bas 93 6 3

Valeurs les plus actives: Jeudi Mercredi
Crown A 405 100 5% +1/4
Philip Envor Inc. 387 200 6% -1/4
Crown A Inc. 300 000 10% +1/4
Canstar Sports 185 600 18% +1/4
Maclean Hunter 180 130 12 stab.

Juniors / Mines et pétroles: Jeudi Mercredi
Valeurs Volume Ferm. Var.
Orco Inc. 110 480 75 +0,05
Barrick Inc. 85 200 37 stab.
Parquet Res. 73 104 03 -0,20
Omicron Expl. 66 000 26 +0,30
SEG Expl. 58 893 45 stab.

TORONTO

Volume: Jeudi 64 730 000
Mercredi 67 675 000

Faits saillants: Jeudi Mercredi
Actions trans. 1 048 1 063
Gains 330 382
Pertes 384 359
Inchangées 334 322
Hauts 93 68 58
Bas 93 10 10

Valeurs les plus actives: Jeudi Mercredi
BCE Inc. 2 167 198 45% +1/4
Global Stone C. 1 216 650 5% stab.
Crown A 1 165 652 5% +1/4
Bq de Montreal 1 120 870 26% -1/4
Stelco A 809 599 6% +1/4

Mines et pétroles: Jeudi Mercredi
Valeurs Volume Ferm. Var.
Lac Minerals 1 149 554 9% -1/4
Placer Dome 1 115 891 31% -1/4
Westford Pete 1 099 000 07 stab.
Morrison Gold 1 092 300 10% -1/4
TVX Gold 1 089 339 7 -1/4

NEW YORK

Volume: Jeudi 287 221 070
Mercredi 306 960 000

Faits saillants: Jeudi Mercredi
Actions trans. 2 641 2 639
Gains 948 912
Pertes 1 063 1 092
Inchangées 630 635
Hauts 93 87 95
Bas 93 30 25

Valeurs les plus actives: Jeudi Mercredi
Valeurs Volume Ferm. Var.
WMX Tech. 7 241 500 23% -1/4
Telef Mex Ads 3 405 800 54% +1/4
Philip Morris 3 028 500 52% +1/4
Upjohn Co. 3 005 600 34% -1/4
RJR Nabisco 2 885 700 5 +1/4

Indices Dow Jones: Jeudi Mercredi
30 ind. 3650,13 3678,36 3610,45 3638,16 -8,94
20 Tr. 1666,60 1679,42 1644,59 1663,61 -4,70
15 Sr P. 243,74 245,45 241,83 242,95 -0,33
65 comp. 1348,03 1358,30 1332,99 1343,86 -3,24

NASDAQ

Volume: Jeudi 338 566 300
Mercredi 336 905 900

Faits saillants: Jeudi Mercredi
Actions trans. 4 551 4 548
Gains 1 434 1 382
Pertes 1 484 1 580
Inchangées 1 633 1 586
Hauts 93 133 124
Bas 93 47 44

Indices NASDAQ: Jeudi Mercredi
Composite... 771,29 776,11 771,28 +3,03
Industrielles... 786,69 779,32 786,69 +3,74
Banques... 711,82 710,09 711,77 +0,72
Assurances... 938,42 937,59 938,33 +0,24
Finances... 898,52 896,36 898,29 +2,03
Transports... 720,87 717,52 719,22 -1,11
Services pub. 1138,02 1130,92 1136,21 +4,93

Indices Standard & Poor's: Jeudi Mercredi
400 Industries 532,26 529,57 531,07 -0,34
20 Transports 404,14 400,29 404,06 +1,08
40 Serv. pub. 185,60 183,66 183,66 -1,64
40 Finances 46,09 45,73 45,87 -0,19
500 composé 466,64 464,38 465,36 -0,71

RAPPORT FINANCIERS EXPRESS

COMPAGNIES PROFITS (PERTES) (\$000) REVENUS BRUTS (\$000)

	Courant	L'an dernier	Variation	Courant	L'an dernier	Variation
Le Groupe Coscient (prod. télévisuelle) Mont. Qué. année 31 juil.	644 C	601 C.	+7 %	16,094	15,142	+6 %
Imperial Oil (pétroles) Tor. Ont. 9mois 30 sept.	225,000 C.	144,000 C.	+56 %	5,894,000	6,765,000	+1 %
Moffat Communications (communications) Tor. Ont. année 31 août	13,226 C.	2,577 C.	+413 %	89,267	58,051	+19 %
Noranda Forest (ind. forestière) Tor. Ont. 9mois 30 sept.	(42,000) C.	(62,000) C.	- %	1,136,000	3,323,000	-65 %
Co-Steel (acier) Tor. Ont. 9mois 30 sept.	19,000 C.	1,100 C.	+1800 %	776,700	658,500	+17 %
Hemlo Gold Mines (mines) Tor. Ont. 9mois 30 sept.	31,855 C.	31,498 C.	+1 %	151,823	158,345	-4 %
Boman Industries (ind. forestière) Duncan, CB. 9mois 30 sept.	38,722 C.	21,392 C.	-81 %	496,121	399,445	+24 %
Suncor Inc. (pétroles) Cal. Alb. 9mois 30 sept.	52,000 C.	(237,000) C.	- %	1,000,000	1,110,000	-9 %
Chawco Resources (pétroles & gaz) Cal. Alb. 9mois 30 sept.	21,084 C.	15,771 C.	+33 %	118,218	102,592	+15 %
Potash Corp. (mines d'exploration) Regina, Sask. 9mois 30 sept.	58,824 C.	46,370 C.	+26 %	316,877	304,721	+3 %
AT&T Corp. (communications) NY, NY. 9mois 30 sept.	(3,527,000)	2,807,000	- %	48,897,000	47,400,000	+2 %
ITT Corp. (conglomérat) NY, NY. 9mois 30 sept.	694,000	(268,000)	- %	15,824,000	15,945,000	- %
New York Times (publications) NY, NY. 9mois 30 sept.	30,245	(41,039)	- %	1,383,608	1,305,348	+5 %
Mobile Oil Corp. (pétroles) NY, NY. 9mois 30 sept.	1,735,000	795,000	+118 %	47,016,000	46,578,000	- %
Salomon's Inc. (soc. de gestion) NY, NY. 9mois 30 sept.	351,000	407,000	-13 %	8,035,000	8,041,000	- %
Bankers Trust (banque) NY, NY. 9mois 30 sept.	716,000	952,000	-24 %	-	-	- %
Colgate Palmolive (détachants) NY, NY. 9mois 30 sept.	67,800	367,100	-81 %	5,300,900	5,235,900	+1 %
Amaz Inc. (mines/métallurgie) NY, NY. 9mois 30 sept.	(170,600)	(133,200)	- %	2,622,500	2,752,400	-4 %
United Technologies (aéronautique) Hartford, Conn. 9mois 30 sept.	351,000	46,000	+663 %	15,582,000	16,277,000	-4 %
General Signal (télécommunications) Stamford, C. 9mois 30 sept.	59,719	(45,618)	- %	1,080,972	1,240,470	-12 %
Pitney Bowes (acc. de bureaux) Stamford, C. 9mois 30 sept.	238,397	5,820	+4141 %	2,508,948	2,508,377	+2 %
Schering-Plough Corp. (prod. pharmaceutique) Madison, NJ 9mois 30 sept.	541,900	552,700	-1 %	3,274,900	3,061,300	+6 %

RAPPORT FINANCIERS EXPRESS

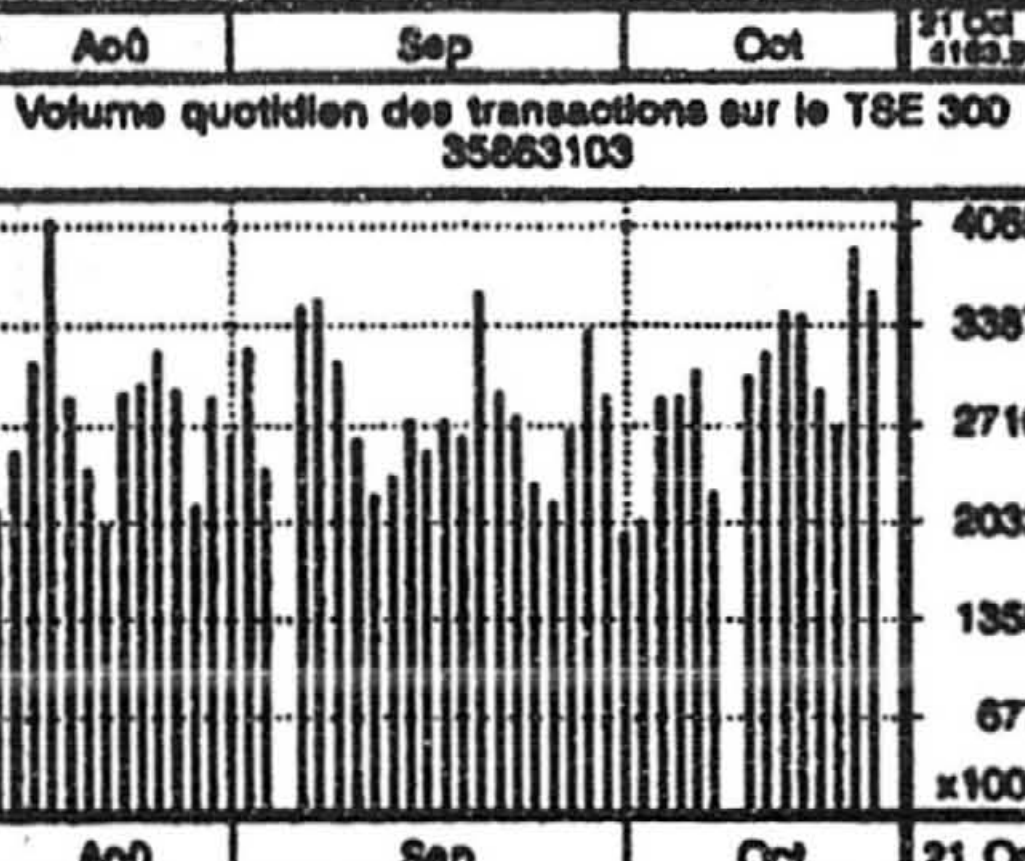
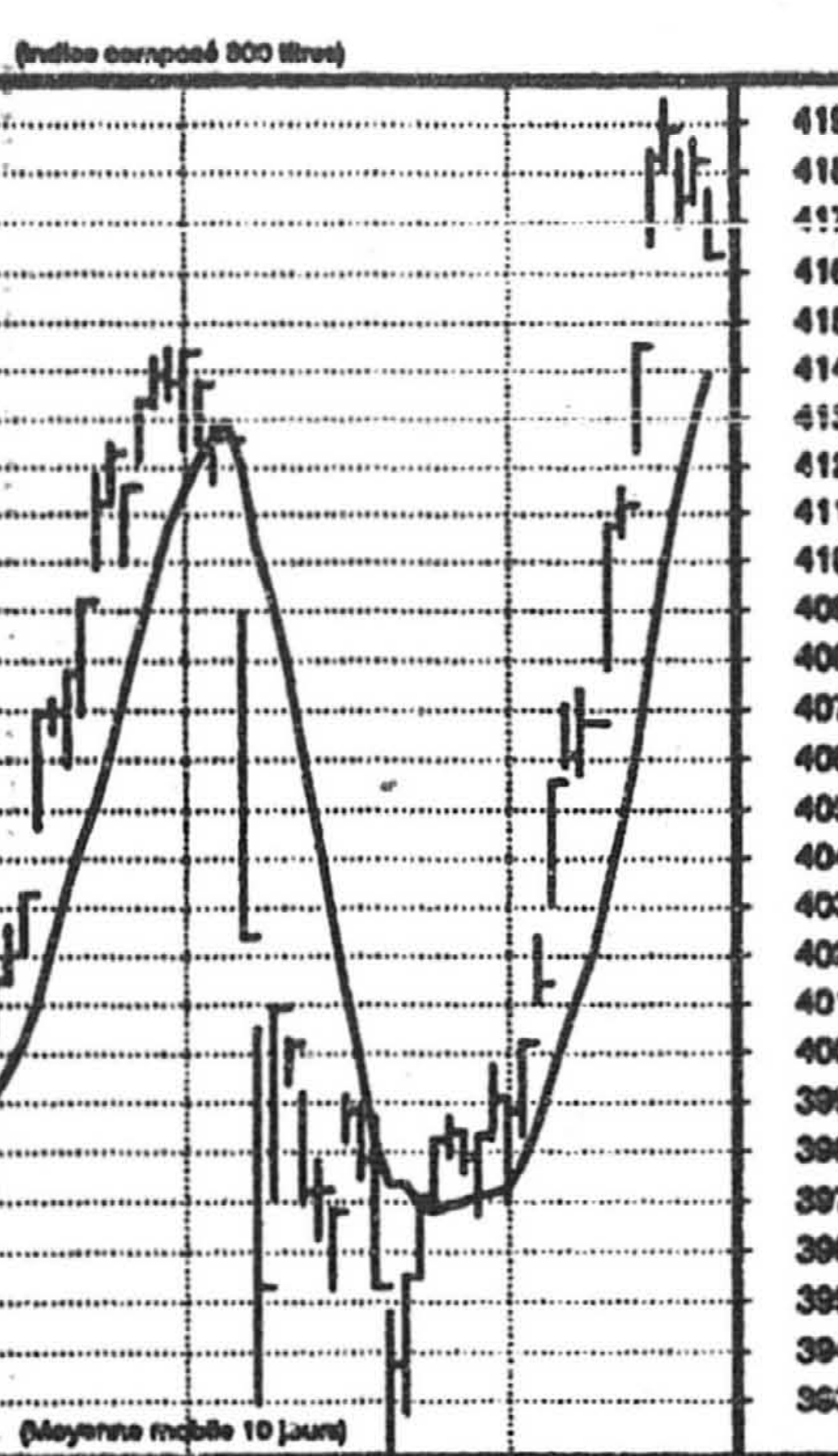
COMPAGNIES PROFITS (PERTES) (\$000) REVENUS BRUTS (\$000)

Arco Inc. (acier) Parsippany, N.J. 9mois 30 sept.	(540,700) 5,34	(53,200) (0,61)	- %	1,300,500	1,208,200	-7 %
Ingersoll-Rand (electronique) Woodcliff, N.J. 9mois 30 sept.	95,800 0,91	(266,800) (2,56)	- %	2,932,400	2,692,200	+8 %
American Cyanamid (biotechnologie) Wayne, N.J. 9mois 30 sept.	(1,025,200) (11,40)	323,200 3,55	- %	3,291,400	3,239,200	+1 %
Coca Cola Co. (brevages) Atlanta, GA 9mois 30 sept.	1,722,000 1,32	1,272,000 0,96	+35 %	10,584,000	9,830,000	+7 %
Dow Chemical (prod. chimique) Midland, Mich. 9mois 30 sept.	690,000 2,51	(241,000) (0,91)	- %	13,555,000	14,232,000	-4 %
Raychem Corp. (aerospaciale) Melo Par, Cal. 1er trim. 30 sept.	6,411 0,15	5,464 0,14	+17 %	355,432	348,639	+1 %
MCI Communications (communications) Washington, DC 9mois 30 sept.	475,000 0,85	449,000 0,81	+5 %	8,793,000	7,801,000	+12 %
Sen Co. (petroles) Rednor, Penns. 9mois 30 sept.	224,000 2,10	(596,000) (5,61)	- %	7,127,000	8,015,000	-11 %
Textron Inc. (aerospaciale/Techno.) Prov. Ri. 9mois 2 oct.	276,600 3,07	(445,800) (5,04)	- %	6,651,000	6,187,800	+11 %
Quaker Oats (alimentation) Chic. Ill. 1er trim. 30 sept.	91,400 1,31	(55,300) (0,78)	- %	1,534,300	1,494,200	+2 %
Ameco Corp. (petroles) Chic. Ill. 9mois 30 sept.	1,236,000 2,49	(622,000) (1,25)	- %	21,388,000	20,980,000	+1 %
Sears Roebuck & Co. (commerce de detail) Chic. Ill. 9mois 30 sept.	1,829,000 4,73	(2,127,500) (5,84)	- %	36,173,800	37,323,200	-3 %
Caterpillar Inc. (machinerie) Peoria, ILL. 9mois 30 sept.	533,000 5,27	(2,433,000) (24,11)	- %	8,168,000	7,196,000	+13 %
McDonald's Corp. (restaurants) Oakbrook, ILL. 9mois 30 sept.	818,000 2,19	730,700 1,99	+11 %	17,441,200	16,173,800	+7 %
Heuer Corp. (acier) Charlotte, NC. 9mois 30 sept.	86,969 1,00	54,077 0,63	+60 %	1,641,992	1,201,144	+36 %
Rhone-Poulenc (prod. chimique) Paris, France 9mois 30 sept.	293,000 2,06	268,800 1,89	+9 %	2,884,500	2,918,100	-1 %
Ecolab Inc. (serv. residentiel) St Paul, M. 9mois 30 sept.	55,853 1,77	45,741 1,46	+22 %	774,132	741,929	+4 %
Super Food Sys (commerce de detail) Dayton, O annee 28 aout	9,216 0,85	(5,453) (0,51)	- %	1,165,520	1,573,321	-25 %
James River Corp (pates et papiers) Richmond, V. 9mois 26 sept.	4,791 (0,24)	(274,842) (3,58)	- %	3,495,266	3,586,501	-2 %
Arco Chemical (prod. chimique) Newton, S. Penns 9mois 30 sept.	146,000 1,52	147,000 1,53	- %	2,352,000	2,320,000	+1 %
EG&G (electrotechno.) Wells Ley, MA 9mois 3 oct.	34,888 0,82	61,924 1,10	-43 %	2,057,227	2,099,606	-2 %
Gillette Co (articles de toilette) Boston, M. 9mois 30 sept.	283,400 1,27	378,100 1,71	-25 %	3,783,630	3,654,900	+3 %

TORONTO

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut:	4176.01
Fermeture:	4163.20
Bas:	4163.05



INDICES DE TORONTO	Form.	Var.
300/COMPOSÉ	4163.20	-19.
SERV. FINANCIERS	1131.19	-17.
MINES ET MÉTAUX	3026.61	-7.
PETROLE ET GAZ	4047.18	-37.
INDUSTRIELLES	2472.06	-0.
AURIERES	9712.02	-254.
PAPETERIES	3656.39	+8.
CONSUMMATION	6832.48	-33.
IMMOBILIER	3112.44	-24.
TRANSPORT	3567.72	+40.
PIPELINES	4043.63	-33.
SERV. PUBLICS	3448.05	+20.
COMMUNICATIONS	8327.26	+9.
DÉTAIL	4284.10	-4.

HAUT	211.18	
FERMETURE	210.85	(-0.49)
BAS	209.95	
VOLUME	14117701	

Source: Decision-Plus

[illegible][illegible][illegible]

CUM 1st N 100					Empire A 1				
	2nd	N	100	2nd		2nd	N	100	2nd
Can itak	205000	8	6	7	Dalecos	840	85	85	
Can ribcor	72310	83	80	+5	Dankos mn	12500	55	50	50
Can valse	46500	20	17	+2	Dargens	30000	90	81	81
Can rosaua	1140	18	18	-7	Dariusi	113000	70	42	42
Can overle	9500	35	34	+5	Dasseraet	40000	66	41	41
Can wst res	11800	89	89		Davic ent	300	100	100	100
CEL ind	10000	101	101		DBA bel	100	100	100	100
CEM cent	23500	48	45	+5	Decade int	60	60	60	60
Conco pte	11000	52	50	+2	Delgrise	83500	100	100	100
Canada	49050	250	230		Dierbent	9711	95	95	95
Canat	2200	35	35	35	Dita pelt	3016	225	225	225
Chiffrer	3000	50	45	50	Dennel ich	5000	95	94	95
Chandler	18500	59	57	-1	Demph ec	2000	85	82	85
Chenier	2300	19	19		Dentonia	18300	345	365	385
Charim ex	2700	19	19		Dip rps	17466	450	594	5
China cel	12000	200	185	-10	Diamond fid	1000	335	350	340

[illegible][illegible][illegible][illegible][illegible]

Hall	Inspac	760 S18	2	10	+3
Wherry B		of 2940 44	1	44	+ 3
Newalta		27620 250	170	20	+
Newbirdy		86429 58276	29	78	+

ANALCOVER

G H

Cagan pd	99000	85	77	85	+10
Garden lrt	11000	175	174	175	+1
GEM Invr	9000	55	55	55	
Gerrard	4000	33	33	33	+1
Gnri diam	48500	50	50	50	-1
Gornit f	22700	0	0	0	
Gensvcs	26800	170	163	165	-5
Gies data	14700	43	43	45	+1
Georges R	4000	12	12	12	
Gerie gold	14000	43	43	43	+2
Gethelch	1000	0	0	0	
Gether	2000	145	140	140	
GHK Res	23900	24	24	24	-1

I J

IBL Eet	17100	283	275	275	20
ID Bio T	4477	825	24	24	
IGT Int'l	5000	70	79	79	78
Imag data	1900	30	30	30	
IMPACT	51500	40	40	40	
Impact Invr	2500	45	45	45	
Incite disp	1950	85	83	83	
Intenit	41900	145	137	137	
Infocorp	6000	51	50	50	
Initial	1000	0	0	0	
INR Inv	53140	49	48	48	
In wsl tech	23000	49	45	45	
Innovis	5500	225	219	220	

[illegible][illegible][illegible][illegible][illegible]

Ch	Voters	Votes	Abst	Res	Fern.	Ch	Voters	Votes	Abst	Res	F.
-5	Kozia bev	10000	55	50	50	NDU Res v	5000	45	20	45	
-5	Koolkra v	25000	80	80	80	Reelnone	16000	40	28	48	
-5	Kiny kling	17000	27	24	25	+1	Network	2000	57	57	
-5	KESI Res	14000	30	30	30	Neveida Ar	20000	79	19	79	
-5	La ceiba	16666	31	31	31	Neuvirts	7500	66	66	66	
-5	La cazorra	33333	41	34	40	+10	New aegis	263	0	0	
-5	Lebrinn	1000	100	100	100	New can v	4200	169	165	161	
-5	Lived inn	14500	15	15	15	New clay	15000	85	85	85	
-5	Landmark	10000	19	19	19	New dolly	16600	200	190	190	
-5	Lindmark	10462	32	32	32	Mag v	23500	15	14	14	
-5	Laino bev v	2250	0	0	0	+1	Newest str	1028	36	25	36
-5	Langleig	3000	24	24	24	-4	Nature st	10000	35	25	35
-5	Linsone	120000	50	45	50	+4	Nhi nan	17460	6	6	6
-5	Lai ind	1000	4	4	4	+4	Nicholas it	3000	150	150	150
-5	Lai amer	2000	245	240	245	+5	Nickodem	1666	31	31	31
-5	Layfield	54500	20	29	38	+1	Noram	18400	270	285	270

[illegible][illegible]

Net	Valuers	Ventes	Haut	Bes	Form.	Net
1	Tri Link	2 743 575	170	170		
1	Tridi Ent	26 702	37	37		
1	Tridion	14 300	300	300	+50	
1	Trigon	1 219	225	227		
1	Trigon A	71 800	173	173		
1	Trigon Fin	21 815 810	94	10		
1	Trigon A W	10 000	10	10		
1	Trinac	13 641 371	16	16		
1	Trinac Fin	11 453 371	27	27		
1	Trimet C	1 300 450	440	440		
1	Trp Crm E	5 345	345	345	+3	
1	Tru	1 000	300	300		
2	Trizec	4 169 705	73	73		
2	Trizec 3 p	10 000	155	155		
2	Trizec 4 p	10 000	300	300		
2	Trizec 5 p	1 000	300	300	-5	
2	Trojan tech	15 625	99	99		
2	Trojan tech	1 500	290	290	+10	
2	Truax A	5 200	200	200		
2	Truax B	5 200	200	200	-5	
2	Truax C	5 200	200	200	-5	
2	Truax D	5 200	200	200	-5	
2	Truax E	5 200	200	200	-5	
2	Truax F	5 200	200	200	-5	
2	Truax G	5 200	200	200	-5	
2	Truax H	5 200	200	200	-5	
2	Truax I	5 200	200	200	-5	
2	Truax J	5 200	200	200	-5	
2	Truax K	5 200	200	200	-5	
2	Truax L	5 200	200	200	-5	
2	Truax M	5 200	200	200	-5	
2	Truax N	5 200	200	200	-5	
2	Truax O	5 200	200	200	-5	
2	Truax P	5 200	200	200	-5	
2	Truax Q	5 200	200	200	-5	
2	Truax R	5 200	200	200	-5	
2	Truax S	5 200	200	200	-5	
2	Truax T	5 200	200	200	-5	
2	Truax U	5 200	200	200	-5	
2	Truax V	5 200	200	200	-5	
2	Truax W	5 200	200	200	-5	
2	Truax X	5 200	200	200	-5	
2	Truax Y	5 200	200	200	-5	
2	Truax Z	5 200	200	200	-5	
2	Truax AA	5 200	200	200	-5	
2	Truax AB	5 200	200	200	-5	
2	Truax AC	5 200	200	200	-5	
2	Truax AD	5 200	200	200	-5	
2	Truax AE	5 200	200	200	-5	
2	Truax AF	5 200	200	200	-5	
2	Truax AG	5 200	200	200	-5	
2	Truax AH	5 200	200	200	-5	
2	Truax AI	5 200	200	200	-5	
2	Truax AJ	5 200	200	200	-5	
2	Truax AK	5 200	200	200	-5	
2	Truax AL	5 200	200	200	-5	
2	Truax AM	5 200	200	200	-5	
2	Truax AN	5 200	200	200	-5	
2	Truax AO	5 200	200	200	-5	
2	Truax AP	5 200	200	200	-5	
2	Truax AQ	5 200	200	200	-5	
2	Truax AR	5 200	200	200	-5	
2	Truax AS	5 200	200	200	-5	
2	Truax AT	5 200	200	200	-5	
2	Truax AU	5 200	200	200	-5	
2	Truax AV	5 200	200	200	-5	
2	Truax AW	5 200	200	200	-5	
2	Truax AX	5 200	200	200	-5	
2	Truax AY	5 200	200	200	-5	
2	Truax AZ	5 200	200	200	-5	
2	Truax BA	5 200	200	200	-5	
2	Truax BB	5 200	200	200	-5	
2	Truax BC	5 200	200	200	-5	
2	Truax BD	5 200	200	200	-5	
2	Truax BE	5 200	200	200	-5	
2	Truax BF	5 200	200	200	-5	
2	Truax BG	5 200	200	200	-5	
2	Truax BH	5 200	200	200	-5	
2	Truax BI	5 200	200	200	-5	
2	Truax BJ	5 200	200	200	-5	
2	Truax BK	5 200	200	200	-5	
2	Truax BL	5 200	200	200	-5	
2	Truax BM	5 200	200	200	-5	
2	Truax BN	5 200	200	200	-5	
2	Truax BO	5 200	200	200	-5	
2	Truax BP	5 200	200	200	-5	
2	Truax BQ	5 200	200	200	-5	
2	Truax BR	5 200	200	200	-5	
2	Truax BS	5 200	200	200	-5	
2	Truax BT	5 200	200	200	-5	
2	Truax BU	5 200	200	200	-5	
2	Truax BV	5 200	200	200	-5	
2	Truax BW	5 200	200	200	-5	
2	Truax BX	5 200	200	200	-5	
2	Truax BY	5 200	200	200	-5	
2	Truax BZ	5 200	200	200	-5	
2	Truax CA	5 200	200	200	-5	
2	Truax CB	5 200	200	200	-5	
2	Truax CC	5 200	200	200	-5	
2	Truax CD	5 200	200	200	-5	
2	Truax CE	5 200	200	200	-5	
2	Truax CF	5 200	200	200	-5	
2	Truax CG	5 200	200	200	-5	
2	Truax CH	5 200	200	200	-5	
2	Truax CI	5 200	200	200	-5	
2	Truax CJ	5 200	200	200	-5	
2	Truax CK	5 200	200	200	-5	
2	Truax CL	5 200	200	200	-5	
2	Truax CM	5 200	200	200	-5	
2	Truax CN	5 200	200	200	-5	
2	Truax CO	5 200	200	200	-5	
2	Truax CP	5 200	200	200	-5	
2	Truax CQ	5 200	200	200	-5	
2	Truax CR	5 200	200	200	-5	
2	Truax CS	5 200	200	200	-5	
2	Truax CT	5 200	200	200	-5	
2	Truax CU	5 200	200	200	-5	
2	Truax CV	5 200	200	200	-5	
2	Truax CW	5 200	200	200	-5	
2	Truax CX	5 200	200	200	-5	
2	Truax CY	5 200	200	200	-5	
2	Truax CZ	5 200	200	200	-5	
2	Truax DA	5 200	200	200	-5	
2	Truax DB	5 200	200	200	-5	
2	Truax DC	5 200	200	200	-5	
2	Truax DD	5 200	200	200	-5	
2	Truax DE	5 200	200	200	-5	
2	Truax DF	5 200	200	200	-5	
2	Truax DG	5 200	200	200	-5	
2	Truax DH	5 200	200	200	-5	
2	Truax DI	5 200	200	200	-5	
2	Truax DJ	5 200	200	200	-5	
2	Truax DK	5 200	200	200	-5	
2	Truax DL	5 200	200	200	-5	
2	Truax DM	5 200	200	200	-5	
2	Truax DN	5 200	200	200	-5	
2	Truax DO	5 200	200	200	-5	
2	Truax DP	5 200	200	200	-5	
2	Truax DQ	5 200	200	200	-5	
2	Truax DR	5 200	200	200	-5	
2	Truax DS	5 200	200	200	-5	
2	Truax DT	5 200	200	200	-5	
2	Truax DU	5 200	200	200	-5	
2	Truax DV	5 200	200	200	-5	
2	Truax DW	5 200	200	200	-5	
2	Truax DX	5 200	200	200	-5	
2	Truax DY	5 200	200	200	-5	
2	Truax DZ	5 200	200	200	-5	
2	Truax EA	5 200	200	200	-5	
2	Truax EB	5 200	200	200	-5	
2	Truax EC	5 200	200	200	-5	
2	Truax ED	5 200	200	200	-5	
2	Truax EE	5 200	200	200	-5	
2	Truax EF	5 200	200	200	-5	
2	Truax EG	5 200	200	200	-5	
2	Truax EH	5 200	200	200	-5	
2	Truax EI	5 200	200	200	-5	
2	Truax EJ	5 200	200	200	-5	
2	Truax EK	5 200	200	200	-5	
2	Truax EL	5 200	200	200	-5	
2	Truax EM	5 200	200	200	-5	
2	Truax EN	5 200	200	200	-5	
2	Truax EO	5 200	200	200	-5	
2	Truax EP	5 200	200	200	-5	
2	Truax EQ	5 200	200	200	-5	
2	Truax ER	5 200	200	200	-5	
2	Truax ES	5 200	200	200	-5	
2	Truax ET	5 200	200	200	-5	
2	Truax EU	5 200	200	200	-5	
2	Truax EV	5 200	200	200	-5	
2	Truax EW	5 200	200	200	-5	
2	Truax EX	5 200	200	200	-5	
2	Truax EY	5 200	200	200	-5	
2	Truax EZ	5 200	200	200	-5	
2	Truax FA	5 200	200	200	-5	
2	Truax FB	5 200	200	200	-5	
2	Truax FC	5 200	200	200	-5	
2	Truax FD	5 200	200	200	-5	
2	Truax FE	5 200	200	200	-5	
2	Truax FF	5 200	200	200	-5	
2	Truax FG	5 200	200	200	-5	
2	Truax FH	5 200	200	200	-5	
2	Truax FI	5 200	200	200	-5	
2	Truax FJ	5 200	200	200	-5	
2	Truax FK	5 200	200	200	-5	
2	Truax FL	5 200	200	200	-5	
2	Truax FM	5 200	200	200	-5	
2	Truax FN	5 200	200	200	-5	
2	Truax FO	5 200	200	200	-5	
2	Truax FP	5 200	200	200	-5	
2	Truax FQ	5 200	200	200	-5	
2	Truax FR	5 200	200	200	-5	
2	Truax FS	5 200	200	200	-5	
2	Truax FT	5 200	200	200	-5	
2	Truax FU	5 200	200	200	-5	
2	Truax FV	5 200	200	200	-5	
2	Truax FW	5 200	200	200	-5	
2	Truax FX	5 200	200	200	-5	
2	Truax FY	5 200	200	200	-5	
2	Truax FZ	5 200	200	200	-5	
2	Truax GA	5 200	200	200	-5	
2	Truax GB	5 200	200	200	-5	
2	Truax GC	5 200	200	200	-5	
2	Truax GD	5 200	200	200	-5	
2	Truax GE	5 200	200	200	-5	
2	Truax GF	5 200	200	200	-5	
2	Truax GG	5 200	200	200	-5	
2	Truax GH	5 200	200	200	-5	
2	Truax GI	5 200	200	200	-5	
2	Truax GJ	5 200	200	200	-5	
2	Truax GK	5 200	200	200	-5	
2	Truax GL	5 200	200	200	-5	
2	Truax GM	5 200	200	200	-5	
2	Truax GN	5 200	200	200	-5	
2	Truax GO	5 200	200	200	-5	
2	Truax GP	5 200	200	200	-5	
2	Truax GQ	5 200	200	200	-5	
2	Truax GR	5 200	200	200	-5	
2	Truax GS	5 200	200	200	-5	
2	Truax GT	5 200	200	200	-5	
2	Truax GU	5 200	200	200	-5	
2	Truax GV	5 200	200	200	-5	
2	Truax GW	5 200	200	200	-5	
2	Truax GX	5 200	200	200	-5	
2	Truax GY					

Al	Exp Proo	2	3218.2	17	17.2	-1
+	Taxsm exp	69	61.01	161	161	0
+	Thormok	2	10.93	93	93	0
-25						
	Debitors Payable Paid					
	Amoco	53	542	57	57	0
	Gas	2	20.00	20	20	0
+	Noranda	2	2176	123	123	-1
	Partially Paid Shares					
+	Al	Exp	8908	512	124	124
+	CPs For	2	2000	412	412	-5
+	Hbay bio	9	520	420	420	420
+	Hbay bio	9	9059	522	224	224
+	CPs For	2	2000	412	412	412
+	Lab	6	5000	588	588	588
+	Lab	6	5000	588	588	588
+	Mcinn B	3	3423	192	192	192
+	Rig Alg	9	1700	172	172	172
+	Tim 2nd	2	2000	200	200	200
	Purchased Units					
+	Gas	MIT	4	600	172	172
	Trust Units					
+	C Trust	10	4000	400	400	400
+	Emps For	4	4775.373	350	370	+20
+	F Mercit	10	4000	400	400	400
+	Exp	2	2000	200	200	200
+	Progrwh	9	5762	592	592	592
+	Reinfund	10	6222	513	134	134
+	RT En	10	7400	740	740	740
+	RT En	10	7400	740	740	740
	Traded In US Funds					
+	Alcan D	10	1200	124	274	274
+	B Mil	2	5500	572	274	274
+	Exp	2	2000	200	200	200
+	CIBC 10	3	300	572	274	274
+	CIBC 12	2	708	254	249	249
+	Exp	2	2000	200	200	200
+	Expor	10	3225	1170	1170	1170
+	I Retail	10	2460	335	345	345

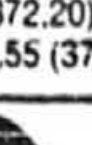
+ 3/4	Hent	3000 525/4	25 25 +
+ 3/4	Ry	225 525/4	28 28 +
+ 3/4	Ry Bk K	3400 525/4	26 26 +

L'OR

(AP) — Prix de l'or sur les principales places financières européennes, jeudi en **dollars US**.

l'once Troy. Entre parenthèses les cours à la clôture précédente:

Londres: 374.25 (372.45)
Paris: 372.67 (367.62)
Francfort: 372.11 (372.04)
Zurich: 374.10 (372.20)
Hong Kong: 371.55 (371.75)



SOCIÉTÉ
POUR LES
MÉTALLS
PRÉCIEUX

Q	Net	Values	Ventes	Haut Bas	Fers	Form.	C
		Prime y	4500	58 1/2	65	8 1/2	
		Pr spol	7950	67	65	67	+
		Prmo grd	12500	80	78	78	+
		Priority	19664	94	90	94	+
+2		PRO CIR	16000	23	22	23	
		Protech	1260	33	33	33	
T		Prioris	12330	385	380	380	
+4		Promark I	16500	71	65	65	
		Proving ind	4250	21	21	21	
		Pynd I	2700	100	100	100	
Q / R							
		Quad fcs	7000	67	58	62	
T		Quattro res	19000	110	105	109	

+20	Qing Tech	1800	355	125	130
	Qingda	1800	355	125	130
	Rundberg	1700	185	125	125
	Rundberg	7880	123	105	105
+18	Ravitch	2000	40	10	10
	Ray	2000	40	10	10
	Redeli	2000	43	43	43
	Reicheim Inc	7300	280	188	188
+7	Reich	2000	40	10	10
	Reich Tech	2000	282	277	277
+5	Regal dig	12000	95	90	90
	Regens	2000	130	120	120
	Regens	2000	130	120	120
	Remington	29000	18	9	10
+5	Res gold v	175	380	380	380
	Res gold v	175	380	380	380
	Reso bio	13500	214	205	209
	Rhino	2080	30	30	30
	Rhyme int	380	15	15	15
	Rhyme int	45000	20	20	20
	Rich coast	10310	390	285	285
	Richard I	147500	64	47	65
	Rhode	15400	73	73	73
	Rice	8500	15	15	15
	Riva pete	7227	17	15	16
	Rochester	8000	26	25	25
	Rochester	2700	120	120	120
	Rocky Mint	15000	27	34	34
	Rosetta	480	350	338	338
	Rubery cap	52200	145	145	145
	Rubery cap	500	15	15	15

[illegible]

FONDS MUTUELS

MEMBERS								
AP.P.Q.		oDyn	Glo Bon	5.80	nInternat'l	33.43	oGlo Small C	8.40
vNEquibre	12.40	oDyn	Green	6.11	nMorisage	10.43	oGlobal Inc	10.86
ABC Funds		oDyn	Income	5.40	nTotal Retur	12.99	oGrowth CS	7.35
vFifty-Mid	7.96	oDyn	Intl	6.54	-MTC Group		oGrowth US	5.58
vFund-Val	9.72	oDyn	Mod Pfr	9.06	yzGroup	9.64	oHrtge Bond	5.46
		oDyn	Parti	7.76	Mutual Group		oHrtge Retm	5.53

[illegible]

BNP (Coa) Funds	0.23	0.23
ynActions	29.73	5.98
ynObligation	11.11	10.31

[illegible]

NEV Nor Amer	38.74	gMortgage	5.11
ynEv RSP Mig	59.38	Mutual	9.81
nEv Spec Equ	19.74	North Amer	12.11

[illegible]

YoRevenue	11.17	YCdA Bond	11.17
Confederation Grow		YCdA Equity	10.2
Growth	8.39	YnGlobal	11.17

[illegible]

OPTIONS SUR IN

[illegible]

1/2

ACTUALITÉ

Le blocus en Haïti

■ Les Nations unies ont voté une résolution qui rétablit le blocus économique contre Haïti. Cette stratégie vise à forcer le colonel Cédra à quitter son poste pour laisser revenir le président élu, le père Aristide, le 30 octobre, comme le prévoit l'accord de Governors Island.

Des navires de guerre américains, canadiens et français sont bien en vue au large de l'île. Leur blocus prive l'île du pétrole nécessaire pour faire fonctionner les usines et le transport. Plusieurs compagnies haïtiennes, dont les propriétaires sont des familles blanches ou métissées, perdent ainsi beaucoup d'argent. On espère que ces familles très riches interviendront pour aider à trouver une solution politique. Pendant ce temps, le chômage augmente et plusieurs personnes quittent Port-au-Prince, la capitale, pour aller vivre dans les campagnes. Il y a beaucoup d'espoir que le conflit se règle de cette façon, ce qui éviterait une intervention armée des Nations unies.

● Connaissez-vous des jeunes d'origine haïtienne dans votre entourage? Que pensent-ils de cette crise?

Êtes-vous d'accord?

■ Est-ce que les vedettes du disque et du spectacle qui ont remporté les Félix, lors du gala de l'ADISQ, dimanche dernier, correspondent à vos choix? Connaissez-vous ces artistes et leurs chansons? Avez-vous des préférences ou même des idoles? Voici un rappel de quelques catégories et de leurs gagnants. Marie Carmen et Richard Séguin ont reçu les Félix des interprètes pour la deuxième année d'affilée. Les Colocs ont reçu les Félix de la découverte de l'année et du groupe de l'année, en plus de deux Félix pour leur vidéoclip *Julie*. Roch Voisine a mérité le Félix de la chanson la plus populaire de l'année. Les Vilains Pingouins ont gagné pour leur album rock; Daniel Bélanger, pour l'album pop rock; Pêrusse, pour l'album de l'humour; le jeune Stéphane Rousseau, pour le spectacle de l'humour; André Gagnon, pour l'album instrumental; Marie Carmen, pour l'album le plus vendu. Yvon Deschamps n'a rien gagné! Mais c'est lui qui a animé le gala en essayant de faire respecter l'horaire avec humour...

● Savez-vous d'où vient le mot Félix pour désigner ces trophées?

Plus que trois jours...

■ Lundi, on vote! Plusieurs personnes n'en peuvent plus d'entendre parler d'élections. Lundi, cela fera 47 jours que la campagne électorale fédérale dure. Les médias couvrent tout! On analyse et commente les sorties, les discours, les débats, les gaffes, les visites des politiciens, chaque mot et chaque geste des chefs sont scrutés à la loupe... Et eux les candidats, ils doivent être épuisés de répéter les mêmes discours et de serrer des mains... Peut-être même qu'ils sont trop fatigués pour écouter ce que les électeurs ont à dire...

Claude Masson, dans un éditorial, suggère aux futurs élus de raccourcir la durée réglementaire des campagnes électorales. Il explique qu'aujourd'hui, avec les médias électroniques, l'information est transmise en direct et les électeurs sont informés immédiatement. Les chefs se déplacent en avion et ils couvrent un grand territoire bien plus vite qu'ils ne pouvaient le faire, il y a cinquante ans. Claude Masson soumet à notre réflexion l'idée suivante: à force d'ennuyer le peuple avec des répétitions inutiles, des pertes de temps et d'argent, on risque que les citoyens se désintéressent de la politique et qu'ils perdent confiance en la démocratie!

● Êtes-vous fatigués d'entendre parler d'élections? Encore un petit effort, faites vos pronostics.

TEXTES ET RECHERCHE MICHELLE PROVOST

Semaine du 13 au 19 octobre 1993

La Presse



DEVINETTES



■ Nous cherchons le nom d'une capitale, célèbre par sa tour, ses parapluies et ses pubs.

1) On s'y promène à pied avec plaisir, sous terre en tube ou au deuxième étage en autobus.

2) Pour notre sécurité, il faut changer notre réflexe de tête gauche-droite quand nous traversons les rues.

3) Plus de huit millions de personnes vivent dans cette vaste agglomération, où la tradition du thé persiste aux côtés de jeunes originaux très modernes...

Réponse: Londres

■ Nous cherchons le nom d'un animal qui est toujours identifié par un prénom, par ceux et celles qui l'aiment. François Lubrina, chroniqueur de *La Presse*, en a fait un éloge très enthousiaste.

1) Il a un poil doux et imperméable à l'eau, une imposante crinière et une belle collerette, une bonne vue. Il est très intuitif, agile, bon compagnon et excellent au travail.

2) Il a un beau profil, un museau effilé, de petites oreilles dressées à demi quand il est sur le qui-vive, des membres antérieurs droits, solides et musclés...

3) Côté personnalité, il est intelligent, il a des talents d'acteur, il aime plaire, il est très attaché à ses maîtres...

Si vous n'avez pas encore trouvé, sachez qu'à l'origine, les bergers écossais l'utilisaient pour garder leurs troupeaux de moutons.

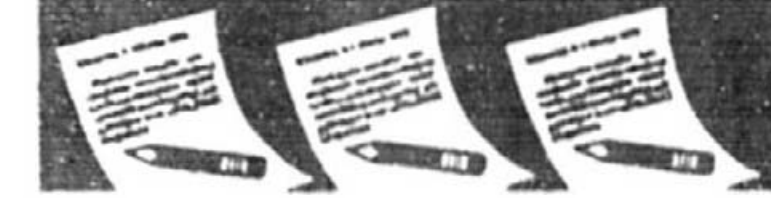
Réponse: le collier

BIZARRE



■ Connaissez-vous la Joconde? Léonard de Vinci a fait ce portrait, il y a presque 500 ans! Plusieurs artistes ont utilisé la Joconde depuis pour la transformer: Dali l'a dessinée avec une moustache, Fernand Léger avec des clés... Regardez bien la Joconde de Léonard. Que voyez-vous? Bien sûr, le visage de Mona Lisa, son doux sourire «énigmatique» et un paysage calme au fond... Mais! On peut aussi voir autre chose... Une artiste québécoise, Suzanne Giroux, est actuellement la vedette de la Foire internationale de l'art contemporain de Paris, parce qu'elle a regardé et fait voir la Joconde autrement. En tournant le sourire de Mona à 90 degrés vers la gauche, à la verticale, en agrandissant et en photocopiant, elle a découvert un dos, la silhouette d'un corps humain. Le journaliste Michel Dolbec, qui rapporte la nouvelle, explique comment voir ce dos en encadrant avec des bouts de papier le sourire.

LE MOT DE LA FIN



■ Réveillez votre âme d'artiste!

Amusez-vous à regarder les veines des pierres, les lignes du bois, les formes des nuages ou les cheveux du voisin... Examinez dans tous les sens des photographies, des peintures, en promenant un cadre de papier vide sur ces images... Qu'est-ce que vous voyez? Qu'est-ce que vous ressentez? Découvrez-vous d'autres significations? Je vous propose un jeu que j'aime bien... À partir d'une ligne, d'une forme, chacun continue le dessin à sa façon... Comparez vos dessins. Que pouvez-vous dessiner à partir de ces traits?

Michelle Provost

L'école

Ma façon de
Réussir

Éducation Québec

« Les ateliers s'exposent »

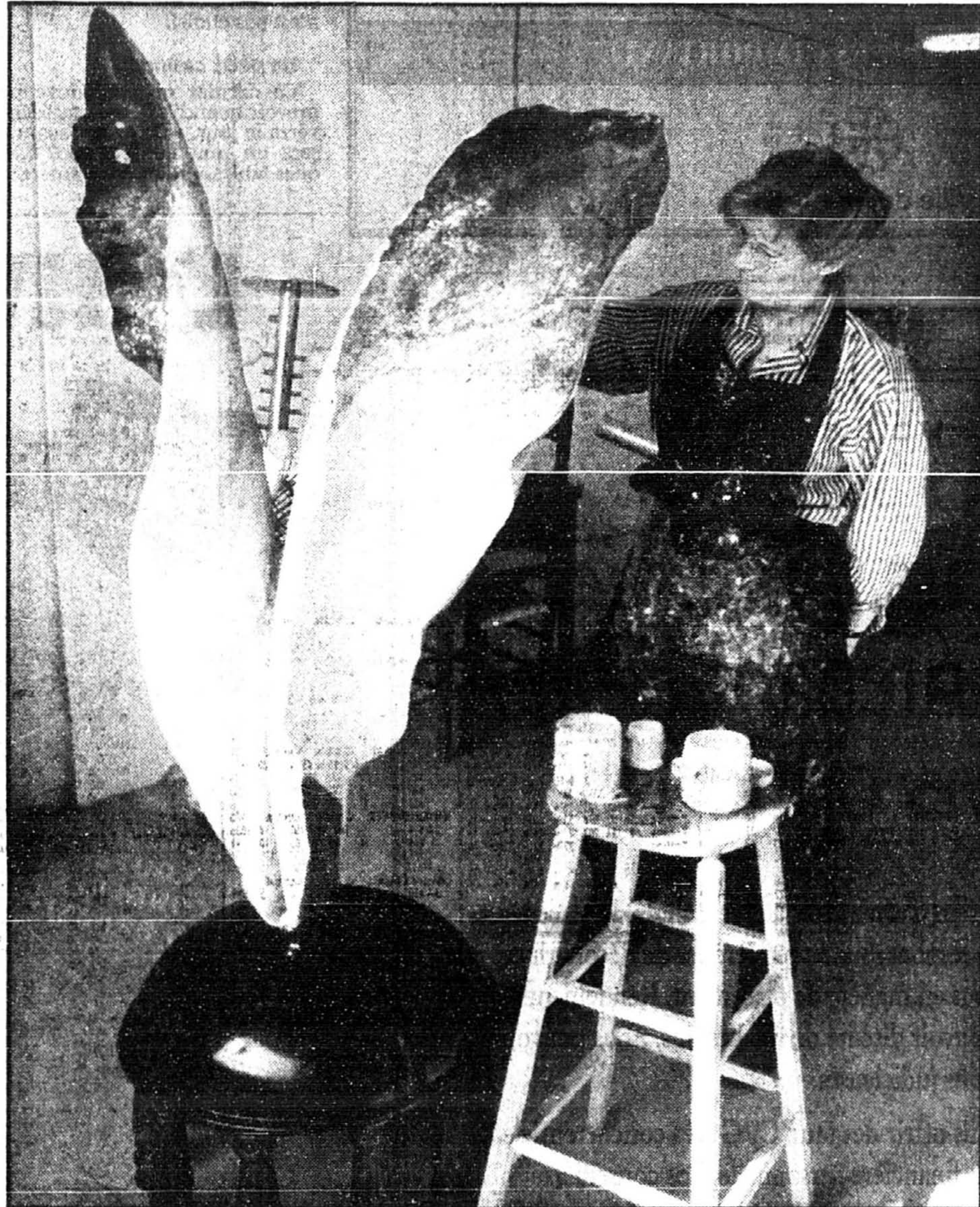


Bizarre ce titre non? Habituellement, les artistes exposent leurs oeuvres et non leurs ateliers... Mais ce projet original est bien réel. Appelé « Les ateliers s'exposent », il regroupe une quarantaine d'artistes de Montréal, qui ont le goût de recevoir du monde dans leurs ateliers et de parler de leur art avec le public. Jocelyne Lepage, de *La Presse*, a rendu visite à plusieurs de ces artistes. Le projet se poursuit au cours des deux prochaines fins de semaines. On peut choisir d'aller visiter un seul artiste ou monter à bord d'un autobus, qui nous amène chez différents artistes. Le projet est déjà un succès, affirme Yvan Moreau, un des responsables de ce circuit. La fin de semaine dernière, plus de 150 personnes ont visité chaque atelier.

Des ateliers dans des usines!

Plusieurs artistes s'organisent, seul ou en groupe, pour louer et aménager des locaux dans d'anciennes usines. Les lieux sont grands, de sorte qu'on peut y installer de grandes surfaces à peindre. Dans ces locaux, il y a aussi beaucoup de grandes fenêtres, où la lumière pénètre avec facilité, ce qui est précieux pour les peintres. Et en plus, ils ont de la place pour recevoir des visiteurs...

De quoi parlent-ils? Les artistes répondent aux questions du public. Ils expliquent leurs techniques et leurs recherches plastiques. Chacun raconte d'où vient son inspiration. Cet aspect de la création intrigue beaucoup les visiteurs... De fait, d'où viennent toutes ces idées, ces images? Est-ce que vous savez d'avance ce que vous allez faire sur la toile? Alors, les artistes parlent de leurs émotions et des sentiments qu'ils ont envie d'exprimer. Mais surtout, ils disent en mots et en sourires, combien ils aiment faire ce travail! Les



Plusieurs artistes ont aménagé leur atelier dans d'anciennes usines.

PHOTO PIERRE MCCANN, *La Presse*

artistes répondent aussi aux questions concernant leur métier. Est-ce qu'ils gagnent leur vie en faisant uniquement de la peinture? Pas tous et pas beaucoup! Plusieurs enseignent les arts au primaire, au secondaire, au collégial ou à l'université, ou bien ils exercent un autre métier.

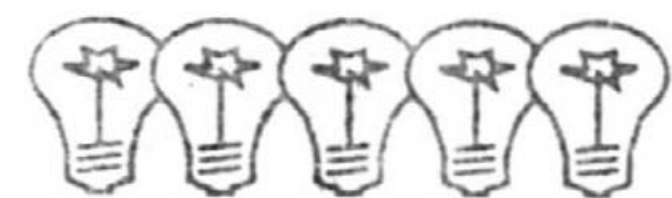
Une nouvelle clientèle...

Les organisateurs du projet constatent avec plaisir qu'ils atteignent un de leurs objectifs, qui est d'amener des gens qui ne fréquentent habituellement pas les galeries d'art à venir

rencontrer les artistes. Bravo! C'est une nouvelle clientèle qui s'intéresse aux arts visuels et on m'a dit que les jeunes étaient les bienvenus.

Un nouveau mode de vie?

Jocelyne Lepage a fait une remarque intéressante dans son dossier. Elle a constaté le grand plaisir qu'avaient ces artistes à travailler. Elle se demande si la vie d'artiste ne deviendrait pas un modèle intéressant pour notre future société des loisirs. Attirant non? Êtes-vous de ceux qui choisiraient les arts pour loisirs?



● Pour en savoir davantage, on peut téléphoner au 525-3699.

● Il y a aussi plusieurs expositions très intéressantes à visiter dans les galeries et musées. Ne soyez pas gênés, allez-y.

● Le ministère de l'Éducation et le ministère de la Culture ont un programme commun de visites d'artistes dans les écoles du Québec. Les artistes vont rencontrer les jeunes chez eux. Informez-vous!

Les prix Nobel

■ Chaque année, six prix Nobel sont décernés à des personnes qui ont apporté une contribution exceptionnelle à l'humanité. Ces prix existent depuis la mort du savant suédois Alfred Nobel, en 1896. Devenu très riche, cet inventeur de la dynamite a décidé de léguer son immense fortune à une fondation qui remettrait des prix, chaque année. Les prix Nobel sont très prestigieux et les sommes d'argent qui les accompagnent sont très intéressantes. Les montants varient d'un demi-million à un million de dollars pour chaque prix. Ceux-ci sont remis le 10 décembre, le jour de l'anniversaire de la mort d'Alfred Nobel. Cette très haute distinction consacre la qualité et l'intérêt de la recherche et du travail des récipiendaires en littérature, en chimie, en physique, en économie et en médecine, ainsi que pour la cause de la paix. Voici une brève

présentation de trois de ces prix 1993.

Le prix Nobel de la littérature a été accordé à Toni Morrison, un écrivain américain. Cette auteure noire de 62 ans est la huitième femme à gagner le Nobel de la littérature. Ses romans décrivent avec expression et poésie une autre facette des États-Unis, soit la réalité et la vie des Noirs. Connaissez-vous des livres de littérature pour la jeunesse qui traitent ce sujet?

Le prix Nobel de chimie a été décerné à deux savants et chercheurs: un Canadien de Vancouver, Michael Smith, et un Américain de Californie, Kary Mullis. Ils se partagent le prix pour leur recherche respective en génétique. On dit que les recherches de Mullis ont inspiré le romancier Michael Crichton pour l'écriture du *Parc Jurassique*. Le roman et le film de Spielberg ont utilisé certains aspects de ces

recherches. Ici, c'est la possibilité de reconstituer par ordinateur des êtres ayant vécu il y a plus de 140 millions d'années. La science-fiction s'inspire souvent de la science. Connaissez-vous d'autres manifestations des liens qui existent entre la science et l'imaginaire?

Le prix Nobel de la paix a été décerné à Nelson Mandela et à Frederik de Klerk, deux personnalités de l'Afrique du Sud qui ont le courage de travailler maintenant ensemble dans l'espoir d'instaurer pacifiquement la démocratie dans leur pays. Malgré leurs nombreuses différences de points de vue, ces deux hommes, un Noir, Mandela, qui a passé 28 années de sa vie en prison, et un Blanc, de Klerk, le président actuel de l'Afrique du Sud, tentent d'organiser les premières élections multiraciales pour le 27 avril 1994. En Afrique du Sud, les Noirs n'ont jamais eu le droit

de vote; c'est la minorité blanche qui a eu depuis des siècles tous les pouvoirs. Ces deux hommes veulent démanteler ce régime politique de ségrégation raciale qu'on appelle l'apartheid. Le défi est immense. Ce sont toutes les activités de la vie qu'il faut réorganiser. Tout était séparé entre les Blancs et les Noirs: écoles, transports, hôpitaux, travail, loisirs, magasins...

● Lester B. Pearson est un Prix Nobel de la paix, Einstein, un Prix Nobel de physique, Hemingway, un Prix Nobel de littérature. Que savez-vous de ces personnages célèbres? En quelles années ont-ils reçu leur prix Nobel? Consultez un dictionnaire de noms propres, vous y trouverez les renseignements qui concernent les prix Nobel.

● Connaissez-vous d'autres personnes qui ont gagné un prix Nobel?

CONSULTATION PUBLIQUE

PROJET DE REDÉVELOPPEMENT
DU SITE DU MARCHÉ CENTRAL MÉTROPOLITAIN

Le Comité exécutif de la Ville de Montréal a mandaté le Bureau de consultation de Montréal (BCM) afin qu'il tienne une consultation publique sur le projet de redéveloppement du site du Marché central métropolitain. Ce site est délimité au Sud par la voie de service de l'autoroute Métropolitaine, au Nord et à l'Est par les voies ferrées du CN et du CP, et à l'Ouest par le boulevard de l'Acadie.

PARTICIPEZ À LA CONSULTATION PUBLIQUE

Vous pourrez prendre connaissance du projet présenté par le promoteur, le Marché central métropolitain inc., et connaître les enjeux du projet identifiés par la Ville. Vous pourrez ensuite poser des questions aux représentants de ces deux organismes. Puis, vous serez invités à émettre votre opinion sur le projet, ses diverses phases et composantes, en relation avec la modification du plan d'urbanisme et la mise en oeuvre d'un nouveau programme de développement.

LIEU DE L'AUDIENCE PUBLIQUE :

Salle du Conseil scolaire de l'île de Montréal
500, boulevard Crémazie Est
(intersection LaJeunesse) Métro Crémazie

POUR S'INFORMER ET POSER DES QUESTIONS
(1^{re} partie de l'audience) :

26, 27 octobre 1993 (si nécessaire 28 octobre), 19 heures

POUR ÉMETTRE UNE OPINION
(2^e partie de l'audience) :

Dès le 8 novembre 1993, 19 heures. Vous devez vous inscrire avant le 4 novembre à 16h30 au BCM.

Vous pouvez consulter la documentation relative au projet aux bureaux Accès Montréal Ahuntsic (téléphone : 872-6742) et Villieray (téléphone : 872-6381) ainsi qu'au BCM. Les séances de l'audience seront enregistrées par CF Câble TV et retransmises par Vidéotron et CF Câble TV, au Câble 9.

POUR OBTENIR DES
RENSEIGNEMENTS
ADDITIONNELS :

BUREAU DE CONSULTATION
DE MONTRÉAL (BCM)
460, rue Saint-Gabriel, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2Z9
Téléphone : 872-7807 • télécopieur : 872-7849

VOTRE OPINION EST IMPORTANTE



Ville de Montréal

Très bon départ pour le casino

■ Après douze jours d'activités, le casino de Montréal connaît un très bon départ. «On ne s'attendait pas à un tel succès», a déclaré hier M. Vincent Trudel, le président de la Société des casinos du Québec Inc., une filiale de Loto Québec. Celui-ci parlait devant l'Association marketing de Montréal.

Le nombre de visiteurs est en moyenne de 12 000 personnes par jour durant les jours de la semaine et le week-end entre 15 000 et 18 000 personnes s'y présentent. Près de 80 p. cent des gens qui se rendent dans l'installation de l'île Notre-Dame dépensent des sous dans les jeux.

M. Trudel a indiqué, lors d'une rencontre ultérieure avec les journalistes, que la direction du casino avait prévu pour la première année une affluente de 5000 personnes en moyenne par jour, pour un total de deux millions de visiteurs.

Interrogé sur les projets du second casino dans le comté de Charlevoix, M. Trudel a déclaré qu'il faudra attendre le dénouement des démêlés de Raymond Malenfant avec la Justice à propos du Manoir Richelieu.

Le gouvernement a décidé qu'il y aurait un autre casino dans cette région du Québec fort appréciée des touristes mais l'endroit n'est pas choisi.

Un petit casino

Ce dernier ne peut donc pas prévoir quand le deuxième casino verra le jour. «De toute façon, ce sera un tout petit casino, quelques tables.» Rien de comparable

avec Montréal qui compte 1200 machines à son et 65 tables de jeu. «Mais cela sera important pour la région», a tenu à préciser M. Trudel.

«Nous avons poussé pour que le casino de Montréal ouvre le plus vite possible car notre produit est exceptionnel», a affirmé son dirigeant. Implanté dans l'ancien Palais de la civilisation, le salon de jeu montréalais offre une vue extérieure sur la ville alors que la plupart des sites américains sont totalement à l'intérieur, sans fenêtre.

Le nombre d'employés atteint déjà 1300 personnes.

Loto Québec vise comme objectif des revenus annuels de 114 millions et des profits de 50 millions.

Le casino dispose d'un revenu de publicité de 1,5 million au départ, montant qui pourra augmenter plus tard. Les trois-quarts de la clientèle visée sont d'abord les résidents de la grande région de Montréal.

Les analyses de Loto-Québec font état d'un bassin de population de quatre millions d'habitants dans un rayon de 100 kilomètres autour de Montréal et d'un potentiel de 28 millions dans un rayon de 500 kilomètres.

M. Trudel a indiqué que la clientèle extérieure cible visée était les gens de Toronto et ceux de la Nouvelle-Angleterre.

Les dirigeants du casino s'attendent à ce que la clientèle diminue durant les mois de janvier et de février, soit la période qui suit celle des Fêtes, temps fort en dépenses de la part des consommateurs.

Si tel est le cas, le casino adoptera alors une stratégie de marketing différente pour attirer les gens de l'âge d'or et les visiteurs venant avec les groupes organisés.

Mais pour l'instant, le casino est vu par sa direction comme étant une attraction de plus dans le portrait touristique de Montréal.

American Express poursuit Visa

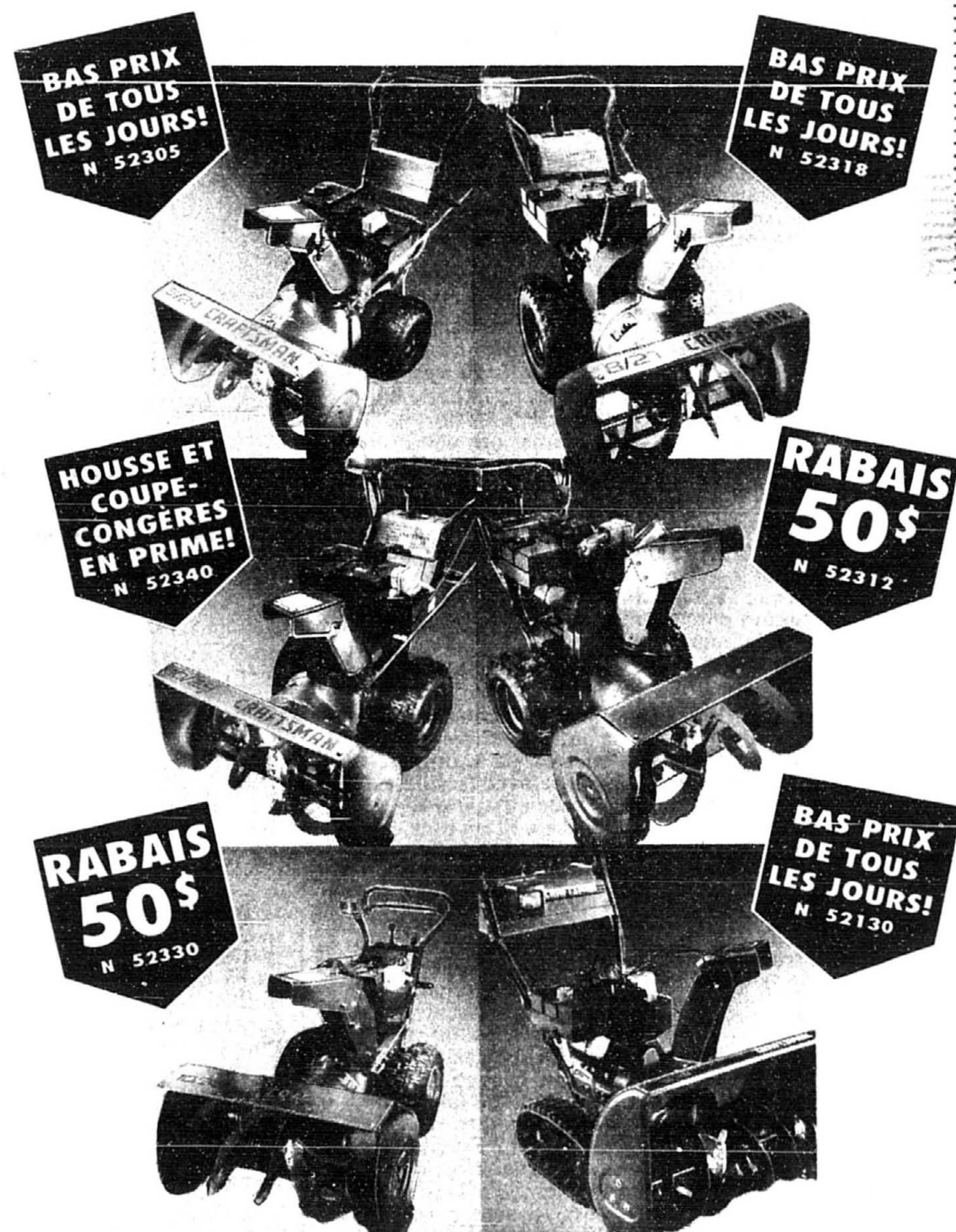
Agence France-Presse

NEW YORK

■ American Express a annoncé qu'il poursuivait son rival Visa en justice pour obtenir le retrait d'une publicité qualifiée de mensongère. La publicité indique que la station de ski de Telluride, dans le Colorado, n'accepte que les cartes Visa alors que seules les remontées mécaniques de la station ont décidé de choisir Visa au détriment d'American Express.

En outre, affirme Amex, Visa a promis des millions de dollars de publicité gratuite aux remontées mécaniques si elles abandonnaient American Express.

L'HIVER ARRIVE!



ET CRAFTSMAN^{MD} A LE CHASSE-NEIGE QUI VOUS CONVIENT 829⁹⁹-1749⁹⁹ Ch.

Du modèle fiable 5 HP à l'excellent modèle 12 HP, Sears vous offre toute une gamme de chasse-neige qui sauront répondre à vos besoins. Nous vous offrons même en exclusivité des modèles automoteur à chenilles directionnellesSM pour virages et manoeuvres faciles.

Avec des caractéristiques et une conception à la fine pointe de la technologie, en plus d'une garantie de 2 ans*, ce n'est pas surprenant que les chasse-neige Craftsman^{MD} soient les plus vendus au Canada!

*Détails complets de la garantie chez Sears.
*Selon des sondages indépendants dans tout le pays, en vigueur au moment de la préparation de la publicité.

SEARS

Attendez-vous à plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA LA CARTE DE CREDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN
Les mentions 'Ord.' ou 'États' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222.
Copyright Canada, 1993, Sears Canada Inc.

« Mes CPG sont importants... mais je peux maintenant compter sur d'autres options. »

Nous comprenons votre besoin d'avoir accès à divers choix de placement. Le Trust Royal croit que sa responsabilité première est de découvrir ce qui compte le plus pour vous en matière de placement. Rendements garantis? Croissance? Après avoir discuté de vos besoins, nous pouvons ensuite chercher des solutions judicieuses.

Nous commençons par vous offrir des taux CPG très concurrentiels. Lors de votre Mise au point financière personnelle, nos conseillers financiers vous indiqueront comment échelonner vos échéances CPG pour vous protéger des fluctuations de taux d'intérêt.

Ensemble, nous obtiendrons de meilleurs rendements. Si vous êtes intéressé par d'autres placements, en complément de vos CPG, nous pouvons vous indiquer la façon de diversifier votre portefeuille de façon à combler vos besoins à long terme. Pour débiter, vous désirez peut-être considérer le Fonds d'obligations du Trust Royal, le Fonds à revenu avantagé du Trust Royal, le Fonds d'obligations internationales du Trust Royal ou le Fonds de croissance stratégique Zweig.

Un conseiller financier chevronné du Trust Royal peut vous aider à prendre une décision éclairée.

Passez à votre succursale locale du Trust Royal ou appelez-nous au 1 800 668-1990.

DEMANDEZ UNE MISE AU POINT
FINANCIÈRE PERSONNALISÉE

VENEZ NOUS RENCONTRER.

TRUST ROYAL

UN MEMBRE DU GROUPE DES SOCIÉTÉS
DE LA BANQUE ROYALE

Les fonds communs de placement du Trust Royal sont vendus par Les Services d'Investissement Trust Royal Inc., une filiale de la Compagnie Trust Royal. Des renseignements importants relatifs aux fonds communs de placement du Trust Royal sont consignés dans le prospectus simplifié, que vous devez lire attentivement avant de prendre une décision de placement. Vous pouvez obtenir une copie de ce prospectus à n'importe quelle succursale du Trust Royal. Les valeurs liquidatives et les rendements peuvent fluctuer.



3 jours seulement

Vendredi, samedi et dimanche

TOUS LES ASPIRATEURS*, MACHINES À COUDRE ET MACHINES À SURJETER KENMORE^{MD} SONT EN RÉCLAME

*Sauf système d'aspiration centrale

Prix de réclame en vigueur jusqu'au dimanche 24 octobre 1993, dans la limite des stocks disponibles

Voici quelques exemples!

Rabais 70\$.	Aspirateur vertical 7 A. N° 30323. Ord. 229,99. Ch.	159,99
Rabais 110\$.	Aspirateur vertical 8.5 A. N° 30883. Ord. 399,99. Ch.	289,99
Rabais 120\$.	Aspirateur-traîneau 1300 W. N° 32692. Ord. 399,99. Ch.	279,99
Rabais 140\$.	Aspirateur-traîneau 1400 W. N° 32752. Ord. 489,99. Ch.	349,99
Rabais 140\$.	Machine à coudre 12 points. N° 81012. Ord. 429,99. Ch.	289,99
Rabais 290\$.	Machine à surjeter électronique. N° 81490. Ord. 889,99. Ch.	599,99

PLUS

Rien à payer avant 1 an sur tous les meubles⁺.

Rien à payer avant novembre 1994, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears.
15\$ de frais d'administration. Cette offre prend fin mercredi le 3 novembre 1993.

Cette offre ne s'applique pas aux articles des centres de liquidation. Demandez les détails.
⁺À l'exception des meubles de patio et pour bébés

PLUS

Rien à payer avant 6 mois sur tous les gros électroménagers, aspirateurs, machines à coudre et machines à surjeter Kenmore.

Rien à payer avant mai 1994, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears.
15\$ de frais d'administration. Cette offre prend fin mercredi le 3 novembre 1993.

Cette offre ne s'applique pas aux articles des centres de liquidation. Demandez les détails.

SEARS

Attendez-vous à plus

SATISFACTION OU
REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ
DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES
MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE
DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6803, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770.
Région de Québec: Québec: 529-8861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1993, Sears Canada Inc.
Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

SAMEDI...CHEZ SEARS PLUS QUE JAMAIS, C'EST LE CLIENT AVANT TOUT!



un accueil sympathique



un service amical



une journée spéciale...pour des invités très spéciaux!

SEARS, PLUS QUE JAMAIS *votre* MAGASIN!
VENEZ VIVRE L'EXPÉRIENCE DU VRAI SERVICE

DANS UN GRAND MAGASIN!

ON *vous* ATTEND

SAMEDI LE 23 OCTOBRE!

POUR *vous*: DES MARQUES RECONNUES À PRIX AVANTAGEUX

ELECTRONIQUE SEARS/CRAFTSMAN

EXPRESS

DieHard

Sears 1^{er} choix

Kenmore

AvantaJeune^{MD}

SEARS OPTIC

**BOUTINES
DEBETE**

MetLife

WINNIE THE POOH

TOUTY-TOY

**Rendez-vous
à PARIS
la Redoute**

**NEVADA
JEANSWEAR**

VI Petites

Image

Q&R

FISCH

**JESSICA
SEQUENCE**

**DEUX ROUTESSM
FUNCTIONALS**

Protocol

WALKER

**NOUS ASSURONS LE
SERVICE APRÈS-VENTE**

Club Sears
c'est tout à votre avantage

**AU CLUB SEARS,
VOUS AVEZ LE CHOIX**

En tant que membre du Club
Sears, vous pouvez échanger vos
points contre des bons d'achat ou
contre des milles AIR MILES^{MC}.
Détails au magasin.
MC: AIR MILES International Holdings N.V.
Usager autorisé: Sears Canada Inc.



SEARS

Attendez-vous à plus

SATISFACTION OU
REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ
DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES
MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE
DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1993, Sears Canada Inc.